

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada and US, including daily and weekly editions.

LE JOURNAL

Rédaction et administration : 43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460 SERVICE DE NUIT: 5121

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

JOUR DE FÊTE

Nous consacrons ce numéro presque entier à la mémoire de Marguerite Bourgeoys. On y lira d'abord l'ému, le passionnant récit de sa vie, détaché de ces admirables Silhouettes canadiennes...

C'est vers notre plus magnifique passé que nous reportons les fêtes d'aujourd'hui. La France ne nous a pas donné de plus nobles âmes que celles qu'évoque cet anniversaire. Il faut s'arrêter un moment à méditer sur ces figures héroïques que, dans le brouhaha de la vie quotidienne, nous oublions trop.

Il est naturel qu'en un jour de fête on formule des souhaits. Et nous exprimerons d'abord le vœu que l'oeuvre de Marguerite Bourgeoys se développe indéfiniment, que le nombre grandisse toujours des enfants que ses filles formeront selon la haute tradition de leur Mère.

Et tout d'accord avec tous nos compatriotes, nous formerons le vœu de pouvoir bientôt honorer sur les autels l'héroïque institutrice. Laure Conan rappelle ce mot d'un "ecclésiastique distingué" qui, au lendemain de la mort de l'humble et noble femme, écrivait à l'un de ses correspondants de France: "Le concours du peuple a été extraordinaire. Si les saints se canonisaient comme autrefois, on dirait demain la messe de sainte Marguerite du Canada."

Espérons que l'heure n'est pas trop lointaine où, d'un coeur profondément ému, les catholiques du Canada français pourront assister à cette messe.

Omer HEROUX.

MARGUERITE BOURGEOYS

Au pays de France, dans cette Champagne qui a donné à Montréal tant de figures aimées, nait, le 17 avril 1620, Marguerite Bourgeoys. Humble fut son berceau chez l'honnête marchand de Troyes.

Et voici qu'au XXe siècle des milliers de femmes dont la dignité et la vertu font l'admiration de leurs contemporains, se penchent encore pieusement vers ce berceau comme pour y saisir le premier souffle de vie de leur mère spirituelle et contempler les premiers rayons qui doivent illuminer le front des saints.

C'est dans l'intimité que les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame vont fêter l'anniversaire de naissance de leur fondatrice. Même après des siècles, Marguerite Bourgeoys reste la mère toujours présente au milieu de ses filles et c'est coeur à coeur qu'elles veulent lui dire leur amour au jour de sa fête.

Nous comprenons ces sentiments et les raisons qui empêchent actuellement les grandes démonstrations, sans cesser de croire pourtant que le troisième centenaire de Marguerite Bourgeoys mériterait une fête nationale, permettant à tout un peuple de dire sa reconnaissance à cette femme dont la vie nous touche et nous attache par sa grandeur et sa beauté; à cette femme qui nous a donné le meilleur de sa vie et continue par son oeuvre de faire du bien par toute l'Amérique du Nord.

Il y a tant de fêtes auxquelles la foule prend part et qui célèbrent des gloires moins pures que celle-ci. Combien de monuments élevés par la reconnaissance des peuples à la mémoire de grands hommes dont l'influence pour le bien est loin d'égaliser celle de Marguerite Bourgeoys.

Ce troisième centenaire nous dit encore davantage et devient presque une fête de famille pour nous, montrealais de vieille souche, qui voyons en Marguerite Bourgeoys la compagne admirable de nos ancêtres aux jours d'épreuve, leur infirmière quelquefois, leur aide toujours. Et quel soutien, pour une colonie naissante, sans cesse menacée et lourdement éprouvée qu'une femme sachant prier et puisant dans ses colloques avec Dieu les paroles qui relèvent les courages abatus et clarifient les plaies du coeur.

A cause de ces relations bienfaisantes de Marguerite Bourgeoys avec nos ancêtres, notre place est bien marquée tout près des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame dans la salut au berceau trois fois séculaire.

NOTES MUNICIPALES

LA COMMISSION DES INGENIEURS — PRESBYTIE DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE — UNE RUE LLE A PAYER — QUE LA VILLE DONNE L'EXEMPLE DE LA PROPRIETE.

La presse a fait de judicieuses observations aux commissaires au sujet de la nomination de la commission de l'aqueduc. On a demandé à ces messieurs pourquoi ils allaient chercher des lumières de l'extérieur pour les joindre à celles de M. Doucet et de ses collègues quand on nous a donné ces messieurs, richement payés, comme des compétences hors-ligne.

On comprend un peu le rôle exceptionnel joué par Marguerite Bourgeoys au Canada. Elle y enseigne depuis deux cent soixante deux ans. Elle a formé les filles de nos ancêtres, celles-là même que nous appelons avec amour et respect les aïeules. Nos mères ont reçu chez elle cette éducation soignée qui en a fait des femmes courageuses au devoir, éclairées, pleines de foi. Et les quarante-deux mille jeunes filles qu'elle forme actuellement seront les mères de demain.

Quand on sait l'autorité de la femme sur les générations qu'elle façonne de ses mains on peut dire que vraiment on ne connaît pas les limites de l'influence de Marguerite Bourgeoys.

Sois donc béni, berceau de France qui reçus le 17 avril 1620, l'enfant prédestinée, l'enfant choisie par Dieu pour faire de grandes choses.

Sois bénie mère chrétienne de Champagne qui sus déposas dans le coeur de Marguerite la semence des vertus héroïques.

Et toi Marguerite de France devenue la Marguerite du Canada, sois bénie d'avoir fleuri sur nos bords et d'y avoir répandu des parfums dont l'arome rappelle celui des lys et des roses.

Oh lis de la pureté, rose de la charité, sois bénie. Et si comme nous l'espérons, l'Eglise proclame ton nom, combien les autels nous seront chers et avec quelle ardeur nous viendrons prier!

L'abbé Edmond Langevin-Laforest.

EN SALOPETTES

Aux Etats-Unis et en Angleterre, on fait la guerre aux tailleurs. Pour ramener à la raison ces tyrans qui déshabillent les femmes et habillent les hommes à des prix fous, on porte la salopette. Pourquoi? La salopette est aussi jolie qu'un pantalon de drap fin ou de serge. La salopette sera jolie si elle est à la mode.

La salopette est le vêtement des travailleurs. Elle est l'apanage des mécaniciens et des ouvriers, ces heureux mortels qui gagnent une petite fortune par jour. La salopette, par l'idée d'aïeule et de richesse qu'elle évoque, attire la considération du public. On est un personnage en salopette. Ce n'est pas le premier venu qui porte la salopette. Ce n'est pas le premier venu qui mérite de porter la salopette. Ce n'est pas tout le monde qui a l'esprit de porter la salopette.

Malheureusement, les finauds qui ont voulu se payer la tête des profiteurs et jouer une niche à l'impeccable loi de l'offre et de la demande, sont pris à leur propre piège. Dans les villes où ce mouvement original est commencé, le prix des salopettes qu'a triplé en moins de quelques jours n'en fait pour l'écrivain. La chose est un peu déconcertante, mais elle est bien naturelle. Qu'on s'engoue de la salopette et elle deviendra un article de luxe. Seuls pourront s'en redresser, millionnaires, camionneurs, mécaniciens, ministres, débauchés, etc., etc. Il y aura des profiteurs pour la salopette, comme il en existe pour le drap, pour les étoffes précieuses, pour le cuir, pour les denrées alimentaires. On parlera avec admiration du roi de la salopette, comme on parle du roi du pétrole, du roi de l'acier, du roi des chemins de fer. La salopette perdra en qualité ce qu'elle gagnera sous le rapport du prix; mais peu importe, les esclaves de la mode qui sont innombrables comme les imbeciles et les moutons de Panurge, ne voudront pas paraître aux yeux des hommes sous un autre aspect. Plutôt une salopette en papier que pas de salopette.

Les gens économes qui ont lancé le mouvement en seront réduits, cet été, à se promener en costume de bain. Ils ne pourront s'habiller à bon marché autrement, et encore une hausse des costumes de bain est-elle à prévoir. Ce que certaines dames vont être bien aisees! Vont-elles se décoller à leur saoul, se balader bras nus!

Ensuite, par la force des choses, on retournera insensiblement à l'ancienne mode, et le haut de forme, l'habit de soirée, les cannes et les gants en peau de chevreau que portaient les chemineaux, les guenz et les déclassés de toute sorte, pendant que les heureux du monde se baignaient en salopettes, rediendront l'apanage des gens très bien. Si l'on considère ce que sont souvent les gens très bien, on remarquera à peine le changement.

Comme doit le proclamer quelque obscur Tocqueville, la société est destinée à osciller entre deux états: la salopette et l'habit de soirée. Un révolutionnaire dirait encore mieux: ainsi qu'il faut, les hommes tombent de Charybde en Scylla.

NOTES MUNICIPALES

LA COMMISSION DES INGENIEURS — PRESBYTIE DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE — UNE RUE LLE A PAYER — QUE LA VILLE DONNE L'EXEMPLE DE LA PROPRIETE.

La presse a fait de judicieuses observations aux commissaires au sujet de la nomination de la commission de l'aqueduc. On a demandé à ces messieurs pourquoi ils allaient chercher des lumières de l'extérieur pour les joindre à celles de M. Doucet et de ses collègues quand on nous a donné ces messieurs, richement payés, comme des compétences hors-ligne.

On comprend un peu le rôle exceptionnel joué par Marguerite Bourgeoys au Canada. Elle y enseigne depuis deux cent soixante deux ans. Elle a formé les filles de nos ancêtres, celles-là même que nous appelons avec amour et respect les aïeules.

Quand on sait l'autorité de la femme sur les générations qu'elle façonne de ses mains on peut dire que vraiment on ne connaît pas les limites de l'influence de Marguerite Bourgeoys.

Sois donc béni, berceau de France qui reçus le 17 avril 1620, l'enfant prédestinée, l'enfant choisie par Dieu pour faire de grandes choses.

Sois bénie mère chrétienne de Champagne qui sus déposas dans le coeur de Marguerite la semence des vertus héroïques.

Et toi Marguerite de France devenue la Marguerite du Canada, sois bénie d'avoir fleuri sur nos bords et d'y avoir répandu des parfums dont l'arome rappelle celui des lys et des roses.

Oh lis de la pureté, rose de la charité, sois bénie. Et si comme nous l'espérons, l'Eglise proclame ton nom, combien les autels nous seront chers et avec quelle ardeur nous viendrons prier!

L'abbé Edmond Langevin-Laforest.

Aux Etats-Unis et en Angleterre, on fait la guerre aux tailleurs. Pour ramener à la raison ces tyrans qui déshabillent les femmes et habillent les hommes à des prix fous, on porte la salopette. Pourquoi? La salopette est aussi jolie qu'un pantalon de drap fin ou de serge. La salopette sera jolie si elle est à la mode.

La salopette est le vêtement des travailleurs. Elle est l'apanage des mécaniciens et des ouvriers, ces heureux mortels qui gagnent une petite fortune par jour. La salopette, par l'idée d'aïeule et de richesse qu'elle évoque, attire la considération du public. On est un personnage en salopette. Ce n'est pas le premier venu qui porte la salopette. Ce n'est pas le premier venu qui mérite de porter la salopette. Ce n'est pas tout le monde qui a l'esprit de porter la salopette.

Malheureusement, les finauds qui ont voulu se payer la tête des profiteurs et jouer une niche à l'impeccable loi de l'offre et de la demande, sont pris à leur propre piège. Dans les villes où ce mouvement original est commencé, le prix des salopettes qu'a triplé en moins de quelques jours n'en fait pour l'écrivain. La chose est un peu déconcertante, mais elle est bien naturelle. Qu'on s'engoue de la salopette et elle deviendra un article de luxe. Seuls pourront s'en redresser, millionnaires, camionneurs, mécaniciens, ministres, débauchés, etc., etc. Il y aura des profiteurs pour la salopette, comme il en existe pour le drap, pour les étoffes précieuses, pour le cuir, pour les denrées alimentaires. On parlera avec admiration du roi de la salopette, comme on parle du roi du pétrole, du roi de l'acier, du roi des chemins de fer. La salopette perdra en qualité ce qu'elle gagnera sous le rapport du prix; mais peu importe, les esclaves de la mode qui sont innombrables comme les imbeciles et les moutons de Panurge, ne voudront pas paraître aux yeux des hommes sous un autre aspect. Plutôt une salopette en papier que pas de salopette.

Les gens économes qui ont lancé le mouvement en seront réduits, cet été, à se promener en costume de bain. Ils ne pourront s'habiller à bon marché autrement, et encore une hausse des costumes de bain est-elle à prévoir. Ce que certaines dames vont être bien aisees! Vont-elles se décoller à leur saoul, se balader bras nus!

Ensuite, par la force des choses, on retournera insensiblement à l'ancienne mode, et le haut de forme, l'habit de soirée, les cannes et les gants en peau de chevreau que portaient les chemineaux, les guenz et les déclassés de toute sorte, pendant que les heureux du monde se baignaient en salopettes, rediendront l'apanage des gens très bien. Si l'on considère ce que sont souvent les gens très bien, on remarquera à peine le changement.

Comme doit le proclamer quelque obscur Tocqueville, la société est destinée à osciller entre deux états: la salopette et l'habit de soirée. Un révolutionnaire dirait encore mieux: ainsi qu'il faut, les hommes tombent de Charybde en Scylla.

LA SESSION D'OTTAWA

Autour du Grand-Tronc

Un débat assez animé s'est poursuivi toute la journée à propos de l'acquisition du Grand-Tronc, remise en question par certaines irrégularités de forme dont serait entachée la ratification des actionnaires anglais. Il appert que la liste dressée par les officiers du Grand-Tronc des entreprises subsidiaires dont cette compagnie avait le contrôle, n'est pas complète au contrat, ce qui nécessite soit un nouveau document, soit un acte du parlement. Cette dernière procédure est la plus simple si l'on considère que les actionnaires sont un nombre de plus de 70,000 et qu'il faudrait adresser à chacun un nouvel avis de convocation, pour que cette nouvelle réunion eût force de loi. Le cabinet s'est donc décidé à présenter un nouveau bill à l'effet de ratifier l'addition de deux noms de petites compagnies oubliées dans le premier document. Jusque-là, tout semble en règle et simple formellement sans conséquence, mais ce qui est moins clair, c'est que le gouvernement en profite pour faire voter du même coup l'acquiescement de la Chambre au principe même de la transaction tout entière. Or, l'opposition s'y est refusée longuement l'année dernière et proteste qu'elle n'est pas aujourd'hui pour se déjuger. (Ce n'est pas la première fois que ce phénomène de presbytie se constate chez nous.)

Si l'on est donc bien petits les ingénieurs de l'Université Laval. Espérons que ceux de l'université de Montréal seront plus grands et qu'ils pourront arrêter les regards de nos administrateurs.

Espérons-le, en effet; d'autant plus que comme l'on prête l'intention au gouvernement municipal de souscrire en espace ou en nature très généreusement à l'oeuvre de l'université nouvelle, les administrateurs auront intérêt à prouver qu'ils ont fait là un placement à bon escient.

Nous recevons une autre communication d'un étudiant au même titre que cette fois, dans laquelle notre correspondant s'étonne que la ville laisse dans un état de malpropreté vraiment repoussant la rue qui longe le côté sud de la rue Sherbrooke. Cette rue doit donner accès sans doute à une propriété privée et conséquemment n'appartient pas à la ville, mais il devrait exister un moyen de l'empêcher de servir de puits à un torrent véritable charriant, sur le trottoir est de la rue Saint-Denis des débris composés en grande partie de fumier. A l'heure actuelle, cette rue est un bourbier infect que les piétons doivent éviter de franchir en descendant sur la chaussée.

Nous espérons qu'il aura suffi de signaler ce grave inconvénient pour les milliers de piétons qui passent tous les jours rue Saint-Denis pour que les commissaires entreprennent de le corriger.

Le communiqué du docteur Boucher à la presse, au sujet du "grand nettoyage", a dû provoquer dans le public quelques sourires. La ville, par la bouche de notre chef du service de santé, nous prêche la propreté, mais pour parler le langage populaire, c'est la poêle qui reproche au chaudron sa noirceur. Existe-t-il, en effet, une plus grande cause de malpropreté dans la ville de Montréal que la négligence avec laquelle sont faits certains services municipaux? Prenons, par exemple, celui de l'enlèvement des vidanges dont nous avons déjà eu l'occasion de parler. Cette semaine, les vidangeurs qui doivent passer deux fois par huit jours, dans un certain secteur de la ville — le mardi et le vendredi — sont passés une seule fois, hier matin.

Les habitants de ce quartier avaient mis dehors leurs déchets au petit bonheur. Les uns à huit heures, les uns à sept heures, mardi matin, les autres dès lundi soir, car il n'y a rien de problématique comme l'heure du passage des vidangeurs, ils arrivent comme des voleurs au moment où on les attend le moins. Le règlement prescrit pourtant sévèrement de ne mettre dehors, caisses et poubelles que tout juste une demi-heure avant le passage des vidangeurs, qui arrivent tantôt à sept heures du matin, tantôt à sept heures du soir, et tantôt pas du tout, comme ce fut le cas mardi. Conséquence, les vidanges restent pendant trois jours et trois nuits exposées, dans des boîtes non fermées, aux vents violents qui ne manquent pas de souffler et aux perquisitions de tous les chiens errants du quartier. Il va de soi qu'ils étaient vidés d'une partie assez notable de leurs contenus quand les vidangeurs ont bien voulu les recueillir ce matin.

C'est dans les petits détails, que l'on juge de l'efficacité d'une administration. Il nous semble qu'il y a suffisamment de chefs et de sous-chefs de départements à l'hôtel de ville pour assurer le fonctionnement régulier d'un service dont la régularité est aussi intimement liée avec la propreté et avec la santé publiques. C'est à l'hôtel de ville en l'avant la tête de plusieurs hauts fonctionnaires négligents que la ville devrait inaugurer la "semaine du grand nettoyage".

Louis DUPIRE.

(Suite à la 10e page)

Du Zèle qui vaut des Ailes

Un voyage de la Vénérable Marguerite Bourgeoys (1689)

(Par A. GUINDON)

"Elle se mit en chemin à pied, dans le coeur de l'hiver, obligée souvent de se traîner à genoux, haletant dans les neiges, haletant sur les glaces et quelquefois dans l'eau." Marguerite.

A l'époque où du ciel le fleuve est la peinture, Entre Montréal et Québec, Le trajet peut tenter un cœur d'aventure; Mais l'hiver et ses loups que le jeûne torture Tiendraient un sauvage en échec.

D'entreprendre en avril, à pied, l'affreux voyage, Qui donc a la témérité? Quelque récollet? — Non : une femme. — Son âge? — Soixante-neuf. — Légère? — Oh non! pieuse et sage. — Serait-ce une fatalité?

Son évêque la mande et la voilà partie, Sacoche au dos. Par quels chemins? — A travers la forêt par la neige évanouie : Solitude où la chair frissonne et se défile De l'ombre qui dort sous les pins.

A quoi donc oses-tu mesurer ton audace, Pâle émule des Iroquois? Regarde : hors l'ajour sur la nue et l'espace, Sur le fleuve tout blanc, morne désert de glace, Partout des bois, des bois, des bois!

Vois-tu dans ces réduits de faunes où tu couches, Des gîtes accueillants et sûrs? Songes-tu qu'endormis, les bois sont plus farouches; Que leur ombre à des yeux, leur silence des bouches, Leur âme des rêves obscurs?

Même quand le matin l'enjolive et le dore, Le vieux chêne aux membres tordus Ecrit parfois des mots lugubres sur l'aurore; Le taillis est sournois, la pinède dévore Les rayons qui s'y sont perdus.

Pourtant, l'ombre que fait la coiffure en souffrance Est seule à te voiler le front. O fille, explique-nous cette étrange assurance? Est-ce une crânerie : est-ce une pénitence? Que les anges approuveront?

N'objectez pas à cette femme Que les grands bois sont décevants; On n'intimide pas la flamme; On n'inquiète pas les vents!

Une ardeur céleste l'embrase Que vos raisons n'étendront pas; Elle a les ailes de l'extase, Et la Vierge guide ses pas.

Ne dites pas : Sa tombe est prête Au détour de quelque ravin; Ce n'est pas ainsi qu'on arrête Ceux que pousse le doigt divin.

La Vierge traversa les monts de Samarie; Marguerite, imitant sa Visitation, Prit Jésus dans son âme et, loin de son patrie, Vint sur nos bords passer sa vie en mission.

Et la Mère de Dieu se fait sa providence Pour qu'elle ose braver les hasards et le froid, Et parcourir les bois de la Nouvelle-France, Sans boussole ni chien, et même sans effort.

Elle y voyage comme l'onde Qui chemine en toute saison. De son zèle, ni ce qui gronde, Ni ce qui hurle n'a raison.

Par la forêt comme elle vierge, Drapée aussi d'obscurité, S'en vont son noir manteau de serge Et sa douce intrépidité.

A travers chablis et décombres, Elle passe, on ne sait comment. Telle une ombre parmi les ombres, Elle avance légèrement.

Et sa main ne porte pas d'arme, Ni de raquettes ses soutiens. A Ville-Marie on s'alarme, Ici regimment les halleiers.

Les branches lui fontent la face, Et le spectre recopie De la détrese au front de glace En cercle autour d'elle assise.

Comment gravit-elle une écorce? Comment franchit-elle un torrent? — Qu'on le demande au bois sonore, Au pallon sombre, au flot courant.

Qu'une rivière large et creuse Lui dise, ironique : Passons... Marguerite attend, la poutre! Qu'il se fasse un gué de glaçons.

Mais sans contrôle est la débâcle: La glace tout droit peut passer; Alors, par le pont du miracle, Elle se risque à traverser.

(Suite à la 2ème page)

(Suite de la 1ère page)

Et sur sa personne morale, Imposante de fermeté, Flotte une gaze virginate De grâce et de douce bonté.

Si quelque loup passant la faire : "Va, dit-elle, pour m'étrangler, Attends la fin de ma prière "Au Dieu qui te laisse hurler."

Mais sa prière continue; La fauve n'en voit pas la fin. La pèlerine de la nue Apaisera plus tôt sa faim.

Le soir, dans la neige, elle creuse. Son lit et loge aux quatre vents, Sous des pins dont l'ombre oubliée Ressemble à celle des convents.

Dans l'azur que jamais n'efface Le toit disjoint de sa maison, Elle prend à l'astre qui passe De quoi nourrir son oraison.

Ses yeux, ravis, quittant la terre Alors que tout s'y rembrunit, Vont s'égarer dans le mystère Des cieux ouverts sur l'infini.

La voûte sombre est le portique Par où l'on entre dans le vrai; L'azur profond n'est pas sceptique, Ni le nuage contrefait.

Dans les hauteurs inaccessibles De l'insondable firmament, La nuit de clartés invisibles Allume le scintillement;

Et la vierge, âme qui s'exhale En sainte ardeur, du fond des bois Dit à l'étoile virginate : "A tes rayons j'unis ma voix."

La forêt symbolique a pour elle des charmes : Les noirs sapins ont l'air pieux; L'eau du ciel, cette grâce, dimente leurs larmes; De leurs manteaux givrés couverts, ainsi des carmes, Ils méditent, silencieux.

Le rameau, de verglas étincelant, retombe Comme s'il pleurait en songeant A l'arbre mort, couché sous la neige, sa tombe. En l'air, le blanc flocon imite une colombe Ou mieux une âme voltigeant.

L'églantier garde encor ses fruits et ses épines. Les rids sont gais bien que déserts; Les bourgeois au soleil tendent leurs lèvres fines. Et l'espoir se trahit jusque dans les racines Saillant des rochers ent'ouverts.

La lumière s'incruste aux branches dépouillées. Au murne suaire étendu Sur l'étang, la clartière; aux herbes désolées; A chaque diamant qu'aux buissons les gelées, Pendant les nuits, ont suspendu.

La terre et ses vertus ne se sont qu'engourdies A la froideur des aquilons. Le taillis se réveille aux cadavres amies Du pinson qui revient, aux claires sonneries Qu'égrène le bris des glaçons.

Le vent, plus doux, entonne un hymne de louanges Sur la guitare des rameaux. Ses accords font rêver au choeur lointain des anges. Car, percés par le timbre argentin des mésanges, Ils n'éveillent pas les échos.

Le symbole est partout : Marguerite contemple Les forêts, nefs aux longs piliers, Aux arceaux pleins de ciel où le Maître du temple Suspend les lustres par milliers.

Elle chante en son coeur : "O Sagesse ineffable, "Je vous bénis pour les forêts. "Il n'y manque au bonheur que votre sainte table. "Car la création n'a rien de comparable "A ce que j'y trouve d'attraits."

"Comme l'arbre, privé de soleil, de rosée, "Le serait de fleurs et de fruits; "Sans vous, par le fardeau de la vie écrasée, "Je perdrais tout courage, et mon âme, blâsée, "Serait plus morne que les nuits."

"On pourrait m'enlever ma place dans ce monde "Et rendre inutiles mes jours; "Mais nul ne m'ôtera la charité féconde. "Car elle a sa racine en mon coeur plus profonde "Qu'en terre la base des tours."

Par les monts, les eaux et les plaines. Avec ses soixante-neuf ans, Elle chemine trois semaines, Passant partout comme les vents.

La nuit, mouillée, à la diète, Comment n'a-t-elle pas gelé? — Si tu la sais, forêt discrète, Tes échos n'en ont pas parlé.

En chemin, fille charitable Dont le grand coeur prend les devoirs, Elle rêve d'une autre étable Dont l'ombre se peuple d'enfants.

Elle pense à Marie instruisant, dans le temple, Ses compagnes aux yeux de lumière et d'azur; Ou bien édifiait Nazareth par l'exemple Des plus humbles vertus dans le coeur le plus pur.

Jeune aussi, Marguerite imita ce modèle Et brâta du désir d'ébancher l'avenir En façonnant l'enfance, et son coeur est fidèle A ce vœu que la Vierge a promis de bénir.

A sa vocation divine, Vieille, elle sacrifie encor Son existence qui décline, Comme autrefois ses rêves d'or.

Et c'est la même hardiesse F'ayant la voie au dévouement, Comme aussi la même jeunesse D'enthousiasme entraîné.

Son âme pure qu'ont laissée D'innocentes illusions, Joint à l'essor de la pensée La force des décisions.

Mais l'on ne prendrait l'envergure De son esprit modeste et droit. On'en allant chercher la mesure Dans les profondeurs de sa foi.

Et la voici, sacochée vide, Et depuis quand? le pied peu sec, Le coeur léger, le front sans ride, Entrant, un beau soir, à Québec.

La glace au pied du cap se brise. Tous les chemins en sont pavés... Elle seule n'est pas surprise Que des canots soient arrivés...

Mais, sur le cap, la sentinelle, En la voyant venir de loin, S'est dit : "Quelle est cette hirondelle Que le zéphyr n'annonçait point?"

A. GUINDON.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres dignes, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'emparent du papier, de l'encre, du timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils voulaient bien en prendre nous définitivement.

A PROPOS DE COLONISATION

PROGRAMME DE 1887 — REFLEXIONS DE 1920.

Archevêché d'Ottawa, 11 avril 1920.

Mon Cher Monsieur Héroux, Je viens de lire dans le Devoir votre éditorial: A PROPOS DE COLONISATION — "La plainte du Progrès du Saguenay".

Helas! comme toutes ces choses sont vraies et lamentables! Des plaintes, mais il y a soixante ans qu'on en fait, mais à quel aboutissent-elles toujours? En voici une — mais une véritable plainte — qui a été faite, il y a trente-deux ans. C'était au gouvernement Mercier qui nous arrivait, comme tous les autres, avec de belles promesses qu'on ne tient jamais, ou qui ne tiennent jamais devant le courroux des marchands de bois.

Pensez-vous, en bonne vérité, que celles-ci (ces plaintes) vont avoir plus d'effet que les autres? L'âge m'a rendu terriblement sceptique à l'endroit des conversions gouvernementales!

Ma foi, essayez toujours. Le peuple finira peut-être par se courroucer, lui aussi. Les jeunes ont commencé à montrer les dents au Congrès de Chicoutimi, j'espère qu'ils continueront avec grands applaudissements de leurs aînés des temps héroïques qui, en leurs jours, firent la bonne bataille.

J'aimerais que vous remettiez sous les yeux des lecteurs du Devoir cette pétition qui, dans le temps, fut publiée dans la Vérité de Jules-Paul Tardivel. Il fera du bien à nos ministres contemporains d'en revoir la teneur... et qui soit? la voix des morts fera-t-elle surstruer quelques encroulés dans la vieille routine?

Voilà un programme qui avait du bon sens qu'il ne serait peut-être pas trop tard de mettre à exécution. L'Action française demande: Comment servir. Pour ma part, voici la manière que je conseille.

Bien à vous, C.-A.-M. PARADIS, Ptre, missionnaires-colonisateur.

De La Vérité du 11 juin 1887. COLONS ET MARCHANDS DE BOIS On lira avec intérêt, dans nos sombres certitudes, les mémoires suivants que le R. P. Paradis, O.M.I., a soumis dernièrement à la considération du cabinet provincial: A l'Hon. Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

Honorable Monsieur, Comme c'est le vœu sincère du gouvernement, et que vous-même m'avez souvent manifesté le désir de prendre des mesures efficaces pour régler les rapports des colons avec les marchands de bois, vous voudrez bien me permettre de vous présenter à cet effet les suggestions suivantes:

I C'est un fait reconnu que la totalité ou la presque totalité des terres non colonisées de la province est renfermée dans la circonscription de ce que l'on appelle la Réserve Forestière.

II Toute l'étendue de cette réserve forestière est sous litige, c'est-à-dire concédée à des marchands de bois.

III Ce motif Réserve indique d'une manière générale exclusive du colon. Où allons-nous donc coloniser? Il est facile de voir que le colon ne peut se procurer de terres intéressées, à des déboursés inutiles de la part du gouvernement pour nouvelles inspections, frais de voyages, etc., et définitivement les mêmes difficultés sont toujours à recommencer.

IV Il est vrai que des règlements spéciaux pourvoient à retirer de la réserve les lots qui doivent être mis en vente d'après certaines conditions; mais ces conditions elles-mêmes donnent naissance à mille contestations de la part de parties intéressées, à des déboursés inutiles de la part du gouvernement pour nouvelles inspections, frais de voyages, etc., et définitivement les mêmes difficultés sont toujours à recommencer.

V Or, dans l'intérêt commun du colon, du marchand de bois et du gouvernement, voici, dans mon humble opinion, les moyens qu'il faudrait adopter pour en finir une bonne fois avec tous ces embarras.

1. — Dans tout le territoire compris sous le titre de réserve forestière, il y a de vaste étendus de terrains montagneux, accidentés et rocailleux, confinés à ces endroits la Réserve Forestière et les limites qui doivent être concédées aux marchands de bois.

2. — Toutes les étendues de terrain assez considérables et propres à la culture, réservons-les uniquement et exclusivement à la colonisation sans y permettre aucune limite à des bois.

3. — Cependant même les terres propres à la colonisation pourront être laissées sous licence tant qu'il n'aura pas été déclaré urgent de les livrer à la colonisation.

4. — Sur telle déclaration faite après inspection par des personnes compétentes et autorisées ad hoc, on détachera ainsi, chaque année, selon les besoins, des cantons ou sections de cantons, pour les mettre en vente, et telles ventes seront faites au colon sans réserves.

5. — Comme le bois est aussi nécessaire au colon que la terre pour le parfait fonctionnement de la colonisation, il faut des scieries et moulins dans les cantons qui se développent, le gouvernement doit pourvoir à l'établissement de RESERVES LOCALES de bois pour un plus grand nombre de colons.

6. — Ces RESERVES LOCALES devront être choisies dans les parties incultes des cantons où il reste encore assez de bois de pin ou d'épinette pour alimenter à l'avenir les scieries déjà établies ou qu'il sera à propos d'établir dans les diverses localités pour les besoins exclusifs des dites localités.

7. — Telles RESERVES LOCALES devraient être la propriété de la Couronne et ne pourraient être concédées à des particuliers, ni à des compagnies, ni mises en vente à des colons ou autres.

8. — Les dites RESERVES LOCALES seront soumises aux conditions suivantes: (A) Comme les colons du canton où cette RESERVE LOCALE sera établie ont tout intérêt à garder le plus longtemps possible leur dite réserve, cette dernière sera exempte de la rente foncière payée par les spéculateurs et les marchands de bois.

(B) Chaque propriétaire d'une scierie à l'usage de laquelle la réserve est affectée, devra chaque année, à date déterminée, faire par écrit à l'agent du gouvernement, demande du nombre de billets nécessaires pour l'année courante. Sur permission du dit agent du gouvernement, le nombre de billets voulu sera coupé sur telle partie de la réserve qui lui sera indiquée par le propriétaire, afin d'éviter les déprédations et le gaspillage.

(C) La coupe du dit bois sera soumise en tous points aux règlements du gouvernement, comme chez le marchand de bois quant à la taxe et autres redevances.

(D) La coupe et la descente du bois se fera aux frais et dépens du propriétaire de la scierie ou des scieries locales.

(E) Le propriétaire des SCIERIES LOCALES, n'aura pas le droit de vendre, d'échanger, de donner ou d'employer le bois provenant de la RESERVE LOCALE, qui lui est affectée, à d'autres localités que celle indiquée par le règlement.

(F) Avec le temps, le développement des ressources et de l'éducation, ces RESERVES ainsi établies pour les BESOINS LOCAUX pourront être utilisées pour les fins que se propose l'industrie forestière, dans ce pays, viz: semis, plantations, pépinières, reboisement, etc.

Je regarde par conséquent, l'établissement des dites RESERVES LOCALES comme de la plus grande importance pour la conservation de nos forêts dans toute la province. Cette nécessité se fait sentir de plus en plus.

L'une des causes, à mon avis, de la destruction si rapide de nos bois par la hache et par l'incendie, c'est que l'on n'a jamais intéressé personne à la conservation de nos forêts. Le marchand de bois dévaste tout sans s'occuper qu'il viendra après lui, sachant bien que le colon lui-même est l'ennemi de la forêt. De cette manière nous allons à la ruine d'une richesse que nous regretterons trop tard.

Or, en établissant dans toute la province des RESERVES LOCALES que tous les colons d'alentour auront intérêt à conserver et à respecter, sachant bien qu'ils ne pourront se procurer ailleurs le bois qui leur est nécessaire, nous verrons bientôt les idées du peuple se modifier à ce sujet; nous verrons le colon et l'habitant avoir plus d'intérêt pour la cause publique et la prospérité du pays s'en ressentira considérablement.

D'un autre côté, la situation vraiment pénible et anormale faite actuellement à nos cantons recules par la pénurie de bois de sciage et l'absence de SCIERIES LOCALES et l'impossibilité d'obtenir celles qui existent déjà, une telle situation, dis-je, demande une prompte réforme.

Il nous faut du bois pour bâtir nos maisons, il nous en faut à tout prix. Or, la construction d'une scierie est chose dispendieuse et, quand un pauvre homme a terminé cette entreprise, si toutefois il a le courage de la commencer, tout le bois qu'il y avait dans le voisinage a disparu. Une RESERVE LOCALE couperait court à tous ces inconvénients.

A l'heure qu'il est, je puis vous donner les noms de propriétaires de moulins à Aamond et à Wright qui sont obligés d'aller acheter de la planche à Ottawa, laquelle planche leur revient à \$40.00 le mille pied.

Cet état de choses, est bien déplorable quand on considère que les marchands de bois viennent couper les billets qu'on leur a scieries et que nous n'avons pas même le droit d'en acheter, car ce bois, nous ne le voulons pas pour rien, nous voulons en payer la valeur au gouver-

nement. Tout ce que nous demandons c'est que l'enfant du pays, le colon canadien, puisse lui aussi avoir, en payant, le bénéfice de nos produits qui passent à l'étranger.

J'espère donc, Monsieur le Commissaire, que vous voudrez prendre en sérieuse considération les demandes que j'ai l'honneur de vous soumettre ici; elles sont, comme vous le voyez, de la plus haute importance pour le progrès de notre oeuvre de colonisation.

La méthode que je vous propose ne blesse en rien les droits des marchands de bois, ni ceux du gouvernement, et est très utile au colon. Vous trouverez, ci-joint, une pétition que j'ai l'honneur de vous soumettre pour l'établissement immédiat de quelques-unes de ces RESERVES sur le Haut de la Gatineau et de la Rivière Désert.

Je suis avec considération, Monsieur le Commissaire, Votre tout dévoué serviteur, C.-A.-M. PARADIS, Ptre. O.M.I.

Québec, 7 mai 1887.

Il y a dix ans

(Le Devoir, No 84, 18 avril 1910).

M. Omer Héroux, sous le titre, écrit: "La manifestation d'hier". Elle a obtenu un succès qui dépasse nos croyances, les espérances des organisateurs. Elle témoigne de l'intérêt profond qu'excite un peu partout cette question de la réglementation plus sévère du commerce des boissons alcooliques.

M. Jules Tremblay signe un article intitulé: "Protégez les voyageurs."

La lettre d'Ottawa de M. Georges Pelletier: "L'eau sur le moulin — La réorganisation de l'opposition. — M. Borden reste ce qu'il est. — Chef temporaire. — Aux invalides. — La vieille garde. — Dans le mobilier. — La carrière. — Grandeur et décadence. — La ville dans le mirage. — L'angoisse à l'eau. — Barque encombrée. — L'âge les pousse. — Fidèle serviteur. — Il en prend son parti. — Un orangiste. — Assidu aux séances. — De l'eau dans son vin. — Convaincu. — Un Ecossais solide. — Napoléonien. — Déchéance de M. Foster. — Un intellectuel. — Sophiste. — La récolte. — La fin. — M. Monk reste. — A qui M. Doherty succédera-t-il? — Un trait d'union. — Les sortira-t-il du désert?"

Quinze maisons et un temple protestant, à Saint-Eustache, sont détruits par un terrible incendie propagé par un vent violent.

Les droits de coupe dans l'Ontario. Ils seront augmentés et les salaires des surintendants forestiers seront payés par les concessionnaires.

L'Institut d'architecture proteste contre les horreurs que portent les plans de l'édifice public projeté pour la rue Sussex.

Les Missions Canadiennes du XVII^e siècle. C'est le sujet d'une fort intéressante conférence donnée hier à l'Union Catholique, par M. l'abbé DesRosiers, de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

Le port de Montréal serait ouvert huit mois de l'année. C'est le résultat auquel veut atteindre la Commission du port.

L'Académie de Ville Saint-Paul est entièrement détruite par le feu.

Explosion à la fourrière municipale. Deux inspecteurs de la société protectrice des animaux sont sérieusement blessés.

Violentes émeutes en Chine. Toutes les maisons occupées par les étrangers à Chang Shea ont été détruites, moins le consulat britannique.

Un ouragan aux Etats-Unis. Un grand nombre de maisons détruites à Woodland.

La catastrophe de Bagotville. — On retrouve le cadavre du mécanicien Lalisdas Gagné.

LA MAISON FILIAULT SE SPÉCIALISE

Il est des maisons d'affaires qui deviennent pour nous comme des institutions nationales, tellement leur nom et leur existence se sont identifiés avec notre développement commercial. C'est bien le cas pour la bonne vieille maison Filiault qui, depuis quarante-huit ans, a si bien fait son petit bonhomme de chemin. Son fondateur, de si sympathique mémoire, a laissé à son fils, Joseph, plus qu'un héritage en lui cédant une telle succession. Et certes, disons-le tout de suite, jamais nom ne fut mieux respecté et honoré. Seulement, avec un sang plus jeune, on y voit surgir des idées plus modernes.

Ce doit être là une des raisons qui ont porté la maison Filiault à se spécialiser dans la vente unique des tapis, prélatins, rideaux et cotonnades, pour usage domestique. Mais alors comme cet assortiment est varié et considérable plus que jamais! En effet, toutes les forces de ce magasin étant concentrées sur ce point, on a pu faire mieux et plus.

Nous ne craignons pas d'avancer que la maison Filiault ne fait pas que rivaliser, avantageusement avec ses concurrents, mais qu'elle bat la marche sous le rapport de la nouveauté et de l'originalité sans parler de la variété. Nos lecteurs, et surtout nos lectrices, devraient prendre note de ce fait. (réc.)

Cercle littéraire Jeanne d'Arc SECTION FÉMININE

Lundi soir, le 19, salle de l'Académie Garneau, M. le docteur Ernest Gendreau, professeur à l'école des Hautes Etudes Commerciales, donnera une conférence. Au programme musical, Mme McMillan, Mlles Pelletier, Hinton, Chicoine, McMillan.

Le département de secours pour les cas urgents du Fonds patriotique canadien, de Montréal, cessera tout paiement le 24 de ce mois. (Communiqué.)

BARRETTES. Ce bijou est d'une discrète élégance. Il aime la solitude et s'accommode mal de la promiscuité d'autres joailleries. A lui seul il décore magnifiquement un casaque de robe habillée ou une jaquette tailleur. Bijou révélateur, il est silencieusement éloquent: il exige d'être artistiquement placé, et, suivant sa disposition, il dit le bon ou le mauvais goût de celle qui le porte. Il a cet avantage de convenir à tous les âges. Pour compléter les beaux atours de bébé, il se fait minuscule et s'harmonise délicieusement avec les boucles blondes, pourtant si indifférentes à ses charmes. Pour les jeunes filles, il s'orne de fleurs gracieuses. Pour les jeunes femmes, il se couvre d'une factieuse parure de pierreries. Pour celles qui n'ont plus vingt ans, il se revêt de perles, et dans cet accompagnement il a d'adorables calineries pour les cheveux blancs. Sous sa forme la plus somptueuse, la barrette est en platine, sertie de diamants. En or 14 carats, elle s'agrément d'onix sertie de perles, de perles seules, de camées, de péridot, de saphir, d'améthyste, et comme bien on pense, dans une grande variété de modèles. Enfin, sous sa forme la moins dispendieuse, la barrette se donne en gaze d'amitié entre jeunes filles. Elle est aussi le premier cadeau qu'on offre à la bien-aimée: dans son muet langage, elle s'acquiesce fidèlement des messages qu'on lui confie et qu'au besoin elle amplifie heureusement en les répétant à la seule oreille qui doit les entendre. Mais, pour mieux juger, venez donc les voir. Scott & Bousquet Frères Limitée Bijoutiers et joailliers 479 est, rue Ste-Catherine

ENCADREMENT. Ornementation d'Intérieurs. — notre spécialité. Confiez à des spécialistes l'exécution de travaux tels que cadres, miroirs, glaces, consoles, tables, écrans, paravents, etc. Nos 15 ans d'études et d'expérience dans la production de dessins toujours vivants des périodes de Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, etc., nous permettent de donner à nos clients les styles qu'ils affectionnent. — Et nos prix ne sont pas exagérés. MORENCY FRERES 346 EST, RUE SAINTE-CATHERINE.

O. Martineau & Fils Limitée. 371-EST, RUE MARIE-ANNE. Manufacturiers de MONUMENTS en gros. Monuments en granit et en pierre à chaux. Cette vignette représente le genre de travail que nous pouvons faire. Avant de commander votre monument, demandez nos prix. NOUS DONNONS LE MEILLEUR TRAVAIL POUR LES PLUS BAS PRIX.

LE BON JAMBON. PORTE LA MARQUE S. L. CONTANT. RETENEZ BIEN LE NOM — en allant chez votre épicier ou boucher.

Digne de votre patronage LE PAIN "VICTORIA" ou "PARISIEN" DE LA BOULANGERIE J.-A. BROUSSEAU, Limitée 49 à 75 RUE BOYER. Ce pain — cuit sur la sole — est sain et nourrissant. Il est, à cause de sa saveur caractéristique, l'aliment préféré de tous les âges. Appelez St-Louis 678 — si votre épicier n'en a pas, de ce pain au goût vraiment délicieux.

DENTS EXTRAITES ET TRAITÉES SANS DOULEUR. DENTIERES—Or, Aluminium, Gold Dust, Vulcanite. FONDS—En or solide, Porcelaine. OBTURATION—Or pur, Porcelaine, Platine et Argent. Dr J. A. PINAULT, CHIRURGIEN-DENTISTE 494, RUE SAINTE-CATHERINE, MAISONNEUVE, COIN LETOURNEUX. Tél. LaSalle 2708. Prix raisonnables. Satisfaction garantie. Ouvert tous les soirs.

Le Fonds Patriotique Décès. GÉRAVAIS. — A Berthier, le 15 avril 1920, à l'âge de 61 ans, est décédé Mme Joseph Hérault Gervais, mère du chanoine Gervais, principal de l'École normale de Joliette. Les funérailles auront lieu lundi, le 19 courant, à 11 h. 30, à Berthier, après l'arrivée du train de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CALENDRIER

LUNDI, 19 AVRIL 1920 SAINT URMAR

Levier de soleil, 5 heures 13. Coucher du soleil, 6 heures 45. Lever de la lune, le soir. Premier quartier de la lune, le 25, à 4 h. 24 m. du matin.

— DERNIÈRE HEURE —

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

DEMAIN, DIMANCHE, 18 AVRIL 1920

5ème DIMANCHE APRES PAQUES

SOLENNITE DE L'ANNOUCCIATION

Levier de soleil, 5 heures 15.

Coucher du soleil, 6 heures 44.

Lever de la lune, le matin, à 4 h. 48.

LES NOUVEAUX ÉMOLUMENTS

LE BUREAU CENTRAL DE LA COMMISSION DES ÉCOLES ADOPTE LA NOUVELLE ÉCHELLE DES SALAIRES — LIÉS PAR UN CONTRAT — LE RÔLE DES VISITEURS DES ÉCOLES.

Le Bureau central de la Commission des Écoles catholiques a adopté, à sa séance spéciale d'hier après-midi, la nouvelle échelle des salaires des professeurs, au cours de l'année 1920-21. Tous les commissaires étaient présents à l'exception de M. J.-M. Perrault.

Il y eut une assez longue discussion avant l'adoption définitive du rapport du comité des finances que préside M. J.-A. Richard. Le commissaire Brophy, curé de Sainte-Agnès, a réclamé en faveur des instituteurs qui sont, depuis vingt-cinq et trente années, au service de la commission, un salaire maximum, soit \$2,500 par année. M. Aimé Geoffrion, le juge Lafontaine, M. l'abbé Labelle se sont opposés à cette demande de M. l'abbé Brophy. Les commissaires, en majorité, ont déclaré que les salaires accordés, cette année, ne pouvaient être augmentés d'un seul sou. Les ressources financières de la commission ne le permettent pas.

Après l'adoption du rapport du comité des finances, M. le juge Lafontaine a ajouté quelques paroles d'explication et d'avertissement. Le personnel enseignant du Bureau central doit être satisfait des augmentations allouées cette année. Quand les professeurs laïques sont venus à Québec, ils étaient heureux de voir qu'on disposait d'une somme de \$200,000 pour le relèvement des traitements. La somme prévue a été de beaucoup dépassée : elle atteint maintenant \$307,700, soit \$107,700 de plus que le montant prévu. Il est inutile de demander de nouvelles augmentations pour cette année. Celui qui le fera signifiera simplement qu'il veut sortir du corps enseignant. Le personnel enseignant et le Bureau central sont maintenant liés par un contrat : de part et d'autre, on n'en peut s'éloigner. M. Lafontaine a suggéré que les commissaires de district emploient des institutrices pour enseigner à des enfants qui apprennent à lire; l'économie sera grande et le succès, assuré. M. Lafontaine a aussi invité les visiteurs des écoles de savoir pas à intervenir sur les questions de salaire. Leur rôle est d'être pédagogues.

Le secrétaire a lu encore une lettre de l'Association du Bien-Être des Instituteurs et Institutrices de Montréal, désapprouvant la nouvelle échelle de salaires, telle que soumise à la séance du 13 courant, par conséquent, avant la révision du rapport même du comité des finances. Les commissaires ont passé outre; ainsi qu'à une communication des institutrices de l'Alliance Catholique, au nom même des changements apportés en leur faveur dans la révision de l'échelle de traitements.

LES NOUVEAUX SALAIRES

Min. augann. Mox. Instituteurs laïques, célibataires, \$ 900 \$100 \$2,500 Instituteurs laïques mariés, \$1,200 \$100 \$2,500 Principaux, \$2,000 \$200 \$3,000 Les instituteurs du cours académique recevront un supplément de \$200.

Les instituteurs spéciaux, munis d'un brevet, auront les mêmes traitements que les instituteurs réguliers. Sans brevet, leur salaire maximum sera de \$2,300.

Les instituteurs spéciaux au service de la commission pendant une moitié de l'année, auront un minimum de \$700 et un maximum de \$1,250, avec une augmentation annuelle de \$50. Un supplément de \$200 sera payé aux principaux ayant des écoles de 16 classes ou plus. L'instituteur suppléant gagnera \$5 par jour.

Min. Augann. Max. Instituteurs, \$625 \$75 \$1,200 Directrices, \$1,000 \$100 \$1,400 Les directrices des académies recevront un supplément de \$100.

Les institutrices spéciales, munies d'un brevet, recevront \$900. Les institutrices sans brevet, au service de la commission pour une moitié de l'année seulement, recevront un salaire minimum de \$400, maximum de \$600, et une augmentation de \$35. A celles des directrices d'académies ou d'écoles de 16 classes ou plus, qui auront atteint leurs traitements maximums, un supplément de \$100 sera payé.

Instituteurs religieux, \$600 ; directrices, \$700. Instituteurs religieux, \$425 ; directrices, \$500. Les indemnités de logement sont maintenues à \$125 pour les religieux et à \$100 pour les laïques.

Les gardiens logés, ayant le soin d'une école de dix classes, auront de \$900 à \$1,200; les gardiens non logés auront de \$1,200 à \$1,500. Les sténodactylographes à l'emploi de la commission auront des traitements minimum de \$750, maximum de \$1,000, avec une augmentation annuelle de \$75.

Le comité recommande pour l'année 1920-21 seulement de porter les augmentations régulières de \$100 aux instituteurs et de \$75 aux institutrices à \$200 et à \$100 respectivement. Les régisseurs seront payés uniformément \$2,000, tandis que les comptables célibataires gagneront \$1,500 et les comptables mariés, \$1,700. Le salaire uniforme de \$4,000 aux directrices secrétaires

LE PROCÈS CAILLAUX

ME LESCOUVE TERMINE SA PLAIDOIRIE ET NE DEMANDE PAS LA PEINE DE MORT.

Paris, 17. — M. Théodore Lescouve, procureur de la république, a terminé, hier, sa plaidoirie dans la cause de Joseph Caillaux, accusé de trahison. Il a déclaré que l'article 205 du code militaire, lequel entraîne la peine capitale ne s'appliquait point dans l'espèce, et demanda par contre que les articles 77 et 79 du code pénal suivent leur cours.

Le procureur a manifesté son exaspération contre le crime de Bolo-pacha et de Duval, dont les mains, a-t-il dit, ont été souillées par l'or allemand. Caillaux mérite une punition pour crime politique.

M. Lescouve a exposé les faits simplement sur un ton calme, ne s'échauffant qu'à la fin de sa plaidoirie, alors qu'il déroula la triste histoire de Bolo, de Duval, d'Almeryda, tous trois exécutés comme de misérables traîtres à leur pays, parce que l'Allemagne savait que Caillaux était en arrière d'eux, ajoutant que ce dernier doit en avoir du remords maintenant.

L'accusé, visiblement surexcité, s'écria: "Non!" et le procureur de répliqua: "Je le regrette pour vous!"

Puis M. Lescouve rappela la parole de Caillaux à son domestique, au moment où il était arrêté: "Si j'allais devant une Cour martiale, je serais exécuté!", comme preuve de ce qu'il se sentait coupable. Il demanda à la Haute Cour de remplir son devoir, de peser toutes les considérations de clémence, les avertissant de ne point pousser l'indulgence trop loin.

«Votre sentence, a-t-il conclu, doit être une leçon pour les vivants et une réparation pour les morts.»

La Cour siégera samedi et dimanche, pour entendre les plaidoiries de la défense.

UN DEFICIT AU MINISTÈRE DES POSTES

Ottawa, 17. — (S.P.C.) — Comme le maître général des postes s'attend à un déficit considérable pour le présent exercice, il ne songe aucunement à enlever la taxe de guerre d'un sou pour affranchir les lettres, ni celle de deux sous sur les chèques. L'une et l'autre rapportent au delà de huit millions par année.

Au contraire, le ministre fera la guerre aux privilèges d'affranchissement, dont jouissent nombre de ministères à Ottawa, les supprimant tous à l'exception des ministères et des députés.

Le ministère des postes va subir à son tour les coups de la crise actuelle. Les compagnies de chemins de fer ont augmenté considérablement leurs taux; au lieu de 17 sous par mille, pour chaque wagon-poste, elles exigent dorénavant, 37 sous et deux-quarts, ce qui entrainera une dépense additionnelle de quatre millions.

En outre, les employés des postes réclament des augmentations de salaires qui absorberont près de deux millions, et les commis de la mille rurale demandent \$60, par mille, pour transporter les courriers au lieu de \$30. Dans les villes, les compagnies de tramways exigent davantage pour transporter les facteurs.

Les trophées de guerre

Londres, 17. — On annonce officiellement que l'on a distribué environ cent mille trophées de guerre aux musées des dominions. Le Canada en a reçu 1,175. Ce sont des fusils et des mitrailleuses.

Le prince Joachim à l'amende

Berlin, 17. — Le prince Joachim Albrecht de Prusse, a été condamné à 500 marks d'amende, pour avoir participé à l'attaque contre la commission française dans la salle de l'hôtel Adlon.

sera payable à compter du mois de juillet 1920. Voici enfin un relevé des augmentations générales que le Bureau Central a approuvées:

PERSONNEL ENSEIGNANT: Religieux, Nom- Augmen- Mon- tation tant; Instituteurs, 530 \$100 \$53,000; Directrices, 851 \$100 5,100; Instituteurs, 800 \$125 \$100,000; Directrices, 280 \$125 \$10,000.

LAIQUES: Instituteurs, 340 \$200 \$68,000; Directrices, 380 \$100 \$38,000; Total des augmentations au personnel enseignant, \$274,100; Gardiens, \$27,600; Régisseurs, 1,200; Comptables, 800; Directrices-secrétaires, 4,000; Total des augmentations, \$33,600 \$33,600; Grand total des augmentations, \$307,700.

LA SITUATION S'AMÉLIORE

LA GREVE DES EMPLOYÉS DE CHEMINS DE FER AUX ÉTATS-UNIS, TOUCHE À SA FIN — LES GRÉVISTES VONT PROFITER DE L'OFFRE QUI LEUR A ÉTÉ FAITE.

New-York, 17 (S. P. A.) — Les fonctionnaires des compagnies de chemins de fer disent que la grève des cheminots touche à sa fin. Ils donnent pour raison l'amélioration du transport des marchandises et des voyageurs. Une autre raison aussi est que les assemblées tenues par les chefs de la grève sont de moins en moins suivies. Les grévistes semblent se rendre compte qu'ils ont perdu la partie.

Un grand nombre de grévistes, semblent vouloir profiter de l'avantage que leur offrent les compagnies en leur donnant jusqu'à midi, aujourd'hui, pour retourner à leur travail. Les directeurs des compagnies de chemins de fer n'ont reçu aucune réponse des "brotherhoods" à l'ultimatum qu'ils leur ont envoyé dernièrement.

L'Association des marchands de New-York a demandé au président Wilson de prendre les mesures pour mettre fin à l'état de choses déplorable qui existe actuellement dans le domaine des transports aux États-Unis.

Des grévistes ont remis à la police des pamphlets dans lesquels les radicaux demandaient aux grévistes de s'unir pour paralyser tout le système des transports aux États-Unis et pour montrer leur force.

Certains unions locales ont répudié cette littérature révolutionnaire qui leur est distribuée par des groupements de radicaux.

Cinq cents chauffeurs et mécaniciens de Baltimore ont voté pour retourner au travail. Les employés de trains du même endroit ont décidé de rester fidèles à leur patrons, au risque même d'en courir l'expulsion de leur union. Un peu partout on rapporte que les grévistes sont de moins en moins nombreux. Les aiguilleurs de Toledo veulent reprendre leur besogne en attendant que la commission des chemins de fer ait rendu une décision sur leur cas.

On dit que par tout le pays le service des voyageurs est presque normal, tandis que le service des marchandises s'améliore rapidement.

LES RADICAUX NY SONT POUR RIEN

Washington, 17. — (S.P.A.) — M. Frank Morrison, le secrétaire de la Fédération américaine du travail a déclaré que contrairement aux affirmations du procureur-général Palmer, la grève des cheminots n'est pas une grève ordinaire mais une grève montée par les éléments radicaux du pays.

La commission des chemins de fer s'est réunie hier, pour continuer à discuter la question des salaires des cheminots. M. Morrison déclare que la grève a été mal jugée par le gouvernement. Cette grève est simplement une révolte de l'ouvrier contre les conditions économiques du pays; c'est une grève déclenchée afin d'obtenir une augmentation de salaire. M. Morrison base sa déclaration sur des rapports qui lui ont été donnés par un certain nombre de chefs ouvriers qui ont fait une enquête sur les causes intimes de cette grève.

ACCUSE PRÉLUVE

Chicago, 17. — (S.P.A.) — Le major-general Wood, qui est revenu à Chicago, déclare qu'il n'a pu obtenir aucune preuve que la grève des cheminots ait eu quelque chose à faire avec les I. W. W. Le général Wood a constaté que la situation du transport s'est améliorée à travers tout le pays.

M. A. F. Whitney, vice-président de l'Union des cheminots de Chicago a averti les grévistes de cette union que s'ils ne retournent pas à leur travail avant midi aujourd'hui, ils seront expulsés de l'union.

Vingt-cinq chefs de la grève sont actuellement sous verrous à Chicago et on affirme que la situation est meilleure dans cette région. Les chefs de la "brotherhood" des cheminots ont révoqué la charte de trois unions locales dont deux à Chicago et l'autre à San Francisco.

L'arrivée des wagons de bestiaux est presque normale aux abattoirs de Chicago. Il y a actuellement 481 locomotives qui fonctionnent dans le district de Chicago.

Accusé de plusieurs vols

Des marchandises d'une valeur de plusieurs milliers de dollars ont été retrouvées, par les détectives McCann et Bélanger, hier soir. Ils ont arrêté Gordon McGregor, 17 ans, d'Ottawa, et Léon Maloney, 18 ans, 258 est, rue Lagauchetière. On accuse ces deux jeunes hommes de vols en plusieurs magasins de la ville, chez Davies, 366 ouest, rue Sainte-Catherine; chez Rod, Samster, 213 ouest, rue Saint-Laurent. Quand ils furent arrêtés, les deux jeunes gens avaient des casquettes que M. Duval, a identifiées. Comparution, ce matin.

Deux ans de baigne

Robert Pilon, qui s'est avoué coupable du vol d'un calice en l'église Saint-Patrice, a été condamné à deux ans de pénitencier, par le juge Décarie.

LE SORT DES VIEILLES MAISONS

LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUITÉS ET LA DISPARITION DES VIEILLES CONSTRUCTIONS — LES NOUVELLES ARMOIRIES DU CANADA. UN DON DE M. U.-H. DANDURAND ET DE MME CHARTON.

La Société des Antiquités et de Numismatique s'est préoccupée, hier soir, au Château de Ramezay, de la disparition prochaine des anciennes maisons de la rue Saint-Vincent, de la rue Sainte-Thérèse et de la rue Saint-Gabriel, acquises par le gouvernement provincial.

Quelques-unes comptent deux siècles d'existence, et constituent des reliques précieuses de la période historique des premiers temps de la colonie. La Société a chargé quelques-uns de ses membres de surveiller les travaux de démolition, afin de sauver tout ce qui présente un caractère historique sérieux.

M. J.-A. Hériot a soumis aux membres le projet d'armoiries nouvelles pour le Canada, tel qu'élabore par un comité spécial des autorités fédérales. On s'est rallié au choix des anciennes armes de France, d'azur à trois fleurs de lis d'or et d'un chef d'argent chargé de trois feuilles d'éclair de gueule, ayant comme cimier un lion tenant dans sa patte une feuille d'érable et comme support un lion et une héronne, une feuille d'érable épancée sur l'épaule de chacun des deux, et comme devise "Dieu protège le Canada" ou "A mare ad mare". Ces armoiries ont été soumises au collège héraldique de Londres dont la décision est attendue incessamment.

Parmi les offres faites à la société des numismates, signalons celle de M. U.-H. Dandurand, présentant à la Société la première automobile qui ait fait son apparition à Montréal, en l'année 1895. C'est une machine Dion-Bouton qui porte le No 1 et les permis de la ville de Montréal et de la province de Québec.

Mme Charton a également offert à la Société de lui faire tenir par l'entremise de son fils, le lieutenant Charton, une collection de souvenirs de la dernière guerre, si la Société peut affecter une salle à cet effet.

Ces offres ont été acceptées avec reconnaissance par la Société des Numismates, qui désire exprimer à Mme Charton et à son fils, ainsi qu'à M. U.-H. Dandurand, ses sentiments de gratitude.

Un comité formé de M. Victor Morin et du Dr Atherton, a été chargé de s'entendre avec les religieuses de la Congrégation Notre-Dame pour ériger à l'occasion du trois centième anniversaire de la naissance de la vénérable Marguerite Bourgeoys une plaque commémorative à l'endroit où la fondatrice de la Congrégation a établi sa première école.

M. L. A. Renaud a exhibé une médaille accordée pour bravoure sur les champs de bataille à un soldat du 23e bataillon pendant la dernière guerre.

M. Watson a produit pour être exposés au château Ramsay, deux tableaux signés Krichoff, peintre canadien de grande célébrité. Il a été produit aussi à la Société en exécution du testament de Mme Filides, un portrait peint par son mari, du dernier Baron de Longueuil. Ce portrait qui est de fort belle tenue, est évalué à \$5,000.

Enfin, la Société a nommé C. A. Harwood, délégué à la Société Royale dont les séances commenceront le 18 mai prochain.

Des plaintes contre des hôteliers

La commission des patentes s'est réunie, hier après-midi, pour entendre les plaintes des treize particuliers contre treize hôteliers de Montréal. Les juges Bazin, Choquet et Finnie étaient sur le banc. Les plaintes déposées, la commission entendra maintenant les causes le 23 courant.

Condamné pour refus de pourvoir

Le magistrat Lantôt a condamné à six mois de prison, et à \$50 d'amende, un nommé Henri Lafrance, accusé de refus de pourvoir. L'accusé est un récidiviste qui touchait du fonds patriotique \$120 par mois pour sa famille et qui ne lui en donnait pas un sou.

Les figaros

Cornwall, 17. — Les maîtres barbiers qui ont récemment élevé leurs prix ont fait subir une nouvelle hausse sans avertir leurs clients. De 25 sous pour une coupe de cheveux, ils ont passé à 35 sous, puis maintenant le prix courant est de 50 sous. On doit maintenant payer 35 sous pour la barbe taillée. La barbe ordinaire coûte 15 sous.

Fracture du crâne

Désiré Lafrance, 40 ans, employé du département de l'incinération, en essayant de lever une poubelle de cendres, est tombé en bas de sa voiture. Il s'est fracturé la base du crâne, et les chirurgiens de l'hôpital Notre-Dame jugent son état comme excessivement grave.

Tué par un char

J.-S. Crowley, 46 ans, 212a, 5e avenue, Dominion Park, a été renversé hier, par un tramway, au circuit Lachine. Il s'est fracturé le crâne et les deux jambes. Sa mort a été instantanée. Le coroner Prince ira enquêter à Lachine.

LE RÈGNE DES SALOPETTES

UNE PARADE DE GENS EN SALOPETTES A NEW-YORK — UNE CAMPAGNE CONTRE LA CHERTÉ DU VÊTEMENT — A CHICAGO — A BOSTON.

New-York, 17. — (S.P.A.) — La métropole verra aujourd'hui une parade de gens en salopettes, organisée par le Cheese Club. Tous les membres du club ont promis de se porter à l'avenir que des salopettes, sur la rue, au théâtre, dans les bureaux, partout, afin de protester contre le prix exorbitants des vêtements.

Le club a tenu, hier, une réunion dans les salles des artistes de vau-deville, 46e rue, afin de faire les préparatifs nécessaires. Les membres entendent lancer une campagne qui puisse porter des fruits; ils ont reçu l'adhésion expressée du Rotary Club, du Colony Club, de la Bronx Business Men's League.

LES AUTORITÉS LA PERMETTENT

Washington, 17. — Le "Club des Salopettes" (Overall) a obtenu aujourd'hui ce qu'on pourrait appeler une approbation officielle.

En effet, le secrétaire de la Marine a donné la permission aux membres de ce club formé d'employés de la base navale de Norfolk, des chantiers maritimes et de la ligne d'Hampton, d'acheter les uniformes des matelots au prix coûtant. Deux cents salopettes du dessin porté par l'American Blue Jacket seront alloués à chaque membre du club.

Chicago, 17. — Un jeune homme est descendu du train de New-York vêtu en salopettes; aussitôt un groupe de personnes se joignit à lui pour suivre son exemple et le club s'organisa, dans le quartier le plus honorable Highland Park.

Un juge, des professionnels, des hommes d'affaires, vont endosser la salopette pour vaquer à leurs affaires.

Boston, 17. — Des clubs de salopettes viennent de se former à Boston, à Springfield et à Salem. Des ministres protestants vont prêcher en faveur des salopettes, au prône, dimanche, afin de protester efficacement contre le coût élevé de la vie.

Fort Smith, Ark., 17. — Plus de mille hommes d'affaires et étudiants ont revêtu les salopettes aujourd'hui, pour combattre ainsi, par l'exemple, la cherté des habits.

Miami, Okla., 17. — L'Association du barreau du comté d'Oklahoma a formé aujourd'hui un Club de Salopettes, composé d'avocats du comté et de juges du district et de la cour de comté.

Topeka, Kansas, 17. — Un mouvement a été lancé par Ed. Thackney, commissaire de l'état des prix raisonnables, pour amener tous les délégués de la convention démocratique de l'état, qui doit avoir lieu à Wichita le 22 avril, à porter des salopettes et des chemises d'une étoffe commune.

Liberal, Mo., 17. — Dans presque toutes les maisons d'affaires de Liberal, on peut lire des affiches: "Nous sommes membres du Club des Salopettes".

Les publications de Hearst

Ottawa, 17. — Le Dr Edwards a demandé à M. George Foster si le gouvernement avait l'intention d'adopter une loi pour prohiber la circulation au Canada "des publications infâmes connues sous le nom de publications Hearst". Le premier ministre intermédiaire a répondu que le gouvernement avait été saisi de cette question et que pour le moment il ne pouvait donner de réponse plus précise sur les intentions du ministère.

Droits de douane qui disparaissent

Ottawa, 17. — (S. P. C.) — Les droits de douane, sur le foie des États-Unis importé au Canada par les divers ports d'entrée du Manitoba, n'existent plus par suite de la pénurie de fourrage dans cette province. Un ordre-en-conseil y pourvoyant vient d'être passé par le gouvernement fédéral. A cause de la pénurie survenue intérieurement dans toutes les provinces de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie Anglaise avaient aussi vu ces droits disparaître.

Mutilé par une explosion

Aimé Lapièrre, 53 ans, forgeron, 2658 rue Cartier, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, hier après-midi, affreusement mutilé par une explosion prématurée. L'ouvrier venait de poser un bâton de dynamite sous le pontage d'une éolienne quand la dynamite a explosé trop vite. Lapièrre a perdu un oeil et la figure est tellement mutilée que l'on a dû faire une opération. On craint d'être obligé de pratiquer l'ablation de l'autre oeil.

LA FEMME GAGNON SERAIT FOLLE

C'EST LE MOYEN QU'ÉVOQUE SON DÉFENSEUR, Me FRANCOEUR.

Québec, 17. — (D.N.C.) — Des développements inattendus se sont produits, hier après-midi, au procès de la femme Gagnon, accusée d'avoir causé la mort de la fille de son mari, par de mauvais traitements.

Lorsque la Couronne a déclaré sa preuve close, à la séance d'hier après-midi, la défense a annoncé son intention d'ajouter à son plaidoyer d'innocence, celui de folie. Me Francoeur a déclaré que sans admettre la véracité des faits révélés, ceux-ci étaient si extraordinaires qu'il ne pouvait en venir à autre conclusion que sa cliente serait folle si elle les avait accomplis. Il a demandé à la cour la nomination d'une commission d'expertise médicale pour examiner l'accusée et faire connaître son état mental. Le procureur de la défense a déclaré que les faits dévoilés sont si stupéfiants qu'il ne sait plus où il en est. La cour s'est ajournée pour quelques minutes. A la reprise de la séance, Me Francoeur a réitéré son intention de plaider folie et a demandé d'ajourner la cause à ce matin, afin de lui permettre de voir à son affaire. On essaiera aujourd'hui d'établir que l'accusée est irresponsable, et il est probable que le juge nommera ensuite une commission pour examiner l'accusée, afin de renseigner parfaitement le jury.

C'était d'abord l'intention de la défense d'alléguer que la mort était due, non pas à des mauvais traitements, mais à une affection de la moelle épinière, mais il a fallu se rendre à l'évidence, à la suite des derniers témoignages entendus dans cette malheureuse affaire. Les derniers témoins de la Couronne ont été M. Mailhol, juge de paix, et M. Arcadius Lemay et Adolphe Gagnon, qui sont allés avec lui voir la petite Aurèle le jour de sa mort. C'est le curé de la paroisse qui a demandé au juge de paix d'aller avec lui chez Gagnon, parce qu'il s'était aperçu qu'il se passait quelque chose d'étrange.

MM. Lemay et Gagnon ont déclaré qu'ils ont trouvé l'enfant dans un état affreux. M. Gagnon dit qu'il l'a trouvée tellement "décomposée" pour employer sa propre expression, qu'il n'a pu supporter ce spectacle et est parti aussitôt.

On commencera, ce matin, l'enquête sur l'état mental de la femme Gagnon.

Le rapport du chef Chevalier

Le rapport annuel du chef Chevalier, à la commission administrative, contient des chiffres intéressants. Voici un sommaire du travail de la brigade des pompiers; pendant l'année les pompiers ont reçu 3,375 appels; 1,518 incendies ont été maîtrisés par les pompiers mêmes et 313 par les propriétaires. Environ 1,831 fausses alarmes ont été sonnées, et 678 alarmes inutilisées pour des "feux de poêles". Aux avertisseurs des rues, on a sonné 608 alarmes fausses, dont 169 aux avertisseurs automatiques. Il y a eu 59 alarmes par téléphone. Vingt-sept feux ont nécessité une seconde alarme, trois, une troisième alarme, et un, une alarme générale. La brigade a répondu à quatre incendies en dehors de Montréal. Les pompiers se sont imposés un travail supplémentaire en arrosant les patinoires publiques.

Le rapport rappelle la mort de neuf pompiers durant 1919. Vingt personnes sont mortes des blessures reçues dans des incendies et vingt-deux ont été plus ou moins grièvement blessées. Seize personnes ont été sauvées par les pompiers. L'incendie la plus désastreuse au point de vue de pertes de vie a été celui du parc Dominion, le 10 août.

Le bureau de la prévention des incendies a fait 1,119 inspections de bâtiments et l'Underwriters' Association a désigné 27 édifices insuffisamment aménagés en cas d'incendies.

Lois qui allaient être oubliées

La police a décidé de mettre en force la section 401 des règlements municipaux et comme conséquence, environ 300 automobilistes ont été arrêtés hier. Libérés moyennant un dépôt de \$5 ou \$10, ils comparaitront, ce matin, devant le recorder. Le règlement 401 défend aux automobilistes de conduire leur machine sur les rails des tramways. La compagnie à maintes reprises s'est plainte et maintenant que les rues n'ont plus de neige la ville a décidé de mettre ce règlement en vigueur.

D'autres automobilistes ont été arrêtés en vertu du règlement 450 qui ordonne aux chauffeurs d'arrêter leurs autos à dix pieds en arrière du char qui arrête et défend de partir avant que le tram ne soit en mouvement.

Les détenus feront l'aumône

Le shérif Lemieux a permis à la Canadian Prisoners' Welfare Association de poser des troncs pour les offrandes aux détenus au palais de justice. Le recorder Semple a donné la même permission pour la cour du recorder. Le grand connétable Cinq-Mars est chargé de recueillir les offrandes.

Mgr Mathieu s'en va à Rome

Québec, 17. — Sa Grandeur M. Mathieu, archevêque de Régina, est revenu hier soir, à Québec, avec son secrétaire. Tous deux s'embarqueront le 20 avril, avec S. E. le cardinal Bégin, pour Rome, comme son Eminence, l'archevêque de Régina va faire son voyage ad limina.

POUR ÉTOUFFER LE COMLOT

ON MANDE DE BERLIN L'ARRÊTATION DE LUETTZWITZ ET DE PLUSIEURS AUTRES PERSONNES QUI AURAIENT TRÉFÉ DANS UNE NOUVELLE CONSPIRATION. — L'ATTITUDE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Berlin, 17 (S. P. A.) — On a arrêté, hier, le général Luettwitz, dictateur militaire de von Kapp et Bischoff, son bras droit. Cette arrestation a été opérée pour empêcher le nouveau coup d'état qu'on se prépare, dit-on, en Allemagne.

Berlin, 17 (S. P. A.) — On a arrêté, hier, l'arrestation d'un certain nombre de soldats conspirateurs dans les bureaux du ministre de la guerre Gessler. Un groupe de gens qui appartenaient à une organisation bolcheviste, ont aussi été arrêtés. On dit qu'ils complotaient un soulèvement nationaliste-bolcheviste.

VON KAPP A STOCKHOLM

Stockholm, 17 (S. P. A.) — Les journaux locaux annoncent que le Dr Kapp a été incarcéré à Stockholm, mais la nouvelle n'est pas encore officielle.

LES ALLIÉS A SAN-REMO

Londres, 17 (S. P. A.) — La conférence de San-Remo discutera l'attitude que les Alliés doivent

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

Avez-vous remarqué que, lorsque nos amis sont dans la joie, célèbrent un événement heureux, nous nous tenons volontiers à l'écart après les avoir félicités : nous craignons de gêner, d'être de trop. Sont-ils malheureux au contraire, nous accourons, nous multiplions les témoignages de sympathie, sur un simple mot d'invitation, nous nous installons chez eux : il semble que la peur d'être importuns ait complètement disparu, c'est comme si nous faillions notre part de leur douleur.

Il y a là, sans doute, de l'affection et une pitié bien naturelle pour ceux que nous aimons, mais il y a plus, je crois. Cette attirance de la douleur chez les autres, nous la trouvons, sous une autre forme, dans notre propre douleur. Avec quel soin jaloux nous la gardons, comme il nous semble qu'elle soit profanée par les sympathies banales : nous la tenons cachée comme un trésor terrible et précieux que nous aimons.

Et voyez quel regret poignant nous éprouvons, presque un remords, quand, fatalement, avec le temps, notre douleur nous quitte, que les traits de ceux que nous avons tant pleurés s'effacent, et que nous pouvons sans trembler relire des lettres qui furent un jour pour nous des messages de vie ou de mort. C'est donc que la douleur est un de nos biens? Elle éveille ce qu'il y a de plus caché, de plus mystérieusement bon dans nos âmes et nous lui rendons une sorte de culte.

J'ai pensé à cela hier après avoir rencontré une personne qui m'expliquait fébrilement tous les moyens qu'elle prenait pour se distraire d'une perte douloureuse... elle m'a paru anormale, je lui voyais une âme pauvre et j'en avais pitié, de cette pitié un peu méprisante que nous inspire le mendiant qui refuse du travail.

Savoir souffrir, savoir être heureux, c'est vivre tout entier avec son âme et selon la volonté de Dieu qui a créé pour nos âmes la profondeur du bonheur et de la douleur.

Je le sais, tous nous redoutons la souffrance et nous cherchons à l'éviter, c'est naturel et bien légitime, mais quand elle nous atteint, c'est notre noblesse de l'accepter bravement, dans toute sa tristesse, et notre générosité porte en elle sa récompense : nous ne tardons pas à sentir en nous l'action bienfaisante de la douleur : elle fonde notre égoïsme et nous rapproche de tous ceux qui sont malheureux.

Et puis elle passe... le cœur le plus fidèle ne peut retenir toute sa douleur car on ne peut passer son existence dans un sanctuaire. La vie reprend ses droits, impose ses devoirs et offre de nouveau ses joies, et notre âme rassérénée se tourne vers le bonheur comme la fleur vers le soleil, et doucement il lui vient de toute la beauté et de tout l'espoir du monde que Dieu fit pour elle, de la beauté mystérieuse des âmes, de sa propre puissance d'aimer et de donner de la joie.

Donner de la joie, c'est la leçon qu'apprend le mieux l'âme dans la douleur, mais elle ne peut donner que ce qu'elle possède, et elle ne possède que ce qu'elle a su trouver.

Où? Comment? Partout en soi et autour de soi il y a des parcelles de bonheur : il n'y a qu'à les voir, à les recueillir et à les distribuer généreusement. Après avoir respiré le parfum des roses, vous les donnez à ceux qui ne savent où les cueillir et, ô miracle! les autres possèdent vos fleurs et vous les avez toutes encore et leur parfum ne cesse de vous réjouir.

Je voyais à l'hôpital une petite fille infirme, triste et taciturne. Elle me répondait à peine et je parvenais à l'intéresser un peu qu'en faisant de grands frais d'imagination pour lui raconter des contes. L'autre jour, quand je franchis le seuil de la salle, ses yeux me cherchèrent avec une expression si joyeuse que son laid petit visage en fut transfiguré. J'approche de son lit et elle fêta de sous ses couvertures quatre talipes qu'elle me tend en disant d'une voix toute tremblante de plaisir : "C'est pour vous!"

Elle avait trouvé la bonté de son cœur et un bonheur jusque là inconnu dans ce geste nouveau pour elle, la pauvre, qui n'avait jamais rien eu à donner!

Nous pourrions essayer de cette méthode pour attraper du bonheur, mes chères sœurs! Donnons nos fleurs, nos sourires, notre esprit, quelquefois notre présence; donnons notre confiance, notre bienveillance et notre amitié, et pour finir mon sermon comme il convient, nous créerons ici-bas notre petit paradis où tous les malheureux voudront entrer! C'est la grâce que je vous souhaite...

FADETTE.

JEUNES EPOUX

Ils sont comme les fruits qu'on met dans le pressoir. Le soleil a curié leur figure rougeaude.

Lui, dans son champ qu'il bêche, heureux, il échafaude De modestes bonheurs qu'il faut parfois surseoir.

Elle, dans sa maison arrange tout. Le soir, Quand le marmot sommeille en sa couche bien chaude, Elle prend, au panier, les bas qu'elle ravauade, Et vient près de son homme en souriant s'asseoir.

Ils parlent du jardin... Il faut qu'on le ratisse. Ils parlent des agneaux, des laines qu'elle tisse, Et du grain qu'il va battre et porter au moulin.

Il tire de sa pipe une longue bouffée, Puis ils vont au berceau, d'une marche étouffée, Pour voir l'ange qui dort sous un voile de lin.

Pamphile LEMAY.

(Les Gouttelettes)

VIVRE SA VIE!

LE DROIT AU BONHEUR

"Vivre sa vie"... lisez... vivre à sa guise! est devenu l'idéal rêvé par la jeunesse... par une certaine jeunesse, du moins.

Conformer son existence au milieu dans lequel on est destiné à vivre; équilibrer dépenses et revenus; se maintenir en harmonie et en bon accord avec la famille à laquelle on appartient... toutes ces choses sont, paraît-il, des idées démodées, des habitudes désuètes, de sots préjugés.

On "vivra sa vie", on se comportera selon son imagination; bref, on agira à sa tête, sans ordre, sans précision ni réflexion, sans principes surtout.

Il est facile de deviner les déceptions éprouvées, les bêtises commises, les mécomptes occasionnés, les contradictions envenimées, par la mise en pratique de cette théorie.

Et comme on se refuse à tenir compte des leçons du passé aussi bien que des conseils du présent, on complique ses jours en faisant des essais sans cesse renouvelés, en voulant tout éprouver, tout vérifier par soi-même, comme si rien ne nous avait précédé, comme si personne avant nous n'avait rien vu, rien entendu, rien appris, rien retenu!

Orgueil démesuré! Présomption incommensurable, qui fait que les gens de cette catégorie, loin d'avoir "vécu leur vie", disparaissent pour la plupart, sans avoir réalisé leurs projets ambitieux; sans avoir atteint l'objet de leurs rêves insensés; leurs espérances dépassant tous les jours de beaucoup les réalités les plus enviables.

Tel meurt qui n'a jamais vécu. "Vivre sa vie", c'est-à-dire ne s'occuper que de soi, ne songer qu'aux moyens d'aboutir licites ou injustes, peu importe! Ne poursuivre que la fin à obtenir, sans se mettre en peine des procédés employés! "Vivre sa vie" à sa guise, c'est-à-dire mettre de côté toute morale importune, toute loi contraignante : se moquer des "généralistes" qui blâment et contrôlent!

Mais le triste adepte de cette théorie néfaste ne prend donc pas garde que dans le monde, sans

scrupules auquel il va se trouver mêlé, il se heurtera à d'autres êtres qui, voulant aussi "vivre leur vie", auront des intérêts contraires aux siens et n'hésiteront pas à le trahir, à le sacrifier s'ils y trouvent le moindre avantage.

Et que lui restera-t-il de cette existence sans frein, sans éducation morale? Les déboires, les désillusions, les abandons, le mépris des autres, et pis encore : le dégoût de soi-même.

FERNAND NICOLAY.

NOTRE ALBUM

Il faut subir les hommes pour les connaître, et l'être prochain, pour qui et par qui nous n'avons encore ressenti aucun tourment nous réserve des surprises ou nous échappe; c'est presque une vieille vérité.

Il n'y a pas que les malheureux qui désirent être compris et consolés. Il y a beaucoup de sceptiques qui attendent, avec angoisse, un coup de main pour se délivrer de leur scepticisme.

Il est sûrement riche celui pour qui la vie est une perpétuelle découverte.

Quand la beauté nous semble abandonner le monde, jugeons qu'elle a, tout d'abord, déserté notre cœur.

Entre l'avenir et le souvenir, l'homme est aux prises avec la chose qu'il possède le moins : le présent.

LETTRES DE FADETTE

En vente au Devoir et dans toutes nos librairies françaises, Les lettres de Fadette, cinquante sous l'unité et cinq sous pour frais de port.

Ventes de Progrès GOODWIN



Nous aimons à nous comparer à un puissant forgeron qui, occupé à souder les Chaînon de la Foi Commerciale, emploie le Marteau du Service, l'Enclume de la Confiance du Public, le Fer de l'Expérience, le Soufflet de l'Enthousiasme et les Tenailles de la Détermination.

Achetez vos Etoffes pour le Présent et le Futur à cette Vente Extraordinaire

Serges

Serge marine tout laine, 54 pouces de large. Prix de la Vente de Progrès, la verge... 4.95

Serge marine ou noir, de 54 pouces. Beau croisé. Prix de la Vente de Progrès, la verge... 3.45

Serge marine ou noir, de 54 pouces. Prix de la Vente de Progrès, la verge... 2.55

Serge marine ou noire de 54 pouces. Epaisseur légère. Prix de la Vente de Progrès, la verge... 1.95

Quadrillés

Quadrillés, 36 pouces de largeur. Une variété de grands et petits carreaux en plusieurs combinaisons de couleurs : noir et vert, noir et blanc, noir et bleu, noir et rouge, brun et blanc, jaune et blanc, noir, henné et blanc, noir, vert et blanc. Prix de la Vente de Progrès, la verge... 1.25

Coupons

500 verges d'étoffes comprenant : Serge marine tout laine de 50 pouces ; Quadrillé berger noir et blanc de 54 pouces ; Tissue croisé de 54 pouces, uni ou de fantaisie ; Tissue croisé de 54 pouces, à carreaux, en noir ou gris ; Gabardine noire de 50 pouces ; Serge tout laine de couleurs de 50 pouces. Prix de la Vente de Progrès, la verge... 1.95

Tricotines

Tricotine tout laine anglaise, 46 pouces de largeur. Belle texture ferme et souple. Couleurs inaltérables. Couleurs : beige, sable, fauve, copenhagen, brun, vert de Russie, Bordeaux, bleu marine et noir. Prix de la Vente de Progrès, la verge... 5.25

Tricotine bleu marine, 50 pouces de largeur. Prix de la Vente de Progrès, la verge... 5.25

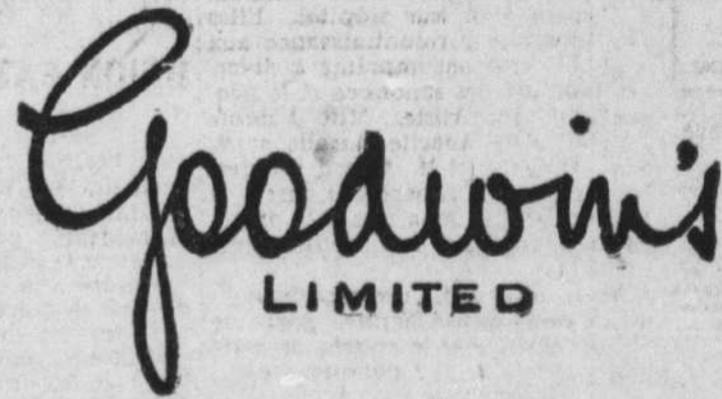
Gabardine

Gabardine de 50 pouces. Beau croisé. Sable, bleu marine, brun, gris et noir. Prix de la Vente de Progrès, la verge... 5.25

Drap de Sédan

Drap de Sedan marine, 54 pouces de largeur. Tissue tout laine au fini chiffon. Prix de la Vente de Progrès, la verge... 5.25

Goodwin—Au premier.



JERSEY DE LAINE

La vogue de la saison

Ce tissu est très en faveur cette année. Ceci est certainement dû à la durabilité si bien connue de cette étoffe. De plus, il s'adapte très bien aux nouveaux styles.

De très jolis modèles en costumes ou robes mettant en évidence les nouvelles combinaisons de broderie et garnitures contrastantes, et ceci dans toutes les nuances désirées.

CHAPEAUX DE DISTINCTION

Un nouvel assortiment de nouveaux modèles récemment arrivé.

Fairweathers Limited

Rue Ste-Catherine, près Peel.

Toronto MONTREAL Winnipeg

Feuilleton du "DEVOIR"

"LES HIBOUX DES ROCHES-ROUGÈS"

Par DELLY

19

(Suite)

Comme elle atteignait le vestibule, la porte de la bibliothèque s'ouvrit, livrant passage à Alban porteur de volumineux et vénérables volumes.

Il s'inclina pour saluer la jeune fille et dit, avec ce demi-sourire qu'il avait parfois, maintenant, en présence d'Hermine :

—Allez-vous à la recherche du grand cyclamen, Mademoiselle?

Et, voyant se lever vers lui le regard surpris d'Hermine, il continua :

—Vos amis Dalney ne vous ont pas appris la légende qui se raconte dans le pays? Il existe, dans un cyclamen merveilleux, unique, que nul n'a pu voir et ne verra jamais,

sauf une fée blonde vêtue de rose. Hermine se mit à rire gaiement.

—Si personne ne l'a vu, comment sait-on qu'il existe, Monsieur?... Non, je ne connaissais pas cette légende. Vous devez en savoir beaucoup, vous qui étudiez tant les vieilles chroniques!

—Mais oui, un certain nombre. Si cela pouvait vous intéresser, je vous les raconterais volontiers.

—Oh! je serais si contentel... Et j'aimerais tant aussi à connaître l'histoire de la province!

—Eh bien! nous verrons à vous satisfaire. Un de ces jours, nous parlerons de cela... A ce soir, Mademoiselle, et tâchez de trouver le grand cyclamen.

—Oh! je ne suis pas si exigeante, il me suffirait d'en trouver beau-

coup de petits! répondit-elle en riant. J'aime cette fleur!... Oh! je l'aime tant!

—Nous aussi, nous l'aimons, la belle fleur sacrée de nos forêts! Nous l'aimons en fervents, nous n'en cueillons jamais. Quand Savin et moi en rencontrons, nous les contemplons longuement, nous aspirons leur parfum et nous nous éloignons, les laissant à leur ombre mystique.

—Alors, vous me traiteriez de vandale si j'en rapportais un jour quelques-uns? dit-elle avec un sourire.

—Oh! vous n'êtes pas tenue aux mêmes scrupules que nous! Vous n'êtes pas une enfant de nos sapinières...

—Qui sait? murmura Hermine. M. de Vaumeyran eut un brusque mouvement; les lourds volumes échappèrent de ses mains et tombèrent à terre.

—Laissez cela! dit-il brusquement en voyant Hermine faire un mouvement pour les ramasser. J'en emportais trop à la fois, cela ne pouvait manquer d'arriver.

Hermine sortit du château en se demandant, avec une certaine perplexité, pourquoi la physionomie de M. de Vaumeyran lui avait paru subitement toute changée, comme

vieille.

Ils étaient vraiment tous, parfois, d'une originalité décoquillante! Alban, il fallait en convenir, paraissait moins froid, depuis quelque temps. Quand elle entra dans la bibliothèque au retour de ses après-midi au dehors, il ne demeurait plus la tête obstinément penchée sur ses parchemins et ses vieux volumes, comme il le faisait au début du séjour d'Hermine. Son regard, généralement triste et pressé, s'éclaircit un peu, s'adoucit presque, et il paraissait écouter avec intérêt le récit qu'Hermine faisait de sa journée... Mais la jeune fille avait remarqué que souvent un rien, le plus léger incident, un mot qui lui paraissait absolument insignifiant, produisait sur les Vaumeyran une impression étrange et tout à fait inexplicable.

En peu de temps, Hermine parvint au logis de Marielle. Assis devant sa porte, Anatole fumait, de l'air d'un homme qui se repose après avoir largement accompli son devoir.

—Bonjour, Demoiselle, dit-il en se levant. Entrez donc... le docteur est là... Entrez donc, ça ne fait rien du tout! ajouta-t-il en voyant le mouvement d'hésitation de la jeune fille.

En même temps, il poussait la porte et annonçait :

—Voilà Mlle Hermine!

Le docteur, assis près de la malade, se leva vivement et s'avança vers Hermine.

—Quelle bonne surprise, Mademoiselle! Vous arrivez à point : j'étais précisément en train de gronder cette jeune personne que j'ai trouvée nerveuse, sombre comme un vilain jour d'hiver. Il faut que vous m'aidiez à la raisonner.

Le blanc visage de Marielle était contracté; ses yeux, profondément creusés, avaient cette expression de farouche tristesse qui révélait que la jeune fille était en proie à une crise de désespoir concentré.

Hermine s'assit près d'elle, elle se mit à lui parler doucement. Elle était en proie à une crise de désespoir concentré.

Hermine s'assit près d'elle, elle se mit à lui parler doucement. Elle était attirée vers cette pauvre enfant de son âge, qu'un mal implacable réduisait à l'infirmité, et dont l'âme, singulièrement ardente sous une apparence plutôt froide, ne pouvait se résigner à cette infortune. Marielle avait une nature peu banale, qu'Hermine n'avait pu encore bien pénétrer. Elle montrait pour sa jeune visitante une sympa-

thie paisible, mais très réservée, et gardait vis-à-vis d'elle, comme envers tous, son attitude de dignité égalitaire.

La voix persuasive d'Hermine calma bientôt la crise morale de la jeune infirme. Elle se mit à causer avec le docteur et Hermine, qui parlaient de la beauté de la forêt, sujet inépuisable pour tous deux, car Hermine, bien que nouvelle venue dans le pays, savait déjà apprécier la pure, sévère, mais enivrante beauté des sapinières.

—Docteur, dites-moi donc où je pourrais avoir l'espoir de découvrir ce mystérieux grand cyclamen de la légende? demanda gaiement Hermine lorsque Félicien se leva après un coup d'oeil jeté sur sa montre qui lui révélait combien il s'était attardé.

—Mademoiselle, si je le savais! Mais, à défaut de celui-là, je connais un coin où d'autres, plus modestes, mais non moins charmants, croissent dans l'ombre solitaire. Je vous en apporterai, Mademoiselle.

—Oh! Monsieur le docteur, ne faites pas cela! dit vivement Marielle. Laissez les cyclamens à la forêt. Vous savez bien qu'il ne faut pas...

Le docteur se mit à rire en posant sa main sur celle de la malade.

—Ne vous agitez pas, enfant! Je suis un respectueux admirateur de la chère fleur de nos forêts, menacée de disparaître comme tant d'autres; mais, à l'occasion, je ne regarde pas à en dérober quelques-unes à l'ombre jalouse qui les protège.

—Vous êtes moins intransigeant que M. de Vaumeyran, docteur, fit observer Hermine. J'ai compris, d'après ce qu'il m'a dit tout à l'heure, qu'il considérerait une telle action presque à l'égal d'un sacrilège.

—Oui, c'est un culte, chez les Vaumeyran. Cependant, il est un cas où cette intransigeance cède, et le voici résumé dans ce dicton que m'appartient autrefois Alban : "Gueule le cyclamen une fois dans ta vie, pour celle que tu aimeras jusqu'à la mort."

Marielle dit lentement, en levant son regard pensif vers les sapins que laissait voir l'ouverture de la porte :

—Oui, cela est bien ainsi... Une fois, la fleur se laisse cueillir sans murmurer, par celui qui aime réellement, profondément. Une fois elle se laisse offrir avec bonheur la fiancée, à l'élu... Mais c'est assez. Il ne faut pas la traiter avec indifférence, la profaner...

(A suivre)

LA VIE MUSICALE

L'Association Philharmonique. — Son chef. — Son personnel. L'opéra ici et à Toronto. — Comment on doit écouter un drame lyrique.

C'est ce soir que débute l'Association Philharmonique; et c'est, dans notre vie musicale, un événement autrement important que tous les récitals de virtuoses mis ensemble.

Des récitals, c'est la chose la plus facile au monde à se procurer. Un concert d'orchestre, c'est chose rarissime et si nous en avons déjà eu deux ou trois depuis le commencement de la saison, c'est plus que nous pouvions espérer, parce que nous avons passé des années et des années sans en avoir.

L'Association Philharmonique a fait peu de bruit depuis qu'elle existe. Elle n'a même pas fait assez, comme je crois l'avoir déjà dit.

Chez nous, rien ne vit que par la réclame. C'est la réclame habilement faite, soutenue et prolongée qui a fait le succès de tant de bons comme, hélas! de tant de médiocres artistes. Inhabitués à juger les êtres et les choses de la musique par leur valeur propre, nous avons besoin qu'on nous dise souvent et sans modestie ce qu'on veut, pour que nous croyions.

Si l'Association Philharmonique a péché, c'est par modestie, ce qui doit nous inciter à lui pardonner.

L'Association compte soixante-cinq membres, groupés d'après le plan coopératif: c'est-à-dire que la dépense est supportée par chacun de ses membres individuellement et qu'il est du devoir de tous ceux qui aiment la musique de se rendre en foule à l'Impérial, ce soir, pour que non seulement ils n'aient pas à payer un déficit, mais afin que chacun d'eux retire la part de bénéfice que mérite son dévouement.

Car c'est du dévouement que les membres de l'Association ont montré en se lançant dans une aventure dont ils ne pouvaient prévoir le résultat, en consacrant leurs loisirs à de nombreuses répétitions. Ils se dévouent non pas pour un bénéfice immédiat, mais dans l'espoir que leur travail sera remarqué par quelqu'un qui saura que le temps est venu de donner à notre ville de huit cent mille habitants un orchestre permanent que tant de petites villes possèdent ailleurs.

S'il surgissait parmi nous un major Higginson, ils se croieraient mieux récompensés que si leur part de bénéfice était ce soir égale à celle d'une semaine d'opéra.

Sans doute n'ont-ils peut-être pas songé à tout cela lorsqu'ils ont débuté, ils se groupaient sous la baguette de M. Henri Delcellier; mais ils avaient affaire à un chef enthousiaste et actif qui leur eût vite infusé son ardeur.

C'est, me dit-on, M. Delcellier qui fut à Paris, l'âme des Concerts Hasselmann, lorsque débuta comme chef d'orchestre le musicien que nous avons applaudi il y a dix ans et que nous avons revu avec tant de joie, la semaine dernière. Lorsqu'il vint à Montréal, se joindre à la Montreal Opera Company, M. Hasselmann emmena avec lui son collaborateur.

M. Delcellier se rêverait à nous comme chef d'orchestre à son tour et il suffit de sa préparation de la Symphonie en ut mineur pour montrer combien grande sont sa science et son habileté.

L'orchestre est composé comme suit: Premiers violons. — M. Albert Chamberland, violon solo; MM. J. B. Roy, H. F. Fogg, P. C. Robillard, A. Gerson, P. Pressner, J. Mastrocola, E. Katz, L. Cadotte, L. King, A. Vandette et J. Braunstein; 12.

Deuxièmes violons. — MM. Harry Poole, Alexis Delcourt, L. Gussion, G. E. Hogue, M. Gralnick, A. H. Delcellier, J. Bachman, P. Mauseau, V. Tale et Emile Tardif; 10. Alto. — MM. Eugène Chartier, E. Schneider, L. Robert, T. Alberts, L. Chaskelson et O. Zimmermann; 6. Violoncelles. — MM. Raoul Duquette, Emile Gossey, Nap. Danseur, Yves Lamontagne et L. Labelle; 5.

Contrebasses. — MM. Vincent Gauthier, A. Cantin, J. Poirier, T. Tomlinson et P. Lebrun; 5. Flûtes. — MM. P. J. Desrosmou-champs et A. Mignolet; 2. Hautbois. — MM. L. Kaster et G. Beauséant; 2. Clarinettes. — MM. J. Moretti et J. Fyfe; 2.

Bassons. — MM. H. de Tupper et J.-A. Duffault; 2.

Cors. — MM. L. Michiels, E. Laroche, F. Evans et J. Paquet; 4. Trompettes. — MM. G. van Camp et G. Nadeau; 2.

Pistons. — MM. J. Gariépy et Huberland; 2.

Trombones. — MM. J.-A. Milette, J. Fisher, L.-J. Marsot, Elz. Gariépy et J. Pézella; 5.

Tuba. — M. J. Fyfe, père; 1. Timbales. — M. Louis Decaire; 1. Batterie. — MM. J. Reynaud et M. Meerts; 2.

Organiste. — M. Pickel; 1. Pianiste-accompagnateur. — M. Edmunds; 1.

Soit un total de 65 instrumentistes.

Il ne manque à cet ensemble qu'une harpe, un contrebasson et une clarinette-basse, pour être complet, mais cela viendra plus tard, si l'Association s'établit sur une base permanente. Une clarinette-basse se trouve facilement, car il y a bien deux ou trois instrumentistes à Montréal qui possèdent cet instrument. Le contrebasson serait aussi facile à trouver. La difficulté serait d'avoir un bon harpiste d'orchestre, les personnes qui jouent très rares ici. Pour ma part je n'en connais qu'une, mais il y en a peut-être d'autres.

Tel qu'il est, cet orchestre peut attaquer à presque toutes les œuvres du grand répertoire ordinaire. Il est en tout cas éminemment bien composé pour les œuvres au programme de ce soir.

Les salles à moitié remplies qu'on a vues pendant la semaine dernière à l'opéra et au concert du dimanche, ne donnent pas un espoir de voir notre population, il est cependant un élément consolant, c'est que la plus forte proportion des auditeurs était formée de nos compatriotes.

Ce fut aussi une véritable jouissance qu'à entendre les œuvres chantées dans notre langue.

Et cette semaine, la même troupe, composée des mêmes éléments, donnant les mêmes œuvres, fait tous les soirs salle comble à Toronto. A quoi faut-il attribuer cela? Les auditeurs de langue anglaise, en énorme majorité, n'y manifestent donc pas l'hostilité que certains ont cru deviner ici, aux œuvres et aux artistes français. Carmen, Faust, Roméo et Juliette ne leur paraissent pas usés à la corde, comme on prétend qu'ils le sont ici, car personne n'osera affirmer ni même croire que ces œuvres sont des nouveautés pour la capitale ontarienne, peut-être plus favorisée que nous de nombreuses manifestations d'art.

C'est donc pour nous l'occasion de faire notre mea culpa. Nous avons simplement, par notre propre faute, laissé passer la chance de nous procurer de véritables émotions musicales. Nous rachèterons la prochaine fois.

A l'opéra: on joue la Tosca; deux accords et le rideau se lève. On est immédiatement en pleine action.

Et pendant ce temps, les auditeurs continuent à arriver, fort désappointés de ce qu'une longue Overture ne leur permette pas de s'installer, d'examiner la salle et de se raconter les derniers potins de la journée, de discuter le temps qu'il fait ou de critiquer la chanteuse annoncée.

A quoi bon une Overture, puisque personne ne l'écoute? C'est ce que Puccini a fort sagement pensé. S'il avait fait un prélude à son opéra, il y aurait dépensé de l'inspiration et comme c'aurait été une peine perdue pour l'auditeur, il a préféré tout garder pour l'œuvre elle-même.

De toutes les œuvres qu'on a jouées à Montréal, seule l'Overture de Tannhäuser a eu la bonne fortune d'être respectueusement écoutée. C'était vers 1894, lorsque la troupe de la Nouvelle-Orléans, direction Charley, vint donner trois semaines d'opéra au théâtre alors nommée "Her Majesty's". Et encore, le chef d'orchestre Nicobias se crut-il tenu de ne la jouer qu'après le premier acte.

L'Overture de Guillaume Tell, si l'on jouait l'œuvre du Rossini à Montréal, aurait peut-être le chance d'être écoutée, mais ce ne serait certes que pour le vulgaire et enlevant pas-redoublé qui en forme la seconde partie. La magnifique introduction des violoncelles et le Ranz des Vaches passeraient inaperçus et ce n'est qu'à la tempête qu'on commencerait à se préparer à donner de l'attention à ce qui va suivre.

Qui, hors des vrais amateurs de musique, pourrait dire de quoi se compose l'Overture pour Faust? S'il n'y avait pas un choeur en plein milieu de celle de Roméo et Juliette, on ne permettrait pas à ceux qui désirent l'écouter d'entendre une seule note. Le même sort est réservé à l'Overture de Chevalerie Rustique; on commence à écouter à la Sicilienne puis, quand le chanteur se tait, les conversations recommencent. L'Overture de Paillasse, sans son prologue chanté, passerait aussi inaperçue. L'Overture de Carmen ne vaudrait rien pour l'auditeur sans l'air du Toréador.

Je pourrais multiplier ces exemples, mais je me contente du programme de la semaine dernière.

La même chose peut se dire d'ailleurs des entr'actes. Celui, si délicieux, du troisième acte de Carmen a dû être tout simplement retranché par M. Hasselmann, qui ne fit jouer qu'une fois l'entr'acte du 3e acte.

D'où il faut conclure que la majorité des auditeurs d'opéra se soucient de la musique elle-même comme une carpe d'une orange et ne viennent que pour entendre le ténor quand il chante bien haut, la basse quand elle chante bien bas, le soprano quand il fait des roulades ou des trilles et l'orchestre quand il suit bien tout le monde.

Tout cela c'est fort bien avec les œuvres de l'ancien répertoire. N'importe quelle espèce d'orchestre peut faire l'affaire pour Lucie, le Trouver, Rigolotto et même Faust; pourvu qu'il soit discret quand il y a du chant en scène, on ne lui demande pas autre chose. S'il a plus à offrir, on ne lui en voudra pas de ne pas insister.

Avec les œuvres modernes, c'est autre chose. Les airs deviennent de plus en plus rares, parce que l'opéra est devenu un drame en musique, et que l'action doit avant tout se dérouler sans retards inévitables. Pour la même raison, les ensembles à dos, trios, quatuors sont disparus, parce que la marche du drame n'admet guère que deux personnes parlent à la fois et que la vérité scénique n'admet pas que trois ou quatre personnes tiennent des discours simultanés; les duos deviennent des dialogues, les trios et les autres ensembles ont disparu.

Dès lors, c'est l'orchestre qui devient le principal interprète, puisqu'il n'est pas arrêté, lui, par la nécessité du dialogue, ou du monologue. L'air que le ténor ou le soprano a commencé, s'achève chez lui, tandis que l'acteur pousse son action. Au besoin, c'est lui qui possède tout entier l'histoire musicale des paroles nécessaires et même son nom d'indice, faisant les gestes nécessaires, agissant en un mot, pour l'orchestre qui ne le peut pas.

Il faut donc savoir écouter l'orchestre, car c'est lui, la grande voix du drame. Sa voix est illimitée et nombreuse, la voix du chanteur est bornée et unique. Tandis que celui-ci ne peut rien exprimer que successivement, le premier peut dire la même chose que lui et plus encore.

Qu'on ne dise pas qu'il n'est pas facile de le comprendre, qu'il faut être musicien pour démêler les significations de l'écheveau des timbres. Il suffit de savoir écouter et le moins savant en musique restera, en peu de temps, surpris de ce qu'il découvre. Qu'il commence par se dire que l'orchestre n'est pas simplement une machine à soutenir les voix, mais une voix lui-même et qu'il l'écoute attentivement, c'est tout ce qu'il lui faut pour y découvrir des intentions autrement passionnantes que le simple jeu des voix.

Fred. PELLETIER.

MUSICA

Un concert prometteur

L'Association Philharmonique de Montréal, donnera son premier concert, au Théâtre Impérial, rue Bleury, ce soir, 17 avril, à 11 heures 15 du soir.

Le programme entièrement classique se compose de:

1o) La Ve Symphonie, de Beethoven.

2o) Le Concerto en mi mineur, de Mendelssohn. (Violon solo: A. Chamberland).

3o) La Danse Macabre, une des plus belles pages symphoniques de C. Saint-Saëns.

4o) L'Air des Clochettes de Lakmé, chanté avec accompagnement d'orchestre par Mlle Amanda Brown, chanteuse réputée, qui fait en ce moment les délices des habitués du théâtre Impérial.

5o) L'Overture de Patrie, de Bizet, qui, à elle seule, aurait suffi à illustrer le nom du compositeur de Carmen et de l'Arlésienne.

Ceci tout le monde le connaît, parce que déjà plus ou moins annoncé; mais, ce qu'on ne sait pas et que nous voulons faire connaître, c'est la façon dont l'Orchestre Symphonique a été créé et dire quelques mots de la carrière artistique de son président-fondateur et chef d'orchestre, M. Henri Delcellier, dont le talent égale le dévouement et la modestie.

M. Henri Delcellier fut amené au Canada, par le brigadier-général Meighen, pour seconder son collègue et ami, L. Hasselmann, avec la Montreal Opera Company.

Élève d'Alex. Luigini, le célèbre compositeur et chef d'orchestre dont il continue la tradition par la clarté de son style, il a conduit les orchestres des grands théâtres de Nîmes (1900-1901), d'Angers (1902-1903-1904), Rouen (1905-1906-1907) les concerts symphoniques des villes d'eaux: Saint-Nazaire (1901-1902), Saint-Malo (1906-1907), Châtel-Guyon (1910-1911) et il exerçait à Paris, lorsque H. Albert Clerck-Jeanotte l'amena au Canada.

Lorsque la guerre éclata, M. Delcellier partit immédiatement, laissant sa femme et deux jeunes enfants à Montréal à la frontière, s'engagea volontairement avec les jeunes troupes (il avait 40 ans).

Grièvement blessé à l'attaque du Mont-Téti — Offensive de Champagne — il est revenu en 1917, décoré de la Médaille Militaire et de la Croix de guerre.

Un commencement de l'automne dernier, sollicité de prendre la place que M. Albert Roberval avait laissée libre par son départ et ne voulant pas laisser les amateurs locaux sans direction autorisée, il reforma l'Association d'opéra, où il était en réalité seul responsable. Après avoir donné tout le temps, il eut la satisfaction de pouvoir dire: "J'ai travaillé honnêtement, j'ai fait un travail artistique et je ne dois rien à personne."

Désillusionné du théâtre et sollicité par de nombreux amateurs, il forma l'Orchestre Symphonique que nous allons entendre. Nous allons oublier de dire que la Société n'a aucun patron tiré, ne se soutient que par elle-même et par la bonne volonté de ses membres exécutants. (Communiqué).

Récital Toscha Seidel

C'est demain après-midi, au théâtre His Majesty que Toscha Seidel donnera son récital.

Ce concert, comme l'an dernier, sera au bénéfice de l'Assistance Maternelle et les profits entiers seront versés aux fonds de cette institution.

Les billets sont en vente chez Archambault, ainsi qu'au théâtre.

Quatuor Dubois

Le Quatuor à cordes Dubois terminera sa dixième saison de récital (musique de chambre), mardi soir, le 20 avril prochain, à l'hôtel Windsor (Ladies ordinary). Voici le programme: Quatuor op. 12, Rimsky-Korsakow, I. Moderato alla breve, II. Andante moderato, III. Scherzo; Quatuor op. 59 a (Deux impressions); J. Holbrooke, I. Sérénade (Belgique, 1854); H. Danse Russe (sur un air russe); Quintet, César Franck, I. Molto moderato allegro, II. Lento con molto sentimento, III. Allegro non troppo con fuso, M. G. M. Brewer au piano.

Académie Saint-Jean-Baptiste

Un franc succès a couronné l'assemblée du 24 mars dernier par l'association des anciens élèves de l'Académie Saint-Jean-Baptiste.

Les membres de l'Amicale ont eu une nouvelle occasion d'apprécier le travail fait par le conseil de l'association, afin de rendre les réunions de plus en plus intéressantes. M. Sarrazin, baryton et MM. Marc A. Brodeur et Saint-Jacques, excellents diseurs, ont interprété un joli programme de chant et de déclamation.

Six prix ont été donnés à cette soirée; un de présence et un dit "de consolation"; les gagnants aux cartes se sont partagés les quatre autres.

M. Joseph Gariépy, premier vice-président de l'Amicale et président de l'assemblée en l'absence de M. Sylvio Martin, a fait connaître la décision du conseil de l'association de souscrire cent piastres à l'œuvre de l'Université de Montréal. Prés de cent membres, dont plusieurs nouveaux étaient présents. (Communiqué).

Paris, 17 — (S.P.A.) — Le procès de Joseph Caillaux, ancien premier ministre de France, accusé de trahison, s'achève.

"Judith"

C'est jeudi de la semaine prochaine, le 22 courant, qu'aura lieu au Monument National, le concert annuel de l'Association Chorale St-Louis-de-France, sous le patronage de Mgr J. A. Bélanger. La chorale interprétera le chef-d'œuvre de Charles Lefebvre, "Judith", avec un orchestre complet, et sous la direction du professeur Alex. M. Clark.

Concerts canadiens

C'est le 13 mai, dans la salle des Chevaliers de Colomb qu'aura lieu le dernier concert de la saison des "Concerts Canadiens". Outre l'opéra comique en un acte "Pierrot Menteur", qu'interpréteront Mlle Camille Bernard et M. Honoré Vaillancourt.

Mlle Virginia McLean, quoique très jeune, a déjà eu un passé artistique. Il y a déjà deux ans, lors de ses débuts, les journaux n'ont pas tari d'éloges, on reconnaissait en elle une artiste en herbe. Depuis elle a beaucoup travaillé sous son professeur actuel, M. Arthur Letondal. Le concert a lieu le 28 avril, salle Ladies' Ordinary, au Windsor.

Mlle Blanche Archambault

A son récital du 25 avril, au Ritz-Carlton, Mlle Blanche Archambault, soprano, interprétera des œuvres d'auteurs classiques et modernes: Jane Vien, Félix Fourdrain, André Grati, E. Chausson, Henri Duparc, Maurice Pesse, Puccini, M. Emile Gour, ténor, est aussi au programme. Après son récital, Mlle Archambault partira en tournée aux Etats-Unis. Billees en vente chez Lindsay et chez Archambault.

Récital Alfred Cortot

Comme on l'a déjà annoncé, Montréal aura l'ambaine de réentendre Alfred Cortot, cet illustre pianiste français, dimanche après-midi, le 25 avril prochain, au théâtre His Majesty.

La vente des billets commencera jeudi prochain, le 22 avril, chez Archambault, ainsi qu'au théâtre.

C'est par erreur qu'il a été annoncé que le récital Alfred Cortot, serait donné au bénéfice de l'Orphelinat de Douvaine (Haute-Savoie).

Il faut également lire que le montant qui sera versé par la vente des programmes, serait envoyé à cette belle institution française.

Audition d'élèves

L'audition des élèves de Mlle Idola Saint-Jean, aura lieu au Monument National, mardi, le 27 avril, à 8 h. 15, sous la présidence d'honneur de M. Athabase David, secrétaire provincial.

Les élèves joueront La poudre aux yeux, de Labiche; "Choisissez ma nièce", de Mlle Claire Daveluy, et des saynètes enfantines.

Billets en vente chez M. Ed. Archambault, rue Sainte-Catherine Est. (Communiqué).

PETIT CARNET

ANNIVERSAIRE

Mme Mauricie Nadeau, de Sherbrooke, était l'objet d'une agréable surprise à l'occasion de son anniversaire de naissance, lundi, le 12 courant. Un grand nombre de parents et d'amis s'étaient donné rendez-vous chez M. Philippe Laganière, de cette ville, et présentèrent à Mme Nadeau une gerbe de fleurs et un magnifique cadeau. La présentation fut faite par MM. Philippe et Gérard Laganière. On remarqua, parmi les invités: M. et Mme Pol. Phaneuf, Mmes Alf. Grenier, N. Fagnan, Ph. Laganière; Mlles Pauline et Lucienne Phaneuf, Marguerite, Berthe et Gabrielle Gauthier, Cécile Gareault, Valida Fagnan, Yvonne Laroque, Cécile Grenier, Gertrude et Marguerite Laganière; MM. Henri Langlois, Raoul Bastien, Paul Phaneuf et autres. (Communiqué).

La Musique

Oh! les œuvres!... c'est le titre de la chronique de Jean Aubourg pour le numéro d'avril de "La Musique". M. N. LeVasseur poursuit sa solide notice biographique d'Antoine Dessane, un des bons artisans du développement de la musique au pays. Signalons le savant article du R. P. Louis Bonvin, S.J., l'éminent compositeur, sur S. Franck et chanteurs d'église, par le R. P. C. H. Lefebvre, S.J., est à lire et à mettre en pratique. A lire également un compte rendu élaboré sur les deux concerts donnés à Québec par la musique des Grenadiers. Le deuxième chapitre de l'étude de Michel Brenet, sur Gounod, nous raconte la jeunesse du grand compositeur. "La Musique" donne les dernières nouvelles musicales, la "Lettre de Montréal", de M. Fred. Pelletier et des rubriques régulières.

L'abonnement à "La Musique" est d'une piastre par année. Numéro spécimen sans réception de 10 sous en timbres-poste.

Administration: 20, Côte de la Montagne, Québec. (Communiqué).

Académie Saint-Jean-Baptiste

Un franc succès a couronné l'assemblée du 24 mars dernier par l'association des anciens élèves de l'Académie Saint-Jean-Baptiste.

Les membres de l'Amicale ont eu une nouvelle occasion d'apprécier le travail fait par le conseil de l'association, afin de rendre les réunions de plus en plus intéressantes. M. Sarrazin, baryton et MM. Marc A. Brodeur et Saint-Jacques, excellents diseurs, ont interprété un joli programme de chant et de déclamation.

Six prix ont été donnés à cette soirée; un de présence et un dit "de consolation"; les gagnants aux cartes se sont partagés les quatre autres.

M. Joseph Gariépy, premier vice-président de l'Amicale et président de l'assemblée en l'absence de M. Sylvio Martin, a fait connaître la décision du conseil de l'association de souscrire cent piastres à l'œuvre de l'Université de Montréal. Prés de cent membres, dont plusieurs nouveaux étaient présents. (Communiqué).

Comme Distraction

POURQUOI NE PAS OFFRIR
A VOS AMIS DE LA MUSIQUE DU VICTROLA

LES DISQUES

"La Voix de Son Maître"

avec les chefs-d'œuvre du monde entier présentent un intérêt toujours renouvelé—joués par les plus grands artistes.

216092	Karavan—Fox trot	Orch. Coleman
	My Cuban Dream—Fox trot	Orch. Coleman
217097	Sweet and Low—Valse	Orch. Henri Bohemia—One step
	When My Baby Smiles at Me—One step	Orch. Henri Bohemia—One step
216098	When My Baby Smiles at Me—One step	Billy Murray—Melody Men
216101	Mystery—One step	Billy Murray—Melody Men
	(Oh)—Fox trot	Billy Murray—Melody Men
216104	Please—Fox trot	Orch. Henri Bohemia—One step
	Tumble-In—One step	Orch. Henri Bohemia—One step
216134	Colonel Bogey—Marche	Fanfare Miro
	The Contemptibles—Marche	Fanfare Miro
263042	L'Ostende—Gavotte	Orch. Henri La Charmeuse—Gavotte
	La Charmeuse—Gavotte	Orch. Henri La Charmeuse—Gavotte
263045	Sa Muguette—Chant	Hector Peillerin
	Le Doute—Chant	Hector Peillerin

VICTROLAS DEPUIS \$40.00
Vendus avec facilité de paiement, si désiré.

UN BEAU VICTROLA RENDRA VOTRE FOYER PLUS INTIME

FOISY FRERES

Incorporée

210 - 216 RUE STE-CATHERINE - EST.
Tél. Est 1644 Angle Sanguinet.

LE TONIQUE des POUMONS

Un Vin Stimulant

Tonique des voies respiratoires employé avec succès depuis plus de dix années pour le soulagement et la guérison de Bronchites chroniques, Toux persistantes, Catarrhe, etc.—Reconstituant par excellence dans les convalescences des maladies pulmonaires et de la Grippe.

En Vente Partout
DR ED. MORIN & CIE, LIMITEE
QUEBEC, Qued.

VIN MORIN

CRESO-PHATES

"JUDITH"

de Charles Lefebvre, DRAME LYRIQUE EN TROIS ACTES, sera exécuté par l'ASSOCIATION CHORALE ST-LOUIS DE FRANCE, Choeur mixte de 200 voix. Orchestre de 50 musiciens. Directeur: le professeur Alex. M. Clark. Solistes: Mlle Fabiola Poirier, soprano; MM. Joseph Saucier, baryton; C. D. Bertrand, basse. MONUMENT NATIONAL, le jeudi, 22 avril 1920. Billets: 75 cents, \$1.00, \$1.50, \$2.00. En vente chez L. P. Gaston Labelle, 395 rue Saint-Denis (en face du théâtre Saint-Denis).

His Majesty's, demain après-midi:

TOSCHA SEIDEL

Violoniste extraordinaire
Au bénéfice de l'Assistance Maternelle
Billets en vente chez Archambault et au théâtre.
Dir.: Louis H. Bourdon.

POUR LES RETARDATAIRES

Un certain nombre de nos abonnés ont omis pour une raison ou pour une autre de nous faire remise du montant de leur abonnement, depuis quelque temps.

Nous les prions de se mettre au plus tôt en règle avec l'administration du DEVOIR. En ces temps de dépenses de plus en plus élevées, dans les journaux, nous avons besoin de tout ce qui nous est dû.

Prière à ceux qui ont des remises à nous faire de nous envoyer leur chèque timbré et accepté, payable au pair, ou un mandat poste ou bon poste pour le montant de leur dette. On doit adresser les envois comme suit: "L'ADMINISTRATION DU DEVOIR, 43, RUE SAINT-VINCENT, MONTREAL."

Il est probable que le verdict sera rendu vers le 24 ou le 25 avril.

Dans son requisitoire, l'avocat de la poursuite a demandé à la Haute cour de déclarer Caillaux coupable sur les charges avancées contre lui, mais n'a pas demandé la peine de mort.



Une barbe rafraîchissante et bien faite pour 1/5 de cent!

Une barbe rafraîchissante, bien faite et douce pour 1/5 de cent—pen-sez-y! Au moins 500 barbes peuvent être faites avec 12 lames AutoStrop et souvent vous pouvez en faire plus que cela.

Un ou deux passages sur le cuir et votre rasoir est prêt. Après vous être rasé, vous pressez un petit levier, lavez la lame sous le robinet, essuyez comme il faut et le rasoir est prêt pour la barbe suivante. Point n'est besoin d'enlever les pièces du rasoir et de les rassembler ensuite; laissez simplement la lame où elle se trouve du commencement à la fin. Ceci signifie une économie de temps quand vous êtes pressé le matin—et qu'une lame de rasoir durera six semaines et que chaque barbe faite sera rafraîchissante et bien faite.

Rasoir — Cuir — 12 lames — \$5

AutoStrop SAFETY RAZOR

Tout ce que nous vous demandons c'est de l'essayer.

J. H. ROBERT

1185 RUE SAINT-DENIS
Angle Mont-Royal.

Causeries musicales
très au point dans

"LA MUSIQUE"

revue musicale canadienne

—contribue à la formation et au perfectionnement des amateurs, voire même des artistes.

L'abonnement à "La Musique" n'est que d'un dollar par année. — Par-rait tous les mois.

NUMERO SPECIMEN EN-VOYE SUR RECEPTION DE 10 SOUS EN TIMBRES-POSTES. S'adresser:

"LA MUSIQUE"

20 COTE DE LA MONTAGNE
Québec

LE TRAITEMENT DES INSTITUTEURS

UNE LETTRE DE L'ASSOCIATION DU BIEN-ETRE DES INSTITUTEURS

On nous prie de publier la requête suivante: A M. le président et à MM. les Membres du Bureau Central de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

Messieurs, Les soussignés, instituteurs dans les écoles sous votre direction, et les représentants officiels de l'Association du Bien-Etre des Instituteurs et des Institutrices de Montréal, ont l'honneur de vous soumettre respectueusement:

1. Que la nouvelle échelle de salaires que vous venez d'élaborer et qui a été étudiée, à votre assemblée régulière du 13 courant, ne rencontre pas les vues de vos professeurs et ne correspond pas aux demandes formulées par les membres de l'Association du Bien-Etre des Instituteurs et des Institutrices de Montréal;

2. Que, d'après ladite échelle, les instituteurs ne reçoivent qu'une faible augmentation de salaire, (pratiquement un supplément de \$100 dollars à l'augmentation annuelle), ce qui est encore disproportionnée au coût élevé de la vie;

3. Que vos instituteurs vous ont exposé, à maintes reprises, au cours de la présente année, soit par la grande voix de tous les journaux de la province, leur situation financière précaire, et qu'ils ont sollicité de votre bureau une augmentation immédiate de \$400 dollars sur laquelle ils n'ont reçu que \$100 dollars payés en deux versements de \$50 dollars chacun, l'un en novembre et l'autre en mars dernier;

4. Que l'augmentation de la taxe n'a été consentie par les contribuables et l'opinion publique et sanctionnée par le parlement qu'à la condition que les salaires des instituteurs soient considérablement majorés.

5. Que dans ladite nouvelle échelle des salaires, il n'est tenu aucun compte des années d'expérience; les célibataires sont placés dans une position d'infériorité. De telles distinctions n'existent pas chez les principaux; (plusieurs ne comptent que de cinq à dix années d'enseignement) et ils reçoivent une augmentation de \$200 à \$400 dollars, tandis que vos professeurs de 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45 années d'expérience ne reçoivent qu'une double augmentation annuelle pour l'an prochain seulement, et qu'ils désespèrent de ne pouvoir jamais atteindre le nouveau maximum, attendu que la moyenne des salaires dépasse à peine \$1,200 dollars;

6. Que vos professeurs attendent encore le paiement de la balance des 400 dollars demandés (soit 300 dollars) et qu'ils sont dans la même position pécuniaire difficile qu'au mois de septembre, c'est-à-dire que leur situation financière ne s'est pas sensiblement améliorée;

Comme conséquence de ces raisons sérieuses, les soussignés vous prient: De bien vouloir modifier la nouvelle échelle des salaires dans le sens de celle de l'Association du Bien-Etre des Instituteurs et des Institutrices qui recommandent:

- (a) Un minimum uniforme de \$1200;
- (b) Un maximum uniforme de \$2500;
- (c) Une augmentation annuelle de \$100;
- (d) Le droit pour tout instituteur laïque actuellement à votre emploi ou qui pourra le devenir, de toucher son maximum après quinze années d'enseignement dans la province, que ces années d'expérience aient été acquises chez les religieux comme membre d'une communauté quelconque ou ailleurs;
- (e) Le paiement immédiat de la balance des 400 dollars demandés en septembre dernier, sans préjudice à l'augmentation de l'année prochaine;
- (f) Le paiement des traitements effectués bi-mensuellement.

Les soussignés, au nom d'un grand nombre de professeurs qui ont largement contribué à préparer l'opinion publique pour obtenir une augmentation de la taxe scolaire, en vue de fournir à MM. les Commissaires les moyens de régler d'une manière satisfaisante l'épineuse question des salaires,

NOUVELLES DE BEAUHARNOIS

Beauharnois, 17. — (D.N.C.) — Dimanche dernier, à Saint-Clément de Beauharnois, la ville et la paroisse célébraient avec éclat l'élevation de leur curé, M. l'abbé Théodule Nepveu, à la dignité de chanoine titulaire de la cathédrale de Valleyfield. Le presbytère était illuminé et décoré. A dix heures, au son des cloches et aux harmonies de l'orgue, le nouveau chanoine, revêtu de ses insignes, faisait son entrée à l'église, précédé du choeur et du clergé, et entouré d'une foule nombreuse de fidèles. Le nouveau chanoine a chanté la messe, assisté des abbés Louis Borrel, vicaire au Saint-Enfant-Jésus de Montréal, et Damien Saint-Aubin, vicaire de Beauharnois, comme diacre et sous-diacre. La chorale dirigée par M. David Manny, a exécuté des extraits des messes de Pétroussi et de Mittéer. Mlle Hélène Manny était à l'orgue. Après l'évangile, M. l'abbé Octave Delisle, vicaire de la paroisse, a offert au pasteur les félicitations et les hommages de ses prêtres et de ses fidèles. A l'issue de la grand-messe, M. le notaire L. C. Tassé, maire de la ville de Beauharnois, a présenté une adresse au nouveau chanoine. Après avoir énuméré les œuvres nombreuses accomplies par M. l'abbé Théodule Nepveu, depuis les seize ans qu'il est à la tête de la paroisse, en particulier la restauration de l'orgue, l'établissement du cimetière, les réparations et décorations de l'église, il le félicita au nom de tous de l'honneur qui venait de lui être conféré en récompense du zèle et du dévouement qu'il n'a cessé de déployer pour la sanctification des âmes dont il a la charge, et il lui offrit à titre de reconnaissance, une bourse bien garnie. M. le chanoine, remercia M. le maire et tous ses paroissiens de leurs sentiments si bien exprimés à son égard; il n'en est pas étonné, car depuis longtemps, dit-il, il a appris à connaître le coeur et la générosité de ses fidèles. Aussi bien, la dignité dont il vient d'être revêtu, n'est pas seulement un honneur pour lui, mais rejait aussi sur la paroisse toute entière. Il rappelle à cette occasion le souvenir de l'abbé Jean-Zéphirin Caron, ancien curé de Beauharnois, qui a commencé la construction de l'église, et qui fut appelé par Mgr Ignace Bourget à faire partie du premier chapitre de la cathédrale de Montréal. Aujourd'hui, le premier pasteur du diocèse de Valleyfield honore encore une fois la paroisse de Beauharnois dans la personne de son curé qui vient de nommer chanoine du premier chapitre de sa cathédrale. Après quelques mots d'éloge et de reconnaissance à l'adresse de son vénéré prédécesseur, M. le chanoine Éucher Lassier, et de ses deux vicaires actuels, ses auxiliaires précieux et dévoués dans l'administration de la paroisse, il exprima l'espoir que ses paroissiens se montreraient toujours dignes de l'honneur qui leur est fait par leur conduite exemplaire, leur fidélité à leurs devoirs religieux et leur respect et leur soumission à leur évêque et à leurs prêtres.

La cérémonie se termina par un Te Deum d'action de grâces et la bénédiction solennelle du T. S. S. Ces fêtes trouvèrent leur complément dans les réceptions, avec présentations d'adresses et de cadeaux, qui furent faites au nouveau chanoine à l'académie Saint-Clément, au couvent des S. S. N. N. de Jésus et de Marie, à l'hospice Saint-Joseph, et enfin à la salle de l'hôtel de ville, dans une très intéressante séance qui lui fut offerte par le Cercle Beauharnois de l'A. C. J. C.

On attend la déclaration

New-York, 16. — (S.P.A.) — On attend avec anxiété la déclaration que fera la commission des chemins de fer relativement aux doléances des employés de chemins de fer en grève.

Comme la plupart des grévistes se trouvent en face d'un ultimatum, on croit qu'ils seront plus portés à retourner à leur travail. Les compagnies de chemins de fer donnent aux grévistes jusqu'à dimanche midi pour reprendre leur besogne; à cette date, ils engageront de nouveaux employés pour remplacer les grévistes.

Les fonctionnaires des chemins de fer sont très optimistes. Ils disent que la situation s'améliore dans le centre et dans l'ouest, tandis que dans l'est, la situation s'améliore moins rapidement.

COURRIER DE LA RIVIÈRE DU LOUP

Rivière-du-Loup, 17 (D. N. C.). — Il y a eu séance de la Chambre de Commerce, le 9 du courant; étaient présents, MM. S. Belle, T. Lawlor, E. Levasseur, E. Cimon, A. Chamberland, A. Pelletier, A. Nadeau, H. A. Yeo, C. Thibault, L. Levoine, A. Caron, L. Marquis, J. Brown, A. Mercier, J. Saint-Pierre, L. Gendron, L. Côté, H. Pelletier, U. Lavoie et C.-E. Dubé. Le secrétaire

à lu quelques lettres au sujet de l'établissement d'une fabrique de cigares. M. Caron est chargé de voir M. Huart, de Montréal, à ce propos. On a décidé de requérir l'appui de la section locale des vétérans pour la question des trophées de guerre. On a remis à la prochaine séance l'étude du projet d'organiser une fête en l'honneur des soldats du district revenus de la guerre, à l'occasion de la visite, en juillet, des officiers du glorieux 22e. On demandera au conseil municipal de demander au gouvernement le montant alloué à cette ville d'après les lois "des habitations". On suggère aussi à celui-ci d'inviter le Conseil des Arts et Manufactures à tenir son assemblée annuelle ici. MM. Lavoie et Lawlor produisent le rapport du comité de publicité. M. A. Nadeau dit que M. Bossé, de la Gulf St. Lawrence Navigation Co., sera ici sous peu pour aviser aux moyens de donner un service à la Rivière-du-Loup. M. Gendron produit le rapport du comité de l'exposition. Lecture a été faite de la correspondance échangée entre M. Riou et le chemin de fer National, entre la Chambre et M. Desjardins, surintendant, au sujet des usines et de la gare. Certains membres de la chambre rencontreront M. Desjardins qui est en ville. Ils exposeront les griefs des citoyens et lui demanderont d'user de son influence auprès de M. Monrazin, surintendant général, pour que le chemin de fer National prenne les moyens de dédommager la ville des pertes qu'elle vient de subir par suite des changements opérés aux usines locales.

Diverses rumeurs ont cours au sujet de la pulperie. Cependant il ne paraît pas y avoir rien de définitif encore. Jusqu'à présent, nous avons eu la visite de M. Dubuc et celle d'un M. Moore, de Virginie, et on mentionne une compagnie récemment formée sous le nom de Wolf River Pulp & Paper Co. Tout de même rien n'a été fait pour l'achat ou la vente de la fabrique de pulpe, du moins publiquement.

Le choix du terrain qui sera utilisé pour le jeu de tennis par le club local a été définitivement fait. Le terrain est attenant à la salle de quilles de l'Hôtel Commercial. Les travaux de nivellement et d'installation se feront sous peu.

M. le curé de Saint-François-Xavier a annoncé récemment à ses ouailles qu'un bazar serait tenu dans la paroisse durant le cours de l'été.

Le conseil municipal a tenu une assemblée lundi, le 12. Le maire et tous les échevins étaient présents. Il a été proposé par M. I. Gendron, appuyé par M. O. Leveillé, l'adoption en 2me lecture du règlement No 117, concernant la refonte des divers règlements au sujet des taxes, permis et droits spécifiques; l'adoption a été votée. On en fait de même pour le règlement No 114, du 22 avril 1919. M. Gendron, appuyé par M. J.-H. Pelletier, a proposé qu'on avise le chemin de fer National que le conseil adoptera la mesure de l'avance de l'heure, en conformité avec ce qu'il décidera lui-même à ce sujet. Sur proposition de M. J.-H. Pelletier, appuyé par M. J. Emond, il a été résolu que la cité fasse partie de l'Union des municipalités de la province. Les citoyens sont avertis d'avoir à enlever la neige, sinon la ville la fera enlever aux frais des intéressés. Le Dr. Ed.-Chs. Labelle, vétérinaire de Québec, est nommé inspecteur des viandes, du lait, des boucheries, etc., pour tout ce qui concerne l'hygiène. Suivant le désir de la Chambre de Commerce, il est décidé d'inviter le Conseil des Arts et Métiers à tenir ici leur assemblée annuelle; la salle de l'hôtel de ville est mise à leur disposition gratuitement.

On attend la déclaration

New-York, 16. — (S.P.A.) — On attend avec anxiété la déclaration que fera la commission des chemins de fer relativement aux doléances des employés de chemins de fer en grève.

Comme la plupart des grévistes se trouvent en face d'un ultimatum, on croit qu'ils seront plus portés à retourner à leur travail. Les compagnies de chemins de fer donnent aux grévistes jusqu'à dimanche midi pour reprendre leur besogne; à cette date, ils engageront de nouveaux employés pour remplacer les grévistes.

Les fonctionnaires des chemins de fer sont très optimistes. Ils disent que la situation s'améliore dans le centre et dans l'ouest, tandis que dans l'est, la situation s'améliore moins rapidement.

OVIDO

"La Perfection en fait de Cigares"



Qualité Suprême

ACHÉTEZ-LES A LA BOITE.

"Club Selections"

2 pour 25c.

"Et ils valent le prix"

Grandeur "DEMOCRAT" 10cts.

D'un goût délicieux, de tabac havane supérieur, les Cigares Ovido font les délices des fumeurs.



"PRINCE"

NOUVEAUX

Chapeaux Buckley

GRIS PERLE
RUBAN NOIR

En vente chez

R. & A. MASSE

255 RUE STE-CATHERINE EST
Près de St-Denis. Phone Est 3096

Tiers-ordre franciscain

Fraternité Saint-Louis. Rue Laguchetière est, No 777. Dimanche, le 18 avril, à 2 h de l'après-midi, réunion des frères; immédiatement après cette assemblée, réunion du discretoriaire. Les membres sont priés de s'y rendre sans autre convocation.

Le Secrétaire.

Fraternité Notre-Dame des Anges. Rue Laguchetière ouest, No 130. Réunion des soeurs professes, dimanche le 18 avril, à 2 h de l'après-midi. Les membres sont priés de s'y rendre sans autre convocation.

Le Secrétaire.

Les gourmets ont une préférence marquée pour les

"PIQUE-NIQUE"
(Janbon d'épaule)

de S. L. CONTANT
Chez votre fournisseur.

Contre la Constipation Habituelle employer

l'Eau Purgative

"RIGA"

Elle agit doucement mais sûrement, chez les jeunes comme chez les vieux, sans causer aucun malaise.

SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES RIGA, 40, rue Pléssis, Montréal.

N.B.—Cartes à marquer pour sucre (talles) gratis sur demande.

FILIATRAULT

Tapis, Prélarts, Rideaux. Spécialement et Uniquement

Mais nous les avons... Et c'est le temps d'acheter!



Le succès de notre vente de spéciaux de la semaine dernière nous engage à offrir des valeurs encore plus alléchantes. Mais il faudra vous hâter, certaines quantités étant forcément limitées.

LISEZ BIEN ATTENTIVEMENT

Reps brisés, 51 pouces. Valeur 3.00, pour la verge.	2.25	Cretonne de couleur, garantie, jolis dessins, 20 pouces de largeur. Très spécial, la verge.49
Popeline finie soie, de toutes couleurs. Valeur 2.75. Prix spécial, la verge.	2.15	Cretonne, double largeur et réversible. Régulier 2.25. Notre prix, la verge.	1.49
Étoffe à portières (Casement), couleurs assorties, pour seulement la verge.99	Rideaux filet pour fenêtres et portes d'entrée. Fostoniais au bus, largeurs 36, 45, 54, 72 et 90 pouces. Prix : 4.00, 2.00, 2.50.	1.98
Tabliserie pour couvertures de meubles, divanettes, etc. Prix exceptionnels : 11.00, 10.00, 8.00, 7.00 et	5.00	ATTENTION TAPIS ET STORES FAITS SUR COMMANDE	

Ouvert les vendredis et samedis soirs

Maison FILIATRAULT

429 BOULEVARD ST-LAURENT
Est 635

Cultivez la fraise perpétuelle

LA CULTURE DES FRAISES

DONNE DE GROS PROFITS



Elle favorise l'emploi utile et agréable des loisirs de la ferme et est susceptible, au bas mot, rapporter 800.00 net par arpent. Les Variétés perpétuelles — American et Progressive — donnent \$1,000.00 par arpent.

COMMANDEZ IMMÉDIATEMENT VOS PLANTS CHEZ FRÉGEAU FRÈRES.

SPECIALITÉS : Pommeaux, pruniers, poiriers, cerisiers, framboisiers St-Régis, groseillers, fraisières, vignes, arbutus, massifs, parterres, peupliers, érables et feuilles dorées et argentées, etc.

FRÉGEAU FRÈRES,

Roumont, Québec.
Bureau à Montréal : 58 ST-JACQUES. Main 1671.

Votre automobile est-elle en bon état?

SI NON — rappelez-vous que nous sommes experts en réparations générales : peintures, vernis, couverture et bourrure, "détachage" de carrosseries et garde-boue, accumulateurs, radiateurs et système électrique. — Assortiment complet d'accessoires : huile, graisse, gazolines.

GARAGE A L'ÉPREUVE DU FEU

ALFRED RACINE

Manufacturier de carrosseries d'auto et voitures.
1590 RUE SAINT-DOMINIQUE
Près Laurier. Tél. Saint-Louis 1768.

LES PILULES ROUGES

RESTAURENT L'ORGANISME DE LA FEMME AFFAIBLIE

NERFS AFFAIBLIS

Après la naissance de mon premier enfant je fus atteinte d'une maladie nerveuse; les crises se répétaient fréquemment; je perdais connaissance et chaque fois il fallait avoir recours au médecin. Pendant un an je fus sous traitement, mais ne fut pas guérie. Une personne en qui j'avais confiance me recommanda les Pilules Rouges et je les pris. Aux premières boîtes je crus qu'elles n'auraient que peu d'effet, mais, encouragée par mon mari, j'ai continué à les employer régulièrement et au bout de quatre mois je me sentais beaucoup mieux. Un peu plus d'un an après ma santé était très bonne. — Mme Roch Guérin, 59, White, Cohoes, N. Y.

TRES FAIBLE

J'étais très faible depuis la première année de mon mariage et je n'avais pas de sang. J'avais eu plusieurs enfants, mais aucun n'avait vécu plus de deux ou trois jours. Avant la naissance de mon dernier, il y a deux ans, j'ai pris les Pilules Rouges et je ne me suis jamais sentie aussi bien qu' alors. Mon bébé est venu au monde gros et fort; il a maintenant vingt mois et a toujours été bien portant. — Mme Jules Pelletier, 641 rue Alma, Montréal.

UN TONIQUE DU MEDECIN NE LUI FAIT RIEN

J'étais devenue très faible, incapable de faire seule mon ouvrage de maison. Au moindre exercice j'avais d'abondantes transpirations. J'allai voir un médecin qui me donna un tonique dont je n'eus pas d'effet satisfaisant. Comme plusieurs personnes me recommandaient les Pilules Rouges, elles me firent un bien immédiat. Mes douleurs de dos et de reins disparurent et je fus vigoureuse comme jamais. Mme Raoul St-Aubin, rue Académie, Valleyfield, P. Q.

FAIBLESSE, MAUX DE TETE

Ma santé déclinait chaque jour et j'endurais des douleurs de reins, de dos, de tête. Ma faiblesse était si grande que je me trouvais parfois dans l'impossibilité de faire mon ouvrage. Les Pilules Rouges m'avaient été plus d'une fois recommandées et les ayant employées, j'affirme aujourd'hui qu'elles m'ont rendu la santé. Je n'ai jamais manqué d'en avoir chez moi et elles soutiennent mes forces dans la lourde tâche de chaque jour. — Mme F. Laroche, 85, rue Dupont, Hull, P. Q.

DOULEURS INTERNES

J'étais devenue excessivement faible et les douleurs internes que j'endurais à certaines époques étaient atroces. J'ai commencé à prendre des Pilules Rouges qui m'ont bientôt donné des forces. Mes douleurs se sont calmées et j'ai pu me faire une bonne santé. — Mme Corinne Morin, 99, Orange, Manchester, N. H.

ÉPUISEMENT

A l'âge de dix-huit ans les Pilules Rouges m'ont ramenée à la santé et je suis heureuse de trouver l'occasion d'encourager les jeunes filles à se servir de ce remède. A la suite d'imprudences mes forces étaient disparues et j'étais devenue pâle comme une cire. Pendant un an il me fut impossible de rien faire. J'étais au lit une grande partie du temps et toutes sortes de remèdes que je prenais ne me faisaient aucun bien. On m'enseigna les Pilules Rouges qui améliorèrent ma santé. Depuis j'ai la plus grande confiance dans les Pilules Rouges. — Mme John F. Sousa, 499, Moody, Lowell, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades qui ne peuvent venir voir notre médecin sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50 cents une boîte, 82.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

ROBOL

(TABLETTES)

Nettoie l'intestin paresseux et combat la

CONSTIPATION

Cause de maux de tête, mauvaise digestion, manque d'appétit, torpeur du foie, etc.

Prix, 25c la boîte, \$1.25 six boîtes. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

LA VIE D'UNE HEROINE DE LA FOI

Marguerite Bourgeoys et la fondation de la Congrégation de Notre-Dame.—Ce que fut dans sa vie mortelle l'admirable femme dont l'on commémore aujourd'hui la naissance.—Au berceau de la Nouvelle France.

Quelques pages émouvantes de Mme Laure Conan

A l'occasion du troisième centenaire de la naissance de Marguerite Bourgeoys, on nous saura gré de reproduire ici, les pages émouvantes que consacra, il y a quelques années, à cette admirable femme, Mme Laure Conan. Ces pages sont extraites des *Silhouettes canadiennes*, un livre qui devrait être dans toutes les bibliothèques canadiennes.

Marguerite Bourgeoys appartenait à cette élite dont le Christ se sert pour conquérir le monde. Elle a été chez nous l'éclaircie de Dieu, une messagère de lumière et, comme dit l'Écriture, un être bienfaisant. Son nom est, à jamais, un nom glorieux dans l'histoire de la Nouvelle-France. On peut dire que la Vierge elle-même donna Marguerite Bourgeoys à sa ville naissante, «œuvre d'une merveilleuse importance, fleurie des espérances célestes» (1).

Sur cette terre de Ville-Marie, sacrée par tant de vertus, par tant d'héroïsme, la douce femme se consacra à l'éducation de la jeunesse. Elle fonda la Congrégation de Notre-Dame, qui a parfois été appelée une famille d'anges.

C'est la première communauté qui se soit formée chez nous, et pour le Canada tout entier, chacun sait qu'elle fut et qu'elle est un immense bienfait, une grâce inestimable.

On ne saurait dire l'importance de la mission de la Soeur Bourgeoys. Son action a été prodigieusement féconde et de sa vie très sainte rayonneront à jamais les enseignements les plus élevés, les plus fortifiants.

Marguerite Bourgeoys naquit à Troyes, en Champagne, le 17 avril 1620.

Sa famille était de condition médiocre et ni riche ni pauvre. Dès ses premières années, d'après ses historiens, Marguerite montra des dispositions fort remarquables. Douée de la plus heureuse facilité, elle était ardente et constante au travail. L'application, l'effort semblaient ne lui rien coûter. Son adresse à toutes choses était singulière et elle avait le don inné—on pourrait dire la passion—d'enseigner.

Dès l'âge de dix ans, elle se plaisait à réunir ses petites compagnes pour les faire travailler et son ascendant sur ces enfants était incroyable.

Marguerite n'avait que douze ans lorsqu'elle perdit son excellente mère. Mais sa raison était si au-dessus de son âge, que son père n'hésita pas à lui confier l'éducation de ses deux plus jeunes enfants et la conduite de sa maison.

On ne connaît rien de cette partie de sa vie, mais on peut assurer que la fillette fut à la hauteur de ses graves devoirs, car l'humble soeur Bourgeoys, si sévère pour elle-même, ne s'est jamais accusée d'y avoir manqué.

Quand M. Olier et M. de la Dauversière formèrent, à Paris, la Compagnie de Notre-Dame de Montréal, Marguerite Bourgeoys venait d'avoir vingt ans. Cette jeune fille, destinée à figurer dans l'histoire de l'héroïque phalange, ne tarda pas à être préparée à son extraordinaire vocation, et la lumière lui vint de la Vierge, le premier dimanche d'octobre 1640.

Il y avait, ce jour-là, chez les Dominicains de Troyes, fête du Rosaire avec procession solennelle et Marguerite s'y était jointe. Comme la procession défiait devant l'abbaye des Nonnains, elle leva les yeux vers une statue de Marie, qui ornait le portail, et la statue, qu'elle avait considérée bien des fois, lui parut d'une beauté ravissante, toute céleste.

En même temps, une lumière surnaturelle inonda son âme de vingt ans. Elle vit le néant de tout ce qui passe; elle comprit que la sainteté est la grande joie de sa vie, la seule joie de la mort, et, comme une flamme du ciel, l'amour divin pénétra son cœur et l'embrasa.

Ce fut pour Marguerite l'heure décisive, l'heure sacrée, l'heure irrévocable à toutes les joies de la terre: «Je me trouvais si touchée et si changée, dit-elle dans ses mémoires, que je ne me reconnaissais plus... Dès ce moment, je quittai tous mes petits amusements, et me retirai d'avec le monde pour me donner au service de Dieu.»

Fort jolie, elle avait aimé les toilettes fraîches, elle ne voulait plus porter et ne porta plus, dans la suite, que des habits très simples, de couleur brune ou noire, sans ornements superflus.

par où l'on s'élance vers Dieu. Sur le conseil de son confesseur, Marguerite fit des démarches pour entrer au Carmel, sans succès. Elle fut rejetée, et elle ne fut pas mieux accueillie chez les Clarisses. Ces humiliations ne firent qu'enflammer sa ferveur, et loin de se reprendre au monde en se voyant repoussée du cloître, elle s'attacha irrévocablement à Dieu par les vœux de chasteté et de pauvreté.

Marguerite avait alors vingt-trois ans et était présidente d'une congrégation de jeunes filles qui avait pour directrice la supérieure des religieuses de Notre-Dame, Soeur Louise de Sainte-Marie, propre soeur de Maitsonneuve.

Cette dame avait été ravie de voir son frère se sacrifier à la fondation de Ville-Marie. Elle désirait passionnément aller partager ses péris et ses travaux; quand les besoins de sa colonie rappelaient Maitsonneuve en France, elle le pressait fort de l'emmener à Montréal, avec trois ou quatre de ses religieuses.

Maitsonneuve remettait à plus tard ces enthousiasmes, et pour leur adoucir ses refus, il avait accepté comme gage d'entente, une image de la Vierge autour de laquelle Soeur Louise avait écrit en lettres d'or: Sainte Mère de Dieu, pure, au cœur Joyal, Gardez-nous une place en votre Monastère.

Les religieuses, qui rêvaient du martyre, comptaient donc aller à Ville-Marie et Marguerite Bourgeoys, qui se trouva libre par la mort de son père, leur avait offert de les accompagner.

En attendant, elle s'occupait beaucoup des jeunes filles et faisait à Troyes, un bien considérable. Au bon sens le plus clair, le plus ferme, à l'énergie laborieuse, à une piété céleste, elle joignait la grâce, la tendresse, la gaieté.

Son confesseur admirait en elle un harmonieux ensemble des dons les plus rares, les plus heureux. Ne pouvant s'expliquer qu'on l'eût refusée chez les Carmélites et les Clarisses, il en vint à croire que Marguerite Bourgeoys devait fonder un nouvel institut pour l'éducation de la jeunesse.

Il jugeait bien, mais ce n'était pas en France que le nouvel institut devait naître, et Dieu qui destinait Marguerite à l'apostolat lointain, la préparait à sa rude mission par d'immenses épreuves.

Changeant de confesseur, Notre-Seigneur se plaisait à répandre en son cœur des torrents de flammes et de délices. Il daigna même se montrer à elle dans l'hostie. Ravie de sa beauté, elle vécut ensuite comme un ange qui viendrait sur terre habiter un corps mortel, n'usant plus des choses nécessaires à la vie qu'avec dégoût. C'était, dit M. Faillon, la disposition où Dieu voulait faire entrer cette grande âme, pour la rendre capable d'exécuter les desseins qu'il allait lui manifester en l'appelant à Ville-Marie.

La lutte entre la civilisation et la barbarie y était toujours terrible et Ville-Marie devait coûter encore bien des années d'alarmes, d'efforts, d'angoisses et de combats.

La petite garnison, décimée par l'atroce guerre de surprises des Iroquois, ne comptait plus que dix-sept hommes valides, et Maitsonneuve s'était décidé à passer en France demander du renfort à la Compagnie de Montréal.

Il en avait obtenu une recrue de cent huit hommes d'élite. Avant de s'embarquer, il vint à Troyes voir ses soeurs, Madame de Chuluy et la supérieure des religieuses de Notre-Dame.

Or, deux ou trois jours avant son arrivée, Marguerite Bourgeoys vit en songe un homme qui lui était inconnu, et elle eut intérieurement une impression extraordinairement forte, qu'elle aurait avec lui des rapports très particuliers que Dieu ferait naître pour sa gloire.

«C'est un homme qui me paraît être un ange», dit-elle. Elle se leva et se précipita vers son confesseur. «Il est vrai, j'ai promis de vous accompagner si vous allez dans ce pays; mais je n'ai pas promis, si vous tardiez trop, de ne pas y aller.»

Les autorités religieuses approuvèrent la décision de Marguerite. Mais elle avait espéré emmener une compagne. La Compagnie de Montréal n'ayant pas permis à Maitsonneuve de lui accorder cette satisfaction, elle se trouva dans une grande angoisse. Il répugnait à sa délicatesse de s'en aller si loin, seule avec un gentilhomme qu'elle connaissait à peine et une recrue de soldats.

Cela lui semblait contre la prudence, contre les convenances. Elle exposa ses craintes à son confesseur. Il lui répondit: «M. de Maitsonneuve est le chevalier de la Reine du ciel, mettez-vous sous sa conduite comme sous la garde d'un ange.»

Dans ses supérieurs, Marguerite voyait Dieu lui-même et elle n'hésitait pas à lui dire: «Dieu m'a créée, je suis sa chose, je dois exécuter ses ordres, quels qu'ils soient.»

Mais chacun sait combien profonde est la tendresse qui nous lie au sol natal. Puis, il fallait s'en aller dans une contrée sauvage, affronter des périls dont le moindre suffirait à faire dresser les cheveux.

Il me semble donc qu'une femme était en droit de demander à Dieu un signe manifeste de sa volonté. Et ce signe que Marguerite n'osait désirer, il plut à Dieu de le lui donner, et, plutôt, il voulut que la Vierge lui apparût, la rassurant elle-même: «Va, lui dit la Reine de Ville-Marie, je ne t'abandonnerai point.»

Les cruelles appréhensions de Marguerite se dissipèrent à l'instant; comme un torrent de lumière, une grande certitude inonda son âme, et une paix surnaturelle, une paix divine la pénétra. «Rien ne me semblait plus difficile», dit-elle dans les mémoires écrits à la fin de sa vie.

Cependant, comme elle était très sensée et très humble, elle n'osait trop croire à la réalité de l'apparition.

«Après cette apparition, dit-elle, comme je craignais les illusions, je pensai que si cela était de Dieu, je n'aurais que faire de rien porter pour mon voyage. Je dis en moi-même: «Si c'est la volonté de Dieu que j'aille à Ville-Marie, je n'ai besoin d'aucune chose.»

Il faut bien se souvenir qu'alors le Canada était sauvage, qu'on n'y trouvait rien des nécessités de la vie. Ceux qui venaient s'y établir avaient donc grand soin de se pourvoir de tout. Madame de la Peltrie avait frété un vaisseau de son bagage et de celui des religieuses Ursulines.

Mais au lieu de faire provision de hardes, de meubles, de domestiques, Marguerite se prépara au grand départ en distribuant aux pauvres ce qu'elle possédait. Elle ne garda même pas le peu d'argent qu'elle avait, et quitta Troyes (en février 1653), n'emportant ni blanc, ni maille, mais seulement un petit pain bras.

Marguerite Bourgeoys fit le voyage de Troyes à Paris, dans la voiture publique, en compagnie de M. Cossard, son oncle, et de Madame de Chuluy, soeur de Maitsonneuve. Celle-ci allait dire adieu à son frère. Comme tout le monde à Troyes, elle ignorait le dessein de Marguerite. Ce dessein était resté un profond secret.

Mais une fois en chemin, Marguerite Bourgeoys dit ouvertement qu'elle n'allait à Paris que pour prendre la route du Canada, où elle devait passer avec M. de Maitsonneuve.

«Chacun crut à une plaisanterie. Madame de Chuluy et M. Cossard ne firent que rire du propos. Rendue à Paris, Marguerite pria son oncle de l'accompagner chez un notaire où elle avait, disait-elle, quelques affaires à régler. C'était un acte d'abandon de ses droits à la succession de son père et de sa mère, qu'elle voulait faire en faveur de son frère et de sa soeur.»

Mais une fois en chemin, Marguerite Bourgeoys dit ouvertement qu'elle n'allait à Paris que pour prendre la route du Canada, où elle devait passer avec M. de Maitsonneuve.

«Chacun crut à une plaisanterie. Madame de Chuluy et M. Cossard ne firent que rire du propos. Rendue à Paris, Marguerite pria son oncle de l'accompagner chez un notaire où elle avait, disait-elle, quelques affaires à régler. C'était un acte d'abandon de ses droits à la succession de son père et de sa mère, qu'elle voulait faire en faveur de son frère et de sa soeur.»

Mais une fois en chemin, Marguerite Bourgeoys dit ouvertement qu'elle n'allait à Paris que pour prendre la route du Canada, où elle devait passer avec M. de Maitsonneuve.

«Chacun crut à une plaisanterie. Madame de Chuluy et M. Cossard ne firent que rire du propos. Rendue à Paris, Marguerite pria son oncle de l'accompagner chez un notaire où elle avait, disait-elle, quelques affaires à régler. C'était un acte d'abandon de ses droits à la succession de son père et de sa mère, qu'elle voulait faire en faveur de son frère et de sa soeur.»

Mais une fois en chemin, Marguerite Bourgeoys dit ouvertement qu'elle n'allait à Paris que pour prendre la route du Canada, où elle devait passer avec M. de Maitsonneuve.

«Chacun crut à une plaisanterie. Madame de Chuluy et M. Cossard ne firent que rire du propos. Rendue à Paris, Marguerite pria son oncle de l'accompagner chez un notaire où elle avait, disait-elle, quelques affaires à régler. C'était un acte d'abandon de ses droits à la succession de son père et de sa mère, qu'elle voulait faire en faveur de son frère et de sa soeur.»

Mais une fois en chemin, Marguerite Bourgeoys dit ouvertement qu'elle n'allait à Paris que pour prendre la route du Canada, où elle devait passer avec M. de Maitsonneuve.

«Chacun crut à une plaisanterie. Madame de Chuluy et M. Cossard ne firent que rire du propos. Rendue à Paris, Marguerite pria son oncle de l'accompagner chez un notaire où elle avait, disait-elle, quelques affaires à régler. C'était un acte d'abandon de ses droits à la succession de son père et de sa mère, qu'elle voulait faire en faveur de son frère et de sa soeur.»

Mais une fois en chemin, Marguerite Bourgeoys dit ouvertement qu'elle n'allait à Paris que pour prendre la route du Canada, où elle devait passer avec M. de Maitsonneuve.

«Chacun crut à une plaisanterie. Madame de Chuluy et M. Cossard ne firent que rire du propos. Rendue à Paris, Marguerite pria son oncle de l'accompagner chez un notaire où elle avait, disait-elle, quelques affaires à régler. C'était un acte d'abandon de ses droits à la succession de son père et de sa mère, qu'elle voulait faire en faveur de son frère et de sa soeur.»

Mais une fois en chemin, Marguerite Bourgeoys dit ouvertement qu'elle n'allait à Paris que pour prendre la route du Canada, où elle devait passer avec M. de Maitsonneuve.

«Chacun crut à une plaisanterie. Madame de Chuluy et M. Cossard ne firent que rire du propos. Rendue à Paris, Marguerite pria son oncle de l'accompagner chez un notaire où elle avait, disait-elle, quelques affaires à régler. C'était un acte d'abandon de ses droits à la succession de son père et de sa mère, qu'elle voulait faire en faveur de son frère et de sa soeur.»

Mais une fois en chemin, Marguerite Bourgeoys dit ouvertement qu'elle n'allait à Paris que pour prendre la route du Canada, où elle devait passer avec M. de Maitsonneuve.

1894 N. G. Valiquette 1920

26^{ème} Vente Anniversaire 26^{ème}

471-477 STE-CATHERINE EST

LES VALEURS A \$226.00

qui font de notre Vente Anniversaire le plus grand événement économique de Montréal aujourd'hui.

226.00

226.00

Ameublement Chesterfield, 3 morceaux 226.00

Tel qu'illustré. Nouveau modèle avec ailes. Coussins détachables remplis de kapok. Dossier séparé. Recouvert de magnifique tapisserie. Chesterfield de 6 pieds, avec boules fines caajou. PRIX de la Vente Anniversaire... 226.00

226.00

226.00

Ameublement de salle à diner (9 morceaux) 226.00

Tel qu'illustré. Chêne solide fini fumé. Buffet de 40 pouces. Cabinet de 41 pouces. Table de 45 pouces. Cinq chaises et un Fauteuil avec sièges détachables en cuir véritable. PRIX de la Vente Anniversaire... 226.00

226.00

226.00

Ameublement de chambre à coucher avec sommier et matelas, 226.00.

Tel qu'illustré. Bureau de 40 pouces. Chiffonnier de 32 pouces. Table de toilette de 22 pouces. En kyanit ou fini noir. Lit solide en cuivre avec véritable sommier "Hercules" et matelas en feutre. Deux coussins de lit sont aussi fournis avec cet ameublement. PRIX de la Vente Anniversaire... 226.00

226.00

226.00

Ameublement de salle à manger, tmi noyer, 226.00.

Tel qu'illustré. Repouli à la main. Comprend le Buffet de 46 pouces, le Cabinet de 26 pouces, la Table à extension de 42 pouces. Cinq Chaises et un Fauteuil avec sièges rembourrés en cuir véritable. PRIX de la Vente Anniversaire... 226.00

226.00

226.00

Ameublement de salle à manger, Reine Anne, 226.00.

Tel qu'illustré. Un nombre limité seulement. Comprend le Buffet de 48 pouces, la Table de 45 pouces, le Cabinet de 40 pouces. Cinq Chaises et un Fauteuil avec sièges rembourrés en cuir. PRIX de la Vente Anniversaire... 226.00

N. G. VALIQUETTE Limitée, 477 Sainte-Catherine Est.

(Suite à la 9e page.)

CAUSERIE AGRICOLE

PROPOS D'ACTUALITÉ

L'HONNETETE COMMERCIALE DES ELEVEURS

L'expérience nous démontre assez clairement qu'il est relativement difficile de faire accepter aux cultivateurs, certaines théories agricoles et certaines méthodes nouvelles de culture. Cette mentalité s'explique. Si la routine y est pour une large part, la défiance contre les nouveautés y est pour beaucoup. Le charlatanisme sous toutes ses formes, a fort contribué à développer ce manque de confiance chez nos cultivateurs. Les agents de toute sorte ont tant exploité leur naïveté et leur bourses!

Une campagne entreprise depuis quelque temps, ayant pour but l'introduction dans nos troupeaux de reproducteurs de race pure, semble devoir produire de bons résultats. De nombreux cultivateurs paraissent se rendre compte de l'importance de cette question si étroitement unie au succès de l'industrie animale.

Cependant, il importe, dès maintenant, de mettre les intéressés en garde contre certaines manœuvres qui se sont déjà produites et qui sont de nature à entraver le mouvement efficace que se dessine. Le progrès agricole peut être retardé sérieusement par de telles manœuvres.

Des relations commerciales vont nécessairement s'établir entre les cultivateurs ordinaires et les éleveurs de profession. Ceux-ci devront apporter une honnêteté rigoureuse, dans ces relations, s'ils veulent procurer à ce mouvement toutes les garanties de succès.

Dans ces transactions, le cultivateur est pour ainsi dire à la merci de l'éleveur. Les certificats d'achat des animaux qu'il achète ne sont qu'une faible garantie de leur valeur, et l'éleveur retors et malhonnête pourra facilement exploiter ces certificats au désavantage de l'acheteur; c'est ainsi qu'il pourra substituer un animal à un type, en lui donnant pour ascendants des sujets qui n'ont rien de commun avec l'animal en question. Le cultivateur peut difficilement contrôler ces déclarations et il doit, la plupart du temps, s'en rapporter à l'honnêteté du vendeur. Tant mieux s'il a rencontré un honnête homme.

Nous ne voyons point quels avantages pourraient retirer les cultivateurs en substituant aux reproducteurs mélangés ou de race commune, des reproducteurs de race pure qui n'ont, pour seule supériorité sur leurs rivaux, que le témoignage plus ou moins probant, d'un officier attestant la pureté relative de leur sang. Par exemple, quel profit le cultivateur retire-t-il de l'achat de reproducteurs laitiers de race pure, si ces reproducteurs descendent de parents médiocres? Il en sera quitte pour une perte d'argent plus ou moins grande, et surtout, pour une perte de confiance envers ceux qui auront organisé cette campagne très efficace en apparence.

Qui devra supporter la responsabilité de ces conséquences malheureuses? Les agronomes ou les chefs du mouvement agricole? Ceux-ci n'ont-ils pas fait tout leur devoir en voulant améliorer la situation des cultivateurs?

Eh bien! non, le vrai coupable, c'est l'éleveur malhonnête. Lui seul mérite la vindicte populaire. Malheureusement, la justice qui protège la société en emprisonnant un malheureux qui aura dérobé d'un étalage un fruit pour tromper sa faim, ne peut exercer de contrôle sur cette catégorie de gens qui compromettent le succès d'une industrie intéressante tous les citoyens.

Cependant, le cultivateur peu rigoureux dans sa logique et sévère dans ses jugements, ne sait pas toujours remonter à la vraie cause du mal, et sa méfiance se porte trop souvent sur ceux qui ne sont pas les vrais auteurs de ses mauvaises transactions.

Ainsi il s'en prendra d'abord à ceux qui lui ont conseillé ces changements, et les agronomes seront traités d'imbéciles et de fauteurs de théories dangereuses. Les rédacteurs de journaux agricoles seront taxés d'ignorance, etc.

tant la saison prochaine. Parmi ses préoccupations, il en est une qui devrait attirer son attention tout particulièrement : la culture du trèfle.

La plupart des cultivateurs reconnaissent maintenant l'importance de cette plante de la famille des légumineuses, au double point de vue de l'amélioration du sol et de l'alimentation du bétail.

10. Comme plante améliorante. Les cultivateurs qui ont un peu d'expérience et qui ont observé, tant soit peu, les effets des différentes cultures, ont sans doute constaté la supériorité des récoltes obtenues sur un retour de trèfle. C'est que cette légumineuse concourt beaucoup à enrichir le sol en azote, élément qu'elle capte à l'atmosphère, grâce aux petites nodosités qu'on trouve sur ses racines. Les cultivateurs doivent donc s'efforcer de tirer parti de cette source précieuse d'enrichissement du sol.

11. Comme plante alimentaire. Le trèfle est un fourrage qui se remplace difficilement dans l'alimentation du bétail. Il constitue, pour ainsi dire, la base de la ration des jeunes animaux, des vaches laitières, des moutons et même des truies d'élevage, si l'on veut les hiverner économiquement. La luzerne peut jouer le même rôle, mais sur la plupart de nos fermes on connaît peu cette dernière légumineuse et on lui préfère le trèfle, qui s'adapte mieux à nos rotations courantes et à notre climat.

Puisque le trèfle joue un rôle si important dans la grande culture, il faut en semer beaucoup. Cependant, les prix élevés, qu'on est obligé de payer, cette année, pour se procurer de la graine de trèfle, peuvent être un obstacle à cette culture. Cet état de chose résulte, pour beaucoup, de l'insouciance qu'on a montrée à l'égard des enseignements donnés, ces dernières années, pour généraliser la récolte de la graine de trèfle. Maintenant, la demande en est forte et l'offre peu considérable. Résultat : ce printemps, on a vendu 80 sous la livre.

Cependant il ne faut pas s'alarmer outre mesure et prétextant la cherté de la graine, négliger complètement cette culture. Ce serait le meilleur moyen de ne jamais en sortir. Cette année tous les cultivateurs devraient semer du trèfle en quantité plus ou moins grande, selon leurs moyens, afin de pouvoir en récolter la graine l'an prochain. Seulement, ils devront le faire d'une façon judicieuse, s'ils ne veulent pas risquer inutilement leur argent. A eux de choisir le terrain convenant le mieux à cette culture qui exige un sol de bonne qualité. Le trèfle redoute les sols trop humides, mal drainés et acides. La présence de la chaux dans le sol est nécessaire à son plein développement; c'est pourquoi, on y gagnera beaucoup en incorporant au sol, avant sa culture, du plâtre ou de la chaux, à la dose de 1000 à 1500 livres à l'acre. Plusieurs cultivateurs ne veulent pas entendre parler de la récolte de la graine de trèfle, parce que, en récoltant la graine, ils ne peuvent pas avoir le foin. Faisons un petit calcul et nous verrons s'ils ont raison. Les rendements moyens de la graine de trèfle varient de 100 à 300 livres à l'acre. Prenons 1501 livres à \$0.80, nous aurons \$120.00.

Si, au lieu de récolter la graine, on en récolte le foin, avec un rendement de deux tonnes à l'acre à \$25.00 la tonne, on aurait obtenu seulement \$50.00. Les cultivateurs trouveraient donc d'autres avantages à récolter eux-mêmes leur graine de trèfle. D'abord, ils ne s'exposeraient pas à infester leurs champs de mauvaises herbes étrangères; ensuite ils en seraient moins parcimonieux et ils pourraient la semer à pleine main et donner au geste du semeur toute son ampleur significative.

Espérons que les cultivateurs sauront tirer parti d'une situation rendue difficile par la cherté de la graine de trèfle et que définitivement ce sera, pour eux, un bien pour un mal.

Albert GOSSELIN, Institut Agricole d'Oka, Le 10 avril 1920.

Soirée dansante

DONNEE PAR LES EMPLOYES DE LA FAIRWEATHERS LTD. Les employés de la maison Fairweathers, Limited, ont donné, le 9 avril dernier, aux Jardins Venitiens, une soirée dansante.

La direction des Jardins avait fait des décorations spéciales et servait un souper tout-à-fait choisi pour l'occasion. La fête a été couronnée de succès, et tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'y être présents se sont bien amusés.

La direction avait aussi fait des arrangements pour l'amusement des invités. Quelques artistes des théâtres de Montréal s'étaient rendus à l'invitation pour ajouter au succès de la soirée, à la grande appréciation de tous les invités. La danse était d'autant plus agréable que la musique était supérieure, et tous les invités n'ont pas manqué de donner leur chaleureuse appréciation pour déclarer la soirée un complet succès. (Communiqué).

La basse-cour

Cette petite revue consacrée à l'élevage des volailles et autres animaux de basse-cour, (dindes, oies, canards, pigeons, lapins), est entrée cavalièrement dans sa deuxième année d'existence. La livraison de mars que nous avons reçue et à laquelle nous avons consacré un article intéressant. Elle renferme, entre autres articles, les études suivantes : Hector Lapoutte, suite de l'intéressant récit anecdotique par M. l'abbé J.-B. A. Allaire; l'élevage du lapin, par Arthur Lamarre; un compte rendu de rapport d'une basse-cour, par Jos. La Brosse; le premier article d'une série d'études sur les diverses races de volailles, leurs origines et leurs caractères, par Jehan Chantecler, etc.

Numeros spécimens gratuits. S'adresser à "La Basse-Cour", 317, rue St-Joseph, Québec.

CHRONIQUE D'OTTAWA

(Suite de la 1re page)

trée ostensible des deux whips opposés, MM. Middlebro et Robb, ont procédé de nouveau à la lecture du rapport sur lequel on venait de voter sommairement; mais la rédaction de ce document essentiel avait subi l'addition d'une phrase ou deux dans l'intervalle, à titre de précision, sans doute, et M. MacMaster protesta à mi-voix, soutenu par ses voisins, et M. Mackenzie King se solidarisa avec son lieutenant, en demandant à l'orateur si le rapport dont il donnait la lecture était textuellement le même qui avait motivé le premier vote.

Tel n'était pas le cas, puisqu'il y avait eu addition de quelques mots, et M. Boivin ne pouvait que le constater et l'admettre, et déclarant qu'il avait reçu les deux rapports des mains du greffier adjoint. Il offrit de s'en tenir au premier, ce qui fut bruyamment accepté comme seule façon de procéder acceptable et le vote fut pris après cet incident inaccoutumé. Le président Nesbitt fut soutenu par la totalité des ministériels dont le tiers environ, il est vrai, n'avait pas assisté à l'incident et par les fermiers unis, sauf ceux qui votèrent avec la gauche. Le vote fut de 72 à 29, majorité de 43, les ministériels étant beaucoup plus en nombre que les gauchistes, dont le grand nombre était parti par les convois de l'après-midi. M. MacMaster a repris ensuite le fil de son discours et continué de lire son article du Times, cette fois, sans être molesté. L'amendement Fielding à l'effet de ne ratifier que la simple addition des deux petites compagnies oubliées dans la première nomenclature, a été rejeté sommairement et sans vote, ce qui avait pour effet l'adoption de la première clause du bill. On passa donc à la deuxième clause sur laquelle M. Mackenzie King a prononcé incontinement un discours de plus d'une heure qui n'est qu'une répétition de ce qu'il a déjà dit au commencement de ce débat en faveur des employés du Grand Tronc, auxquels on a promis, en 1910, certains avantages qu'ils réclamaient et pour lesquels ils se seraient mis en grève, sans l'intervention de M. King lui-même à être le ministre du Travail. Le chef libéral a terminé par un amendement qui a été rejeté après avoir été mis aux voix.

Le gouvernement veut ensuite faire adopter son bill, mais la gauche s'objecta et quelques orateurs s'étant levés de ce côté, le ministre des Chemins de fer consentit à ajourner le débat.

Ernest BILODEAU.

EVANGILE

Le DIMANCHE APRES PAQUES

EVANGILE SELON S. JEAN Ch. X, v. 11.

En ce temps-là, Jésus dit aux Phariséens : Je suis le bon Pasteur. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. Mais le mercenaire, et celui qui n'est point pasteur, à qui les brebis n'appartiennent pas, ne voit pas plus tôt venir le loup qu'il abandonne les brebis et s'enfuit; et le loup les ravit, et disperse le troupeau. Or le mercenaire s'enfuit parce qu'il est mercenaire, et qu'il ne se met point en peine des brebis. Pour moi, je suis le bon Pasteur; je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent comme mon Père me connaît, et comme je connais mon Père; et je donne ma vie pour mes brebis. J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie. Il faut que je les amène aussi; elles écouteront ma voix, et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un Pasteur.

Le Canada musical

"Je lis toujours avec intérêt votre revue qui, soit dit entre nous, me console de vos confrères américains", disait dans une lettre récente, au Canada Musical, un éminent écrivain français. Le numéro du 17 avril termine la troisième année de ce journal, qui a contribué à la propagande musicale dans notre pays. Grâce à lui, les noms de nos artistes sont ici pour l'avancement de la musique. Le Canada Musical a tenu fidèlement les promesses des premiers jours. Il est constamment sur la brèche pour fournir à ses lecteurs les nouvelles les plus intéressantes venues de tous les coins de la terre. Ses colonnes de "Musique en Europe", sont lues par tous ceux qui désirent être renseignés sur les dernières nouveautés, les créations les plus récentes. Le Canada Musical est en vente chez les marchands de musique et dans les grands dépôts de journaux, au prix de 10 sous. Pour les abonnements: Canada (excepté Montréal), \$2 par année; Montréal, Etats-Unis et Europe, \$2.50. S'adresser à Casier postal 1509, Montréal, Canada.

Quarante-six sentences commuées

Ottawa, 17. (S.P.C.) — Au cours des quatre dernières années, le département de la Justice a commué 46 sentences de mort. Quarante des condamnés purgent actuellement des sentences à vie, tandis que cinq d'entre eux sont emprisonnés pour des termes variant de 10 à 20 ans. Un de ces prisonniers a demandé la révision de son procès, laquelle lui a été accordée. Ce procès est encore pendante.

De quarante-six procès qui ont précédé ces condamnations, 10 ont eu lieu devant les Cours d'Ontario, neuf devant celles du Manitoba, six devant celles du Québec, cinq devant celles de la Colombie-Britannique, quatre devant celles de la Saskatchewan, trois devant celles de la Nouvelle-Ecosse et un devant une des Cours du Nouveau-Brunswick, de l'île du Prince-Edouard et du Yukon.

La chorale de Saint-Viateur d'Outremont (section féminine), recevra ses "membres honoraires" à une fête intime, le 29 avril. Un récital sera donné à l'Académie Notre-Dame de Bonsecours. Quelques bons artistes ont promis leur concours pour cette fête.

"LA PLUS GRANDE VENTE SANS EXCEPTION" C'est toujours une bien Consolante Vision que celle du fameux Sirop du Dr J.O. LAMBERT quand on souffre de la Gorge, des Bronches ou des Poux-mas. Car tel est bien le véritable spécifique dans tous les cas — même les plus obstinés — de Toux, Rhume, Asthme, Croup, Bronchite, Catarrhe et aussi la Co-somption à la première période. Le SIROP du Dr LAMBERT est un produit végétal et absolument pur — NOUS LE GARANTISSONS ! Il se recommande également aux VIEILLARDS, ADULTES, ENFANTS ET BEBES. Ayez-en toujours sous la main, chez vous, au bureau, au magasin à l'usine, et vous préviendrez de graves maladies. Dr J. O. Lambert, Limitée, Montréal, (succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre Toux, Rhumes, etc. — Voir notre défi. Tout autre Sirop Lambert est une contrefaçon, s'il ne porte pas la signature ci-contre.

Province de Québec, Cour Supérieure

District de Montréal, No 4178. Camille Thibault, électricien, des cités et district de Montréal, demandeur, vs Joseph Japhet Brischois, ci-devant des cités et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans huit jours. Montréal, 16 avril 1920. T. DEPATTE, Député-Protonotaire, MONTY ET DURANLEAU, Avocats, 90 rue St-Jacques, Montréal.

Province de Québec, Cour Supérieure

District de Montréal, No 2878. Dame MARIE LAURE LAJEUNES, épouse commune en biens de JOSEPH EDMOND GASCON dit RACETTE, journalier, tous deux des cités et district de Montréal, et dûment autorisés à ester en justice, demanderesse, et Le dit JOSEPH EDMOND GASCON dit RACETTE, défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée le 19 février 1920. Montréal, le 25 mars 1920. DESBOIS ET SIMARD, Procureurs de la demanderesse.

Canada, Cour de Circuit

Province de Québec, du district de Montréal No 2532. The United Greek Bakery, corps incorporé ayant sa place d'affaires en la cité de Montréal, demandeur, contre Nick Capuano Thomson, de Montréal, défendeur.

E. D. San, mis-en-cause. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 14 avril 1920. (Par ordre) U. BOUVIER, Député-greffier de la dite Cour.

LE NATIONALISTE

SOMMAIRE DU NUMERO DU 18 AVRIL: La crise anglo-saxonne — Jean Lebrun. Quand la farce cessera-t-elle? — Paul Charbon. Billet du dimanche — Pierre Dalbec. Notre province est arriérée — Jules Picard. Les droits d'auteur — André Lemmerre. Gibbs condamne la guerre — Raoul Journet. John Bull et Compagnie — Ernest Justel. La page des dames, le feuilleton, la page anglaise, une gravure, les dernières nouvelles, etc.

Les maux de nos mots

L'entrée sera gratuite à la conférence de M. l'abbé Etienne Blanchard, sur "Les maux de nos mots." Tous les bienfaiteurs, amis et les élèves du Conservatoire Lassalle, ainsi que leurs familles seront cordialement reçus à cette soirée sans avoir besoin de cartes d'invitation. La conférence qui sera suivie d'un concert, aura lieu le vendredi, 23 avril, à 8 h. 30, dans la grande salle des fêtes de l'Assistance Publique, 340, rue Lagachetière Est, sous la présidence de M. Achille Bergoivin, député. (Communiqué).

La Société Médicale de Montréal

"LE DIMANCHE DU PRATICIEN" Dimanche matin, le 18 avril 1920, à 10 heures précises, aura lieu, à l'hôpital Notre-Dame, la réunion du "Dimanche du Praticien", organisée par la société médicale de Montréal.

Voici le programme: Présentation de pièce anatomique, concert du foie; Dr J. A. Rouleau; présentation de maladies, lymphadémi-

Redoublez de Prudence

Le printemps est arrivé, mais la saison des refroidissements, des enrhumements, des rhumes n'est pas encore passée. Prémunissez-vous contre les rhumes, toux, bronchites, maux de gorge, etc., maladies si fréquentes à cette époque de l'année, en ayant toujours à portée de la main le

Sirop Gauvin pour le Rhume Le Véritable Spécifique des Maladies de la gorge et de la poitrine.

Les nombreux témoignages de gratitude que nous recevons tous les jours, de personnes ayant obtenu des résultats merveilleux avec le SIROP GAUVIN POUR LE RHUME, sont la meilleure preuve de son efficacité.

Lisez les quelques témoignages suivants : ELLE CONNAIT MAINTENANT LE REMEDE Je connais maintenant toute l'efficacité de votre merveilleux Sirop Gauvin, car je considère qu'il m'a sauvé la vie. Prise d'une mauvaise attaque de grippe, le médecin craignait une congestion de poumons. Ses remèdes n'agissant pas, ma condition se dégradait. J'ai employé votre Sirop et dès les premières doses j'ai senti un bien immense. Quelques jours après les symptômes dangereux étaient disparus. J'étais sauvée. Mme Adrien Lacourse, 185 rue Perkins, Lowell, Mass. ELLE EST ENTIEREMENT SATISFAITE Je suis entièrement satisfaite d'avoir fait connaissance avec votre Sirop Gauvin pour le Rhume, car grâce à son emploi, j'ai pu me débarrasser d'une bronchite qui durait depuis des mois et qui minait ma constitution. Quelques doses de ce bienfaisant sirop ont suffi pour calmer l'irritation des bronches, la toux devint moins fréquente et plus facile et, après avoir employé trois bouteilles, je me considère complètement guérie. Mme Horace Lippé, 8 rue Ward, Lowell, Mass. ELLE LE TROUVE AGREABLE AU GOUT Ayant eu l'avantage d'employer votre Sirop Gauvin pour le Rhume, je suis heureuse de venir aujourd'hui vous exprimer toute ma satisfaction. En effet je le trouve agréable au goût, il calme la toux rapidement et fait disparaître tous les symptômes d'un rhume plus vite qu'aucun autre remède. Les enfants le préfèrent aux autres remèdes et ne se font pas prier pour le prendre. Je continuerai à l'employer et ne manquerai aucune occasion de le recommander. Mme Théo. Gagnon, 297 rue Bartlett, Manchester, N.H. INDISPENSABLE POUR COMBATTRE UN RHUME Depuis que je fais usage de votre Sirop Gauvin pour le Rhume, je ne tousse plus et ma santé s'améliore considérablement. Je suis satisfaite aux rhumes depuis des années, le moindre changement de température, le plus petit refroidissement amenant chez moi une nouvelle attaque. Grâce à votre bon remède, je puis aujourd'hui combattre ces attaques avec succès. Mme Ferdinand Villeneuve, 383 rue Silver, Manchester, N.H.

Le Sirop Gauvin pour le Rhume est en vente partout 25c la bouteille

PRIMUS POUDRE A PATISSERIE La Poudre Primus est garantie pure, efficace et hygiénique. Préparée avec des ingrédients de choix dans des conditions hygiéniques exceptionnelles et empaquétée dans des boîtes à l'épreuve de l'air, elle travaille dans le fourneau et ne perd pas sa force dans le bol à mélange. La Poudre à Pâtisserie Primus est garantie exempte d'alun, par les fabricants. L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée, MONTREAL

Assurance-Automobiles Feu-Vol-Transport, Etc. "La Prévoyance" assure votre automobile contre la perte ou les dommages occasionnés par l'incendie provenant de quelque cause que ce soit, y compris l'explosion, la combustion spontanée et la foudre; le Vol ou Larcin; les Accidents du wagon de chemin de fer, ou du vaisseau dans lequel se trouvait votre automobile, ainsi que les accidents de tous genres. Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance" 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1626 et 1627 J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant. J.B. Baillargeon Express. UN SEUL BUREAU. 329 rue Ontario Est, Téléphone: Est 6100, reliant tous les départements.

L'A.C.J.C. À MONTREAL

PIÉTÉ, ÉTUDE, ACTION

Lettre de S. G. Mgr Leonard

LE "SEMEUR" DE MARS. — LA VIE DE L'A.C.J.C. — L'ENCYCLOPÉDIE "RERUM NOVARUM".

Le "Semeur" débute par une très belle lettre de S. G. Mgr Leonard, le nouvel évêque de Rimouski. En réponse aux hommages que l'A.C.J.C. lui avait présentés, s'exprimant particulièrement heureuse de voir l'un de ses plus dévoués aumôniers et fondateurs de cercles élevés à la dignité épiscopale, le nouvel évêque daigne affirmer qu'il aime et apprécie "ceux qui ont provoqué, organisé et dirigé l'admirable agencement des forces des adolescents de notre patrie". "En les imitant de loin sur les modestes théâtres où il m'a été donné de travailler pour Dieu, ajoute-t-il, j'ai goûté le bonheur de me sentir compris par des âmes ardentes, de voir germer très vite des initiatives raisonnées. Là, j'ai saisi tout ce que l'Eglise et notre pays peuvent attendre de la jeunesse, lorsque sans bruit ni jactance elle prend sa place parmi ceux qui prient et réfléchissent pour mieux agir. Et de plus en plus, mon cœur se gonfle d'espoir en suivant la trace de sa calme mais sûre avance dans les rangs de nos concitoyens."

M. Lucien Germain, du comité central de l'A.C.J.C., écrit "Pour la semaine sociale". Il donne quelques renseignements sur la manière de s'y préparer. Et comme conclusion, il demande aux membres de l'A.C.J.C.: "Ne serait-il pas légitime ici de susciter des jaloux et de produire, par la crainte de nous voir l'accaparer, une course sur la première Semaine sociale canadienne?"

M. Eugène L'Heureux, président de l'Union régionale de Chicoutimi, développe des considérations très au point "A propos d'ambition" personnelle et collective, comme catholiques et patriotes. Suivent: la liste détaillée des prix d'action intellectuelle, une brève note nécrologique ainsi qu'une chronique de la vie des cercles. La livraison se termine comme d'habitude par quelques "Réponses aux gens curieux" et quelques "Notes et commentaires". L'Association de la Jeunesse canadienne-française vient de publier une nouvelle édition canadienne de la célèbre encyclopédie de Léon XIII "Rerum Novarum" qui fera l'objet de la prochaine semaine sociale. La préface, les notes et les divisions sont dues à la plume autorisée du R. P. Archambault, S.J.

Conditions de vente: l'unité, 15 sous; la douzaine, \$1.50; le cent, \$12; le mille, \$100; frais de port en plus.

On s'adresse pour les commandes de cette publication, comme pour les abonnements au Semeur, au secrétaire général de l'A.C.J.C., 90, rue Saint-Jacques, bureau 701.

Notules

Le concours de nos cercles est de plus en plus apprécié dans nos paroisses. Le cercle de Mun de Saint-Charles de Limoilou, Québec, en plus de la rédaction d'une page dans le Bulletin paroissial mensuel, a groupé plusieurs membres animés d'un zèle égal. Ils étudient les questions religieuses et sociales et sous la direction de l'aumônier travaillent au bien de la paroisse et de la religion.

Nous avons annoncé samedi dernier les fêtes que préparait le cercle Richard de Saint-Romuald, comte de Lévis. Toute la presse de la région de Québec n'a pas manqué de féliciter M. J. Saint-Hilaire, président, pour le succès qui a couronné cette organisation en l'honneur des vétérans. Plusieurs personnages distingués dont le lieutenant-gouverneur, sir Charles Fitzpatrick, ont été les hôtes de M. l'abbé G.-M. Lemieux, curé.

M. l'abbé A. Morissette, aumônier du cercle, a su mettre à profit l'activité des jeunes pour la préparation de ces fêtes.

M. Jean-Baptiste Cloutier nous écrit de Lyon, France, pour nous mander de ses nouvelles. Il partira bientôt pour la Belgique où il ne manquera pas de visiter M. l'abbé Broché, directeur de l'Association catholique de la Jeunesse Belge. Devant le Cercle des Agronomes français, M. Cloutier a donné une conférence sur le Canada. Comme il a visité l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Espagne et l'Italie, il ne manquera pas d'intéresser par ses notes de voyage, ses amis du cercle Dollier de Casson de la paroisse de Saint-Jacques, Montréal.

Le comité central de l'A. C. J. C. vient de publier le Syndicalisme catholique en Hollande, conférence faite à Montréal, par M. P.-J. Serrarens, délégué hollandais, à la conférence internationale ouvrière à Washington, en décembre 1913, et l'Encyclopédie Rerum Novarum de Sa Sainteté Léon XIII, avec une préface, des notes et des divisions par le R. P. J.-P. Archambault, S.J.

De son côté le comité régional de Québec vient de rééditer l'Oeuvre des Jeunes, par Mgr L.-A. Paquet, et de publier deux tracts de son président, M. Oscar Hamel, intitulés: "Et faites-le vivre! 1e et 2e parties."

A son tour le comité régional des Trois-Rivières, publie un tract, dont le titre révèle assez la substance: Devoirs et qualités des membres du bureau de direction d'un cercle de l'A. C. J. C.

C'est un indice d'activité intellectuelle et les jeunes ne manquent certes pas de littérature propagande.

Le comité régional de Montréal et le cercle Barthélemy-Vimont, organisent pour dimanche prochain, à 3 h. de l'après-midi, une heure sainte qui aura lieu chez les Dames

de la Congrégation, 1010 ouest, rue Sherbrooke. Les membres de l'adoration nocturne se joindront aux membres de l'A. C. J. C. M. l'abbé J.-N. Dupuis, visiteur des écoles catholiques de Montréal, sera le prédicateur de cette heure sainte. Le R. P. Colclough, S. J., aumônier général, chantera le salut du Très Saint-Sacrement, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre. Il y aura ensuite déposition de fleurs au tombeau de la vénérable Marguerite Bourgeoys et allocation de circonstances. Tous les membres de l'A. C. J. C. sont priés d'être présents.

Nos relations avec les Associations-sœurs des pays étrangers se multiplient. Après l'échange de cablogrammes entre l'A. C. J. C. de Paris et notre Association, après la réception de vœux de succès, envoyés par l'avocat Paul Pericoli, président de la Jeunesse catholique italienne, c'est l'Avenir, revue mensuelle, publiée par le cercle Lacordaire, 15 rue de Limoges, Versailles, France, qui consacre quelques pages élogieuses à l'oeuvre des jeunes catholiques canadiens. Elle souhaite comme nous qu'une amitié se fonde entre nos deux groupes "pour multiplier les relations, resserrer les liens, ménager les accueils et propager en chaque pays les meilleures oeuvres de la suite."

Dans le Bulletin paroissial de Charlebourg que publie depuis quinze ans le chanoine D. Gosselin, nous pouvons lire le récit des oeuvres du Cercle Gosselin de l'A. C. J. C. Entre autres sujets intéressants qui ont fait l'objet des études, signalons: l'Organisation d'une commission scolaire; de sociétés coopératives; l'importance des Syndicats catholiques; les attributs d'une Union catholique; les Associations et l'apostolat social. Si chaque paroisse possédait un cercle de l'A.C.J.C., quel bien n'en résulterait-il pas pour notre jeunesse!

Le cercle Jacques-Cartier, composé d'instituteurs, poursuit dans le silence son oeuvre d'apostolat et d'éducation. Grâce à l'activité d'un des membres, M. Gustave Bellefleur, il publie une revue mensuelle intitulée Semeur. La rédaction en est variée et instructive. Il va sans dire que les articles traitent surtout de pédagogie et de choses éducationnelles. Le dernier numéro contient un article de Roch Aubry, du comité central, sur La Nécessité d'une culture générale. Nos vœux de longue vie à cette vaillante petite revue catholique.

M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, ancien aumônier des cercles Giroard et Laval, s'est embarqué dernièrement pour la France. Il donnera à l'Institut catholique de Paris, un cours sur le Canada français, son histoire, sa littérature. Dans une lettre récente, M. François Vuillot nous assure qu'il profitera de cette occasion pour fortifier les liens d'amitié qui doivent unir l'ancienne et la nouvelle France.

Tout dernièrement le jeune rédacteur de l'Evangeline, M. Alfréd N. Roy, ajoutait quelques justes commentaires à la publication de la lettre du comité central au ministre des finances, sir Henry Drayton, relative à la frappe de monnaies bilingues. Il exprimait de plus l'espoir de voir naître en Acadie une Association de jeunesse catholique qui saurait en temps opportun revendiquer nos droits et nos libertés. Nous souhaitons vivement la naissance de cette oeuvre acadienne et c'est avec joie que nous l'accueillerons.

En ces derniers temps La Lumière de Lévis, dans une de ses pages intitulée L'Essor, publie une série d'articles documentés sur l'A. C. J. C. M. Maurice de Lauzon, entre autres, dans le numéro du 3 avril, exposait le programme et la doctrine de l'Association, racontait en quelques paragraphes son histoire, signalait l'essor que cette Association de jeunes a pris dans le pays. Il notait que presque tous les journaux français du Canada ont ouvert leurs colonnes à la collaboration de ces jeunes apôtres catholiques. Bientôt, souhaitons, le comité central de l'A.C.J.C. aura le plaisir d'affilier un cercle d'études dans la ville de Lévis.

M. Arthur Saint-Pierre, ancien membre du comité central a été appelé depuis quelques mois à diriger la Revue Nationale, publiée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. L'impression d'ensemble qui se dégage des pages intéressantes de cette revue est bonne et reconfortante. L'américanisation par le magazine, est un des dangers présents. Si nous voulons sauvegarder au Canada l'avenir de l'intelligence, bâtons-nous de réagir. Répandons les revues qui sont nôtres par la mentalité et les idées. Souhaitons que la Revue Nationale s'installe à nos foyers canadiens.

Retraite fermée

DU 22 AVRIL

C'est la semaine prochaine qu'aura lieu la retraite fermée de l'A. C. J. C. Qu'on se le dise! Nous attirons particulièrement l'attention des aumôniers et des présidents de cercles sur cette retraite annuelle de l'A. C. J. C. Elle groupe des représentants de tous les cercles de la région. Cette seule constatation suffit à en faire ressortir l'importance. Quelle occasion précieuse à la réunion des oeuvres pour adopter un plan d'ensemble en vue de l'action future. M. Guy Vanier reçoit les inscriptions. Adresse: 97, rue Saint-Jacques, Téléphone: Main 2632.

Réunion intercerclé

La Banque! C'est le sujet qui sera étudié à la séance intercerclé du cercle Landry le dimanche 25 avril. A 2 h. 30 du soir, tous les membres de l'A. C. J. C. sont invités à se rendre au numéro 696, rue Fullum. Dès ce jour, les auditeurs peuvent se documenter sur la question, en lisant quelques articles de M. Edouard Montpetit, parus dans la Revue trimestrielle canadienne.

Convocations

DIMANCHE

Saint-Henri: Réunion à 1 h. 30 de l'après-midi.
Savaria (section collégiale) et (section des anciens): Réunion d'études à 9 h. 30 du matin.

LUNDI

De la Mennais: Réunion d'études à 8 h. 30 du soir. Sujet: Les Syndicats nationaux.

Des Ormeaux: Réunion d'études à 8 h. du soir. Sujet: L'avenir du syndicalisme.

Jeanne d'Arc: Réunion d'études à 8 h. 30 du soir. Sujet: La jeunesse criminelle.

Labelle (section des anciens): Réunion d'études à 7 h. 30 du soir. Sujet: Monseigneur Bourget.

La Salle (section collégiale): Réunion d'études à 8 h. du soir. Sujet: Joseph Tassé.

Pie X: Réunion d'études à 8 h. du soir. Sujet: La journée de 8 heures.

Saint-Clément: Assemblée d'études à 8 h. du soir. Sujet: Le miracle.

Saint-Louis: Réunion d'études à 8 h. du soir. Sujet: L'émigration canadienne-française aux Etats-Unis.

Saint-Irénée: Assemblée d'études à 8 h. du soir. Conférence par M. l'abbé Edmour Hébert sur les Syndicats catholiques.

MARDI

Comité régional: Réunion régulière à 8 h. du soir.

MERCREDI

Eymard: Assemblée d'études à 8 h. du soir. Sujet: Les Syndicats nationaux ou internationaux.

Langevin: Assemblée d'études à 8 h. du soir. Sujet: L'expansion française en Amérique.

Pie X: Réunion de la section spéciale d'études à 8 h. du soir. Cours d'apologétique, 12e leçon.

Saint-Denis: Assemblée d'études, à 8 h. du soir. Sujet: Le cinéma corrompu.

VENDREDI

Landry: Réunion d'études à 8 h. du soir. Sujet: la loi des assurances.

DÉMobilISATION D'UN SERVICE MARITIME

APRES AVOIR RENDU A LA CAUSE DES ALLIES DE GRANDS SERVICES, LE MINISTERE BRITANNIQUE DES EXPOSITIONS DE GUERRE EST DEMOBILISE.

Sir Arthur Harris, directeur-général du ministère britannique des expositions, section du Canada, a annoncé récemment la dissolution de cette importante organisation. Désormais, les affaires la concernant seront transigées par M. E. M. Raeburn, directeur-général du ministère britannique des expositions à New-York, 165 Broadway, à qui toute correspondance devra être adressée à l'avenir.

On avait compris dès août 1914, l'importance pour les compagnies de transport maritime de coordonner leurs efforts afin d'obtenir de plus efficaces résultats; aussi, après une conférence entre les chefs de ces organisations, fut-il décidé d'établir pour la direction des expéditions, le département du Transport Outre-mer, à la tête duquel fut placé sir Arthur Harris, du Pacifique Canadien. Lorsque le 5 septembre 1918, le département du Transport Outre-mer fut absorbé par le ministère britannique des expositions, sir Arthur Harris resta directeur-général de cette dernière organisation.

Durant la période 1914-18, sir Arthur Harris, et son personnel, pour la plus grande partie recruté parmi les employés du Pacifique Canadien, contrôlèrent pratiquement tout le commerce d'exportation du Canada.

On peut voir le développement rapide du département par le comparais des départs de navires, du 25 août 1914 au 31 décembre 1919:

1914	1915	1916	1917	1918	1919
40	132	362	737	875	975

Pendant cet espace de temps, plus de 16,000,000 de tonnes de munitions, de matériel de guerre et d'approvisionnements furent transportées, soit dans le pays soit outre-mer, pour la poursuite des opérations militaires.

CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN

DE MONTREAL A VANCOUVER EN 92 HEURES

Le "Trans-Canada Limited", le train quotidien entièrement composé de wagons-lits, reprendra son service le dimanche 2 mai. Il quittera la gare Windsor à 5 heures de l'après-midi tous les jours (heure officielle de l'est) et fera le trajet le plus rapide qu'accomplisse n'importe quel train transcontinental entre deux terminus, atteignant Fort William en 30 heures, Winnipeg en 41, Regina en 51, Calgary en 65 et Vancouver en 92. On peut aussi s'assurer des places de wagon-salon de Montréal à Ottawa. Pour renseignements supplémentaires, et à réserve de places, s'adresser à n'importe quel agent du Pacifique-Canadien. (rec.)

Condamnée à mort

Marseille, 17. (S.P.A.) — Mlle Louise Boulin, a été condamnée à mort hier par un conseil militaire. Cette personne avait dénoncé aux Allemands un de ses voisins, un soldat français, du nom de Michel Amedée. Ce soldat a été exécuté une demi-heure après la dénonciation.

La plus grande valeur qu'il y ait dans l'Empire britannique en fait de complets et pardessus sur mesures à prix populaire.

Répondez "Je m'y Connais Mieux"

Quand quelqu'un vient vous dire qu'il faut payer de \$60 à \$100 pour des vêtements de printemps

Ensuite Visitez un de nos 25 Ateliers de Confection de Qualité --- et vous Aurez la Qualité sans Extravagance dans vos Nouveaux Vêtements

LES marchands de confections proclament que les prix des vêtements de printemps sont de \$60 à \$100 — mais quand un de ces messieurs vous demandera ces prix-là, dites-lui: "Je m'y connais mieux". Dites-lui que la English & Scotch Woollen Co. vous confectionnera vos vêtements de printemps sur mesures à des prix fixes bien connus, et qu'elle vous assure ce qu'il y a de mieux en fait de tissus, d'ajustement, d'élegance, de fini et d'individualité.

A n'importe lequel de nos 25 ateliers de confection de qualité, vous trouverez de nouveaux tissus de printemps qui seront toute une révélation pour ceux qui s'occupent de la valeur, et qui prouveront que la E. & S. Woollen Co. va de l'avant malgré tous les obstacles qu'elle rencontre sur les marchés, et que nous offrons aux hommes du Canada la plus grande valeur qu'ils aient jamais connue en fait de vêtements confectionnés sur mesures.



Complets et Pardessus Faits sur Mesure



LA ENGLISH & SCOTCH WOOLLEN CO. est le plus grand établissement de confection à prix fixe dans l'Empire britannique; au Canada nous sommes connus d'un bout à l'autre du pays comme les créateurs de la suprême qualité et de l'élegance dans les vêtements faits sur mesure.

Notre vaste assortiment de tissus, la beauté des nouveaux dessins, les valeurs extraordinaires, constituent une telle recommandation que pour nous la sollicitation est tout à fait inutile — vous trouverez dans nos immenses assortiments un choix amplement suffisant pour satisfaire vos préférences en matière de qualité, de tissu et de couleur. Nous pouvons prendre vos mesures aujourd'hui.

Y. G. Gagnon GENERAL POUR LE CANADA

English & Scotch Woollen Co.

Siège social et salle de vente: 851 rue Sainte-Catherine Est, Montréal.

SIX MAGASINS COMMODEMENT SITUÉS A MONTREAL

261 rue Sainte-Catherine ouest, 851 rue Ste-Catherine Est, coin 415 rue Sainte-Catherine Est
1764 rue Notre-Dame ouest, 1835 rue Ste-Catherine Est, coin 904 avenue Mont-Royal Est, près Papineau.

25 ATELIERS DE TAILLEURS DE QUALITE AU CANADA

Ottawa, Saul Ste-Marie, Québec, Trois-Rivières, Shawinigan Falls, Sydney, St-Jean, New Glasgow, Charlottetown, Toronto, Hamilton, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Winnipeg, Amherst, Halifax, Moncton, Fredericton.

Aux hommes d'en dehors de la ville

Ecrivez pour avoir des échantillons, des cartes de modes, un procédé pour prendre vous-même vos mesures, ainsi qu'un galon à mesurer gratis. Adressez-vous au No 851 rue Sainte-Catherine Est, Montréal.

La Vie Sportive

LE TOURNOI DU M. A. A. A. EST COMMENCÉ

LES PRELIMINAIRES ET LES SEMI-FINALES ONT ÉTÉ DISPUTÉES, HIER SOIR, À LA PALESTRE DE LA RUE PEEL — DES COMBATS INTERESSANTS.

Les premières séries des championnats de boxe amateurs de la Cité de Montréal, ont été disputées, hier soir, à la palestrestre de la M. A. A. A., rue Peel. Plus de mille personnes emplièrent le grand gymnase de la rue Peel et les fervents de la boxe ont passé une belle soirée.

Le combat Martin, du C. P. R., vs McElroy, de la M. A. A. A., a été le plus contesté de toute la soirée et les juges ont dû ordonner aux boxeurs de faire quatre rondes avant de rendre leur décision. En premier lieu on aurait cru que McElroy l'emporterait facilement, mais il a faibli bien vite et à la fin Martin avait réussi à annuler l'avantage qu'il avait obtenu. Les juges ordonnèrent aux pugilistes de faire une quatrième ronde et ici Martin n'eut aucune difficulté à affirmer sa supériorité.

La rencontre Schneider (M. A. A. A.) contre Zudick, (Y. M. H. A.) a paru susciter beaucoup d'intérêt. Les partisans de l'amateur juif assistaient en grand nombre à la rencontre mais qu'elle ne fut pas leur surprise lorsque le représentant de l'Association de Westmount mettait son adversaire hors de combat à la deuxième ronde.

La première semi-finale entre amateurs poids lourds, qui allignait Paul Lahays, du National, et Francis Powers, de la M. A. A. A., s'est aussi terminée par une autre surprise, lorsque le Canadien français a emporté un bon avantage aux points. Dans la première ronde, Powers parut se jouer de son adversaire, qui fut même couché une fois et sauvé par la cloche. Dans les engagements subséquents le pugiliste de la M. A. A. A., commença à faiblir et Lahays qui de son côté s'améliorait, obtint la décision des juges.

Cette défaite de Powers a beaucoup surpris les membres de la M. A. A. A., qui avaient confiance à leur représentant.

Résultats complets des rencontres d'hier:

108 livres — Préliminaire
J. Burns (Indépendant) vs P.-J. Kemp (M.A.A.A.)

Kemp a gagné aux points.
108 livres — Préliminaire
A.-J. Martin (C.P.R.) vs F. McElroy (M.A.A.A.)

Martin a gagné aux points.
115 livres — Préliminaire
A. Blain (National) vs G. Glover (Griffintown B.C.)

Glover a gagné aux points.
115 livres — Préliminaire
W. Weddle (Griffintown B.C.) vs Harry Turner (M.A.A.A.)

Turner a gagné; Weddle a été forcé d'abandonner à la première ronde, s'étant fait mal à la main droite.

135 livres — Préliminaire
C. Bérard (National) vs J.-H. Edelberg (Y.M.H.A.)

Bérard a gagné par défaut, Edelberg n'a pu faire la pesanture.

145 livres — Préliminaire
A. Schneider (M.A.A.A.) vs L. Zudick (Y.M.H.A.)

Zudick a été mis hors de combat en deux rondes.

145 livres — Préliminaires
A. W. Leeson (B. C. R.) vs P. Smith (Indépendant).

G. Smith a abandonné à la deuxième ronde. Lesson a été déclaré vainqueur.

125 livres — Préliminaires
Alex. Grief (Griffintown B. C.) vs H. Laporte (Sainte-Brigide).

Grief a gagné aux points.
125 livres — Préliminaires
R. Cannon (Griffintown B. C.) vs J. Lynch (Sainte-Anne A. A. A.)

Lynch a gagné sur un "foul" à la deuxième ronde.

125 livres — Préliminaires
M. Hornstein (Y. M. H. A.) vs J. Hoskins (Grenadier Guards)

Hoskins a gagné aux points.
158 livres — Semi-finale
Moe Herscovitch (M. A. A. A.) vs S. Tracko (Y. M. C. A.)

Herscovitch a gagné à la première ronde.

158 livres — Semi-finale
J. Brown (R. C. R.) vs W. Mill, (Indépendant).

Mill vainqueur. Brown a abandonné à la première ronde.

Poids lourds — Semi-finale
Paul Lahaye (National) vs Francis A. Powers (M. A. A. A.)

Lahaye a gagné aux points.
175 livres — Semi-finale
H. G. Lomas (Grenadiers) et J. T. Dickson (Griffintown B. C.)

Lomas a été mis hors de combat à la troisième ronde.

LES PARTIES D'AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

New-York à Philadelphie
Washington à Boston.
Saint-Louis à Cleveland.
Detroit à Chicago.

Ligue Nationale

Boston à New-York.
Philadelphie à Brooklyn.
Chicago à Cincinnati.
Pittsburg à Saint-Louis.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées hier dans les séries des ligues de baseball Américaine et Nationale ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE

Toutes les joutes cédulées pour vendredi ont été remises à cause d'humidité des terrains ou de la pluie.

LIGUE NATIONALE

A Saint-Louis:
Pittsburg . . . 010300001-5 10 2
St-Louis . . . 000000000-0 6 0
Carlson et Haeffner; Scherdel et Clemons.

Note. — Les trois autres joutes cédulées pour vendredi ont été remises pour cause de pluie.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Cincinnati . . .	2	0	1,000
Boston	2	0	1,000
Pittsburg	2	1	.667
Brooklyn	1	1	.500
Philadelphie	1	1	.500
St-Louis	1	2	.333
Chicago	0	2	.000
New-York	0	2	.000

ASSOCIATION AMERICAIN

A Milwaukee:
Milwaukee 3 9 1
St-Paul 4 9 3
Wiliams, Overlock, Merritt et Hargrave; Howard et Gaston.

A Kansas City:
Kansas City 2 12 1
Minneapolis 6 10 0
Chauer et Mayer; Johnson, Bee-dle et Brock.

Note. — Les autres joutes ont été remises pour cause de pluie.



Des pardessus imperméables et LEGERS pour la saison actuelle. Les tissus comprennent des Cheviots écossais, des étoffes Irlandaises et des Gabardines. La coupe et le genre sont des modèles artistiques FASHION-CRAFT.

MAX BEAUVAIS LIMITÉE
239 rue St-Jacques Montréal
Partie Ouest 465 rue St-Catherine O. A.A. Roy 469 St-Catherine E.

Qualité Supérieure!

**CIGARETTES
PLAYER'S
NAVY CUT**

Dans le monde entier

Les Cigarettes Player's donnent cette satisfaction exclusive que connaissent tous les amateurs d'une cigarette parfaite.

Le "velouté" merveilleux - l'arôme riche et doux de cette marque fameuse entre toutes, assurent entièrement le plaisir exquis qu'on tire d'une cigarette.

18¢ le Paquet - deux pour 35¢ -

"Dépassent la vente de toutes les autres marques réunies."

Au cercle Saint-Pierre

Le vieux cercle de la rue Visitation n'est pas mort. Ceux qui ont assisté à la réunion du 11 courant sont convaincus que l'année qui commence sera une des plus belles depuis la fondation du cercle. C'était dimanche dernier le jour de l'élection des officiers pour l'année 1920-21. Près d'une centaine de membres s'étaient rendus dans les salles du cercle pour entendre le rapport de l'année écoulée et procéder aux élections. Le rapport qui fut lu par M. René Germain, accusait un surplus considérable et un chiffre d'affaires sans précédent. Le R. P. Villeneuve, o.m.i., qui donna le rapport de la vie morale du cercle n'eût qu'à louer les membres du bon esprit qui régnaient dans les salles et par quelques bons conseils encouragea les membres à continuer dans cette belle voie qui est le gage du succès du cercle.

M. le notaire Arthur Courtois qui présidait, souhaita la bienvenue à M. Irénée Vautrin, député au provincial, et M. Fernand Rinfret, le nouveau député fédéral, tous deux membres du cercle, après quoi il procéda à la mise en nomination des candidats qui furent déclarés élus, n'ayant pas d'opposition. Ce sont MM. Pol. Phaneuf, René Germain, Armand Lacroix, Raoul Bastien, Roméo Rivet, Benoît Charron et Philippe Laganière.

Le nouveau conseil s'est mis immédiatement au travail et annonce pour mercredi, le 21 courant, la reprise des soirées de famille. La

première sera une "trempe" et promet d'être encore mieux que celle de l'an dernier. Tous les membres et les amis du cercle sont invités. Un programme très intéressant a été élaboré et on peut être certain d'y passer une agréable soirée. Qu'on se le dise.

Art. Duchesnil avec Métropole

Arthur Duchesnil, ce roi des lanceurs de nos ligues locales, malgré les offres avantageuses qu'il a reçu des Trois-Rivières et de Brockville, a décidé de rester fidèle au club de "Bébé" Bélanger et les partisans de la ligue de baseball Nationale Indépendante auront encore l'avantage, cette saison, de voir ce lanceur à l'oeuvre et défendre les couleurs du Métropole.

B. Vallières, joueur de champ du Saint-Arsène, de la ligue de la Cité, l'an dernier, portera, cette saison, les couleurs du club Lachine, de la ligue Indépendante.

Si la température le permet, la saison 1920, sera inaugurée dimanche prochain, au National, alors que les clubs suivants seront aux prises: Métropole vs Lachine; Crescent vs Royal-Canadien.

Joe Stecher bat Lewis

New-York, 19. — Joe Stecher, le champion du monde à la lutte libre, a conservé son titre lorsqu'il

FAITES Nettoyer et Remodeler votre vieux CHAPEAU

par les seuls véritables chapeliers experts. Vous paierez plus cher pour un neuf qui n'aura pas la qualité du vieux.

VOYEZ notre assortiment de nouveaux chapeaux, tout ce qu'il y a de plus "chic":
\$5.00, \$6.00 et \$7.00.

A. SIGMUND, Reg'd.
ED. MICHAUD, Prop.
11 BLEURY Tél. Main 6625 Près Craig

Achetez directement du fabricant.

a rencontré Ed. "Strangler" Lewis, ici, hier soir. Stecher a tombé Lewis en trois heures, 4 minutes et 15 secondes de lutte, au moyen d'un ciseau de tête et d'une prise de bras.

La lutte d'hier soir a été la plus sensationnelle de toute la saison. Quelques minutes avant la troisième heure, Lewis a obtenu trois prises de tête de suite et le champion du monde avait l'air à faiblir.

EUROPE WHITE STAR DOMINION LINE

PORTLAND, Me.—HALIFAX—LIVERPOOL
De Portland, Me. De Halifax, N.S.

Canada
DEPARTS D'ETE
Route de Saint-Laurent

MONTREAL — QUEBEC — LIVERPOOL
Megantic 22 mai, 19 juin, 17 juil., 14 août
Canada 12 juil., 28 juil., 21 août

LIGNE AMERICAINE
NAVIGES DE HALLS RAPIDES
NEW-YORK, PLYMOUTH, CHERBOURG, SOUTHAMPTON.

Philadelphia 25 mai, 13 juil.
New York 24 avril, 22 mai, 19 juin
St-Paul 1 mai, 28 mai, 26 juil.

LIGNE RED STAR
NEW-YORK-SOUTHAMPTON-LONDON
Kronland 1er mai, 5 juin, 29 juillet
Lapland 5 mai, 12 juin, 27 juillet
Finland 15 mai, 10 juin, 28 juil.
Zealand 28 juin, 21 juillet

LIGNE WHITE STAR
NEW-YORK-CHERBOURG-SOUTHAMPTON
Adriatic 24 avril, 20 mai, 3 juil., 24 août
Olympic (49200 tonnes) 2 juil., 4 août, 28 août

NEW-YORK-LIVERPOOL
Baltic 22 mai, 26 juil.
Megantic 24 avril, 22 mai, 19 juin
Orania 1er mai, 25 juillet
Celtic 15 mai, 18 juin, 28 juil.

NEW-YORK — ACRES — GIBRALTAR — NAPLES — GENES

Canopic 17 mai, 6 juil.
Cretic 27 mai, 21 juil.
Renseignements complets au No 214 rue McGill, Montréal (Tél. Main 7700), ou des agents locaux.

Correspondance en français.
Des agents portatifs et des facilités pour la célébration de la messe sur chaque de nos navires.

COMMERCE ET FINANCE MARCHÉ DE MONTREAL

SEMAINE PRENANT FIN LE 22 AVRIL 1920.

Prix vendant aux épiciers.

Prix de gros:

FARINE-TYPE

Francs à bord (f.o.b.)

Montréal \$13.35

Au wagon, livrable au mou-

lin \$11.45

Son Man., au wagon, tonne

\$47.00

Gru Man., au wagon, tonne

\$54.00

Farine en lots fractionnés

et aux épiciers \$13.55

Farine d'avoine:

Avoine roulée, sac de 90 lbs

\$ 5.40

Avoine roulée, baril \$11.55

OEUFs

Oeufs No 1

Oeufs choisis

Oeufs frais canadiens 51

BEURRE

Beurre de crémère 64

de choix, en bloc

d'une livre 65

Margarine 32 1/2 à 40 1/2

FROMAGE

Fromage doux, la livre 30s

Fromage fort, la livre 33 à 34s

Fromage d'Oka 45 à 48s

SAINDOUX

Saindoux pur, en tinette 1 lb.

29 à 29 1/2

Saindoux pur, enseau \$5.90

Saindoux pur, bloc de

1 livre 30 1/2 à 31

POIS ET FEVES

Pois Le minot \$5.50

Haricots secs (fèves blan-

ches ou jaunes), le

minot \$4.70 à \$5.00

FRUITS

Oranges de Californie

sans noyaux \$4.50 à \$8.25

Oranges du Mexique \$5.75 à \$6.00

Ananas, la boîte \$10.50 à \$11.00

Nouvelles figues, la livre 32c

Pamplemousse la boîte \$5.00 à \$6.00

Poires, la boîte \$6.50

Citrons \$4.50

Pommes, le baril \$5.75 à \$8.00

Cannaberges, le baril \$12.00

Marmelade d'orange

(Sunkist) la douz. \$2.70

de bouteilles \$6.50 à \$7.00

Bananes le régime \$1.00 à \$1.15

Fraises, la boîte \$1.00 à \$1.15

LEGUMES

Oignons canadiens, la

caisse \$8.00

Céleri, la boîte \$8.00

Comcombres, la doz. \$4.00 à \$5.00

Tomates \$4.50 à \$7.00

Radis, la douzaine \$1.25 à \$1.50

DATTES ET NOIX

Dattes, le colis 20 à 22s

Noix 32 à 98s

CEREALES

PRIX EN ENTREPOTS A

MONTREAL

Avoines de l'Ouest, par 34 lbs:

No 3, Canada-Ouest \$1.17

No 2, Canada-Ouest \$1.19 1/2

No 1, Extra d'alimentation \$1.14

No 1, (feed), alimentation \$1.14 1/2

No 2, (feed), alimentation \$1.13

Mais jaune, No 2 \$2.00

Blé à volaille, par 100 lbs \$4.50

FOURRAGES

Foin nouveau:

MH No 1, par 2,000 lbs. \$28.00

Mil No 2 26.00

Mil et trèfle \$24.00

Mil No 3 \$24.00

LE MARCHÉ DU POISSON

MONTREAL

Aiglefin, choix, la lb. 8s

Morue marchande, la lb. 8s

Filet gelé, la lb. 21s

Brochet gelé, la lb. 11s

Poisson blanc, la lb. 16 à 18s

Traite saumonée, la lb. 17 à 18s

Homards vivants, la lb. 70s

Haddock fumé 10s

Filets de haddock 18s

Plie, la livre 8 à 10s

Doré gelé, la livre 16s

OBLIGATIONS

Puissance du Canada
Ville de Montréal
— de Maisonneuve
— d'Edmonton
— de Trois-Rivières
— de Drummondville
— de Grand'mère
— de Pointe-aux-Trembles
— de Montréal-Est
— de Westbury
— de North-Vancouver
Commission des Ecles cath.,
de Montréal
Comm. scolaire de Shawinigan
— Ste-Agathe
Montreal Tramw. & Pow. Co.
Brasserie Frontenac
Compagnie de Pulpe et de P.
d'Eau du Saguenay

Prix et autres détails sur demande.
N.B.—Echangeons coupons-intérêts au Canada et aux Etats-Unis sans frais, et donnons au porteur le bénéfice du change.

Versailles Indricaire
Bouillais
BANQUIERS
MONTREAL
OTTAWA
Imm. Banque Nationale
QUEBEC BOSTON
Rue St-Jacques, 190 60 State St.

NOUS REMBOURSONS

DES MAINTENANT

Obligations
6%
de la

COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

Echéant le 1er mai 1920

Nous payons 100%
et les intérêts courus

CREDIT CANADIEN
(Incorporé)
99 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
Tel. : Main 2926 et 2927. Boite postale 1188.

CHS-ED. ARPIN,
Directeur-Gérant.

Placement Garanti

6 1/2 %

Echéance : Juillet 1924

Montreal
Public Service
Corporation
Crédit Canadien
(Incorporé)
99 Rue ST-JACQUES, Montréal
Tel. : Main 2926 et 2927. Boite postale 1188.

CHS-ED. ARPIN,
Directeur-Gérant.

Nous offrons

Cité de Sherbrooke

Obligations 5%
Remboursables en 1943
à Sherbrooke, à New-York
et à Londres

Coupons de \$1,000
Prix pour rapporter 5 1/2 %
Placement de père de famille

Beausoleil, Limitée

Bons et Obligations
112, rue St-Jacques, Montréal
133

DELICIEUX ET ECONOMIQUE

tel est le jambon
"TRIOMPHE"
de
S. L. CONTANT
Chez votre fournisseur

BOURSE DE MONTREAL

OPERATIONS D'ARRIER APRES-MIDI

Actions ordinaires
Brazilian, 95 à 45 1/2
Steamship, 25 à 70
Mont. Power, 25 à 86 1/2
Quebec Steamship, 25 à 25
Shawinigan, 15 à 103 1/2, 85 à 108, 1 à 108,
2 à 108 1/2
Toronto Ry, 75 à 50
Abitibi, 10 à 325, 5 à 327
Asbestos, 45 à 75 1/2, 10 à 75 1/2
Sudbury, 115 à 109, 185 à 90, 25 à 89 1/2, 30
à 89, 25 à 89 1/2
Brompton, 25 à 89 1/2, 5 à 90, 25 à 89 1/2, 40
à 25 à 89 1/2
Cement, 50 à 65 1/2
Smelting, 40 à 28
Dom. Bridge, 100 à 163, 45 à 103 1/2
Dom. Glass, 10 à 81
Laurentide, 5 à 96 1/2, 25 à 86 1/2, 25 à 96 1/2

Un Exécuteur Testamentaire

vous offrant toutes les garanties d'une administration sage, prudente, économique de vos biens dans l'intérêt de vos héritiers ; du paiement régulier des revenus à vos légataires ; du placement judicieux des fonds de la succession en vue de la conservation et de l'augmentation de la fortune confiée à sa gestion ; voilà ce que représente pour vous

LA SOCIETE D'ADMINISTRATION GENERALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
MM. J. O. GRAVEL, Montréal, président ; J. H. THORS, Paris, France, vice-président ; A. TURBETINI, Paris, France ; Martial CHEVALIER, Montréal ; Hon. sir Hermidas LAFORTE, Montréal ; Tancrède BIENVENU, Montréal ; L. de la VALLEE-POUSSIN, Paris, France ; Hon. Rodolphe LEMIEUX, C.R., Montréal ; Napoléon LAVOIE, Québec ; J. A. RICHARD, L.L.D., Montréal ; G. N. MONCEL, Montréal.

DIRECTION
Martial CHEVALIER, Dir.-Gérant. J. Théo. LECLERC, Secrétaire.
35 rue St-Jacques, Montréal. TEL. MAIN 2557.

NOUS OFFRONS

les obligations suivantes :

Commission Scolaire Catholique de Montréal
Echéant juillet 1948 — 4% — 75.78 pour rapporter 5 1/4 %
Echéant juillet 1949 — 4% — 75.44 pour rapporter 5 1/4 %

Commission Scolaire Protestante de Montréal
Echéant juillet 1943 — 4 1/2 % — 84.06 pour rapporter 5 1/4 %

Cité de Montréal (Ville Saint-Louis)
Echéant nov. 1949 — 4 1/2 % — 82.34 pour rapporter 5 1/4 %
Echéant mai 1948 — 4 1/2 % — 82.75 pour rapporter 5 1/4 %

Cité de Montréal (Notre-Dame-de-Grâce)
Echéant nov. 1948 — 4 1/2 % — 82.58 pour rapporter 5 1/4 %

Province de Québec (Hôpital Prot. de Mont.)
Echéant sept. 1932 — 4 1/2 % — 88.98 pour rapporter 5 1/4 %

Cité de Verdun
Echéant nov. 1940 — 5% — 88.29 pour rapporter 6%
Echéant mai 1944 — 5% — 87.36 pour rapporter 6%

Port de Québec
Echéant juillet 1928 — 4% — 87.43 pour rapporter 6%

Cité de Sherbrooke
Echéant juillet 1921 — 4% — 97.17 pour rapporter 6%

S'adresser à

Corporation des Obligations Municipales, Limitée.

RENE DUPONT, Gérant J. W. SIMARD, Correspondant
124, rue St-Pierre 7, Place d'Armes
Tel. 6932 QUEBEC Tel. Main 4933 MONTREAL

LE DISTRICT DU SAGUENAY

LE DEVELOPEMENT DE CETTE REGION DEPUIS QUELQUES ANNEES — LE COMMERCE DE LA PULPE ET DU PAPIER DANS LA PROVINCE DE QUEBEC — IL FAUT PROTEGER NOS RICHESSES.

Depuis que l'industrie de la pulpe et du papier a pris l'importance que l'on sait, le district du Saguenay, jadis presque complètement inconnu, s'est développé d'année en année à tel point que cette région est maintenant un des plus prospères de la province de Québec. Perdue là-bas dans le nord de la province, pendant de longues années, dépourvue de presque tous les moyens de communication, cette région est restée ignorée de tout le reste du pays. On savait bien que cette partie de notre province, du moins à l'entrée de la rivière qui donne son nom à tout le district, avait été visitée par les premiers colonisateurs et que les missionnaires avaient parcouru ces lointaines contrées. C'était tout ce que l'on savait.

Depuis quelques années cependant des explorateurs se sont dirigés de ce côté, ces vastes régions du nord furent explorées par les marchands de bois tandis que les colons se dirigeaient en grand nombre vers ces terres lointaines et fertiles. De vastes moulins y furent érigés et on y organisa la coupe du bois qui devait amener la richesse dans cette partie du pays.

Des statistiques publiées dernièrement établissent que la somme totale de l'argent investi dans l'industrie de la pulpe est de \$101,000,000. La province d'Ontario vient en second lieu avec \$80,000,000 ; viennent ensuite les autres provinces, dans l'ordre suivant, \$42,000,000 en Colombie-Anglaise, et \$7,800,000 dans le Nouveau-Brunswick.

Comme on le voit la province de Québec arrive en tête de toutes les autres. On constate, par ailleurs, que la plus forte production de la pâte à papier vient des districts du Saguenay, du Saint-Maurice et de la vallée de l'Ottawa. On aura une idée du développement que prend cette industrie depuis quelques années par les chiffres suivants qui parlent par eux-mêmes: 1,047, nous importions 36,000,000 de tonnes de papier et 26,000,000 de tonnes de pâtes ; en 1918 les chiffres étaient passés à 43,700,000 et 33,500,000 tonnes respectivement tandis qu'ils sont, pour l'année dernière, de 60,000,000 et de 37,200,000 tonnes.

On estime que la consommation de papier a augmenté de 200 pour cent depuis 1914, soit avant la guerre, tandis que, d'un autre côté, la population n'a augmenté que de 70 pour cent. C'est dire qu'il se publie plus de journaux, qu'il s'imprime plus de livres et que les gens lisent plus. Il faut donc pour combler le vide, que les moulins à papier produisent plus qu'ils ne produisaient. Comme ils n'ont pas réussi à répondre suffisamment à la demande il s'en est suivi une hausse des prix et le papier à journal qui se vendait 2 sous la livre avant la guerre se vend maintenant de 5 à 10 sous.

La consommation de papier a augmenté plus que jamais. Les Etats-Unis qu'on a considérés comme les producteurs principaux américains ont été forcés de venir chercher sur nos marchés le papier à journal qui se vendait 2 sous la livre avant la guerre se vend maintenant de 5 à 10 sous.

ARTHUR BRUNEAU,
Membre, Bourse de Montréal.
BRUNEAU & DUPUIS
COURTIERS
Bureau de Montréal :
97 et 99 SAINT-FRANCOIS-XAVIER
Bureau de Québec et de Sherbrooke :
111, rue St-Jacques
POST & FLAGG, New-York.

E. H. HARRIMAN, le milliardaire américain, donne la clef de son succès

Harriman, le grand financier, parti du bas de l'échelle sociale pour arriver au sommet, dit qu'un bon placement vaut mieux que l'épargne de toute une vie.

Le placement idéal est celui qui donne en plus d'un revenu assuré suffisamment rémunérateur, une part dans les bénéfices réalisés par l'emploi de la somme placée.

La Corporation Financière Equitable permet à la petite épargne de réaliser un dividende privilégié cumulatif de 7%, plus une part des bénéfices certains résultant d'opération où le risque de perte est éliminé.

Pour \$125, payables \$25, comptant et \$10, par mois, vous achèterez deux actions privilégiées de \$50, chacune rapportant 7% d'intérêt annuel, et une action ordinaire partageant dans les bénéfices.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
MM. Alfred Lambert, Président ; Adélar Fortier, Vice-Président ; J. L. Guilbert, Secrétaire-Trésorier ; Jean S. Blondin, Directeur ; Joséphat Blondin, Directeur.

Brochure descriptive donnant tous renseignements envoyée gratis sur demande à

COMMERCIAL INVESTMENTS INCORPORATED
AGENTS FINANCIERS DE
La Corporation Financière Equitable,
LIMITÉE
Edifice Dandurand, MONTREAL. Téléphone Est 5841.

La "Strathcona"

Compagnie d'Assurance-Incendie
(Edifice Versailles)
90 rue St-Jacques, Montréal

Cette compagnie essentiellement canadienne-française a été organisée en 1908, avec une charte provinciale, et opère dans la province de Québec seulement.

Capital autorisé \$500,000
Capital souscrit \$300,000
Capital payé \$120,000

DEPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la "Canadian Fire Underwriters' Association" quant à ses taux.

A.-A. Mondou, N.P., Président et Gérant général. J. Marchand, Sec.-Trés.

Tel. Bell Main 2184-2182.

"La Note Américaine"

vous met au courant des fluctuations quotidiennes du marché. Pour la recevoir gratis, chaque jour, il suffit de nous en faire la demande.

Nous sommes actuellement à réviser notre liste d'expédition et serions heureux d'y ajouter votre nom.

FAIRBANKS, GOSSELIN & Co.

Agents de Change à la BOURSE DE MONTREAL
103 OUEST, RUE NOTRE-DAME, 103.
Téléphone Main 4090, 340, 4525.

Actions et Obligations achetées et vendues au comptant ou détenues sur marge suffisante.

"En avant Montréal"

Tel le titre d'un bulletin que publie depuis quelques semaines, l'Association des Marchands de Montréal. On y trouve différents arti-

Ville de Paris Obligations Portant Intérêt 5%

avec tirages

L'Obligation de la Ville de Paris est une valeur de tout repos comportant un intérêt de 5%. Elle participe chaque année à six tirages bi-mensuels, dont un gros lot de Fcs. 1,000,000, et 1304 autres lots dont la valeur, ensemble, est de Fcs. 5,000,000.

Prix : \$45. par titre de Fcs. 500.
(Ce prix est susceptible de varier d'un jour à l'autre)

L'ECONOMISTE CANADIEN, revue financière mensuelle éditée par la Maison L.-G. Beaubien & Cie, publiera la liste des numéros gagnants.

Si le change revient à la normale l'Obligation de Fcs. 500, vaudra \$36.50 et l'intérêt sera égal à 10%.

Une circulaire explicative, avec liste détaillée des lots, sera adressée sur demande.

L.-G. Beaubien & Cie,
Banquiers et Agents de Change
50, rue Notre-Dame Ouest - MONTREAL

La Machine Agricole Nationale Limitée

Montmagny, P. Q., Canada.
SOYONS CANADIENS AVANT TOUT !

Conservons notre place au soleil et marchons vers notre indépendance économique ;
RAFFERMISSONS NOTRE EMPIRE INDUSTRIEL

Travaillons! Produisons! La grande humiliation nationale que nous fait subir la dépréciation de notre change, doit faire place à la fierté que nous donnera le réveil de nos activités.

A nos ouvriers, donnons du travail; à nos cultivateurs, des marchés; à notre pays, le secours de nos ressources, de nos intelligences et de nos bras.

S'il est vrai que le capital n'a de valeur qu'en autant qu'il produit.

EMPLOYONS-LE A FAIRE GRANDIR LES ENTREPRISES QUI SONT LE GAGE DE NOS LIBERTES.

Or l'une de nos plus remarquables industries est

La Machine Agricole Nationale Limitée

fondée avec un capital de \$4,000,000.00, jouissant d'une longue expérience dans les travaux du fer et de l'acier, disposant d'une main-d'oeuvre experte et d'ateliers absolument modernes.

Cette industrie emploiera des milliers d'ouvriers canadiens et fabriquera tous les instruments de la ferme, et nombre d'autres machines.

AIDEZ-LA A GRANDIR, SOIT EN LUI RESERVANT VOS COMMANDES, SOIT EN ACHETANT SES OBLIGATIONS.

La Machine Agricole Nationale Limitée

Montmagny, P. Q., Canada.
PLACEMENT de tout REPOS
OBLIGATIONS A 6 1/2 %
garanties sous le triple rapport de la sécurité, de la permanence et du développement.

La Machine Agricole Nationale Ltée de Montmagny
Offertes en coupures de \$100 — \$500 — \$1000
Capital et intérêt payables à New-York et à Paris

Nous offrons et recommandons ces obligations d'une industrie nationale prospère.

LAFRANCE & CASGRAIN
Agents financiers
60 RUE SAINT-GABRIEL
Tel. Main 7337. Correspondants demandés.

TERRAINS A VENDRE
4 terrains à Notre-Dame de Grâce, avenue Queen Mary, près du boulevard Dénarie, en face de Snowdon, 100 pieds de front par 93 de profondeur. Le soir, Rockland 371, 60 St-Gabriel, Main 7337.

LE COIN DES JEUNES

L'AMOUR FILIAL

"J'ai mes devoirs... et puis, je suis trop fatiguée: vas-y, toi, maman, fais ce message"... Et ce disant, l'égoïste fillette monte à sa chambre, sous prétexte d'étudier, et laisse à sa bonne — trop déboussaillée sans doute — maman ajouter au labeur fatigant de la journée la nouvelle charge d'une longue course à travers la ville...

UNE BONNE IDEE



Louissette était désempée et désolée à regarder l'argent. A l'égoïste qui lui demandait la cause de son chagrin, elle expliqua: « Papa m'avait donné dix sous pour acheter des bonbons et j'ai laissé tomber la pièce dans la bouche d'égoût. Le brave homme enduisit de colle le ballon avec quoi...



... demandait ce qu'il avait l'intention de faire. Elle ne tarda point à être fada. Le ballon projeté avec violence arriva au fond de l'égoût qui se trouvait heureusement à sec et tombant sur la pièce blanche reluisant au fond, il rebondit en l'air et l'emporta collée après lui. L'égoïste n'eut que la peine de rattraper le ballon et...



... c'amusait la fillette et lui dit: « Sèche tes plumes, mignonne; j'ai trouvé le moyen de récupérer ton argent; tu vas voir comme c'est facile! » Sur ces mots, il prit le ballon et, de toutes ses forces, le jeta au fond de l'égoût. Louissette ne comprenant rien à ce singulier manège, ouvrait de grands yeux étonnés et so...



... de détacher la pièce et ingénieusement repêchée pour la remettre ensuite à la fillette toute joyeuse. Après avoir très gentiment remercié le complice assis, Louissette, remise de son émotion, courut chez l'épicier échanger son argent contre un carnet de bonbons. Quelle heureuse fillette, n'est-ce pas!

neveu, un cordial bonjour. SELIMA L. M. — Non, le coupon n'est pas indispensable pour l'envoi des réponses au concours. Je publie votre devinette dans le prochain numéro. Revenez souvent, chère petite.

ANITA J. — Priez, chère petite, la prière est toute-puissante sur le Cœur de Dieu. GERMAINE B. — Il sera fait tel que vous désirez, gentille nièce. LOULOU S.-A. — Je vous salue de nouveaux et prochains succès. Merci des paroles si gentilles; une "tante" peut se remplacer, chère petite... et souvent... avantageusement.

ROLLANDE. — Je voudrais pouvoir vous être réellement utile, s'il ne faut pour cela qu'un peu d'affection, croyez que tante Annette vous en fait grande

part. Je transmets à nos petits lecteurs et lectrices vos bonjours. BOULE DE NEIGE. — Merci des renseignements. Je publierai la semaine prochaine. Au revoir, gentille "payse".

NOTRE CONCOURS

Il est clos depuis ce matin ce concours auquel nombreux vous avez répondu, chers petits amis. Le résultat vous sera donné dans le "Devoir" du 24. En attendant, que l'on continue à se bien appliquer en classe; avant peu, une autre joute littéraire aura lieu.

POUR LES FILLETES

RÉCETTES

OEUFS À L'ÉCOSSAISE Faites bouillir des oeufs une dizaine de minutes; coupez-les en deux, retirez les jaunes, écrasez-les. Mettez le tout dans un casseau avec du beurre fondu, du poivre de Cayenne, le jus d'un citron; faites chauffer sans attendre l'ébullition, disposez cette crème dans des blancs d'oeufs. Servez sur du cresson.

L'UTILE ET L'AGRÉABLE

REponses AUX DERNIERES QUESTIONS

1.—Cornélie, mère des Grasques. 2.—Madame de Champlain nous porte tous dans son cœur. 3.—To C'est quelqu'un qui a beaucoup d'amour pour l'humanité; 2o C'est une personne à l'humeur chagrine, qui ne trouve rien de bon chez les autres.

ONT TROUVE LES SOLUTIONS: A. Julien, Montréal; "Rolande", Marieville; Jeannette Landry, Irène Côté, Donald Filion, Juliette Campeau, Corinne Pion, Marie-Rose Langlois, Régina Berthe, Ecole Saint-Mathieu, Central Falls; Michel Messier, Philippe Richer, R.-C. Després, Maurice Bourgeois, P.-E. Chagnon, Arthur Provost, Charles Messier, J. Bourbeau, Léopold Cormier, Lucien Pépin, Saint-Hyacinthe.

PENSEE

Rien de bon pour se guérir de l'égoïsme come de se souvenir du précepte toujours de mise: Faire aux autres ce que l'on voudrait que les autres nous fassent.

CONSEILS

Il est bon de jeter beaucoup de poivre sur un tapis où repose un meuble lourd: les "mites" sont ainsi éloignées facilement.

Les tiges à rideaux en cuivre se nettoient en les faisant bouillir dans du vinaigre.

DEVINETTES

(Envoi de Hervé Campbell). 1.—Quelle différence entre un homme et le cafard? 2.—Pourquoi à Québec, voit-on la fumée sortir des cheminées?

(Envoi de Délina Le Marier). Je me souviens de mon cousin Jacques, Qui, si souvent d'un air de souffrance, Employait mon premier. Il fut un jour maître de mon entier. Il se crut bien possesseur d'un royaume. Son âme, oh! non, n'était pas mon dernier. Car mon cousin était un très brave homme. Mais il aimait à poser un rentier.

POUR RIRE

A la oere. —Une voiture, monsieur, une voiture? —En revenant, dit en souriant le touriste. —Ma mère m'a toujours dit d'avoir peur des revenants, répliqua le cocher. — Tu as trop d'esprit,

conclut le passager, approche ta voiture. Je la prends.

Deux fois deux... Le maître enseigna à Jean les premières de l'arithmétique. Deux et deux, lui dit-il, font quatre. Mais non, s'écria l'enfant triomphant. Comment non? — Hier, vous m'avez fait croire deux fois deux, et vous m'avez dit que ça faisait 221...

L'ASSOCIATION DES POMPIERS

L'Association de bienfaisance des pompiers de Montréal, est sur le point d'entreprendre sa campagne annuelle de sollicitation auprès des citoyens de la ville, en faveur des veuves et des orphelins de pompiers à sa charge. Cette campagne sera suivie, comme les années passées, de quelques semaines de représentations par les pompiers dans un théâtre de cette ville. L'Association des pompiers espère encore beaucoup de la bienveillance toujours très grande du public à l'endroit de ses oeuvres; et afin d'éviter tout ennui à ses généreux donateurs, elle les prie d'exiger des sollicitateurs un reçu officiel portant le sceau de l'Association et la signature du solliciteur. Elle prie aussi les citoyens de bien vouloir inscrire eux-mêmes le montant de leur souscription sur leur signature, ce qui lui permettra de conserver dans le Livre d'Or de l'Association, la liste complète de ses bienfaiteurs, petits ou grands.

La Revue Hebdomadaire

Voici le sommaire de la dernière livraison, 3 avril 1920: Mgr Touchet, évêque d'Orléans, La Mort de Jeanne d'Arc; John Galsworthy, La Fleur sombre (I). (Traduit de l'anglais par Maurice de Coppet; Conférences de la Société des Conférences; Louis Madelin, Le Chemin de la Victoire. IX. La Victoire en marche (septembre-octobre 1918); André Halays, Mme de Sévigné; V. Scènes de la vie de province; Louis Mercier, Discours aux oliviers (poésie); Léandre Vaillat, Le Décor de la vie: la Renaissance de Versailles. Propos et documents: La Vie de la semaine. Le dîner de la Société des Conférences; allocution de M. René Doumic. Causerie d'un bibliophile, par Guy de Pourtales. Memento bibliographique, par Max Buteau. Tarif des abonnements: Etranger, un an, 48 fr.; six mois, 25 fr.; trois mois, 13 fr. Les abonnements partent du 1er de chaque mois. Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie.

LES NUAGES SE DISSIPENT

Demandez le dernier numéro du Passe-Temps, (654) qui contient sept morceaux de musique, parmi lesquels se trouve un grand succès parisien. Aussi plusieurs anecdotes sur sainte Jeanne d'Arc; un monologue comique; narration d'une vie animée dramatique, etc., etc. En vente partout, 10 sous le numéro; par la poste 12 sous. Abonnement, un an, Canada, \$2.50; Etats-Unis, \$3.00. Adresse: Le Passe-Temps, 16 Craig Est, Montréal. (ann.)

Prochaine "Journée d'étude"

SOUS LA PRÉSIDENCE DE SA GRANDEUR MGR GAUTHIER. Samedi prochain, 24 avril, les jeunes filles des cercles d'études et leurs amis, se réuniront à l'École d'Enseignement Supérieur, 1010, rue Sherbrooke ouest. La séance de l'après-midi sera ouverte au public féminin. A la demande de Sa Grandeur Monsieur Gauthier, le principal sujet du programme sera en ce jour cette fois, l'enseignement supérieur pour les jeunes filles, tant l'importance de cette question s'impose à l'heure actuelle.

Union catholique

Dimanche, 18 avril, à 3 heures, l'Union catholique tiendra sa dernière séance de la saison dans la salle ordinaire de ses réunions, 236, rue Bleury.

A Sainte-Brigide

FETE A L'UNION CHORALE A la suite du succès obtenu lors de l'interprétation des "Sept paroles du Christ", le jeudi saint, les membres de l'Union chorale Sainte-Brigide étaient conviés, jeudi, à un banquet, dans les salles de la Saint-Vincent de Paul. M. Joseph Elliott présidait, ayant à ses côtés, M. Sylvain Alarie, maître de chapelle, et M. Chs.-L. Béard, organiste. M. l'abbé J.-H. Bélanger, chapelain de la chorale, a souhaité la bienvenue aux convives, qui ont fait honneur au menu. Il y a eu une série de brief discours par MM. Elliott, Alarie, Béard, Théo. Abran, F. Désaulniers, J.-B.-A. Mériaueau, Conrad Gauthier, A. Bourgea, J.-Arm. Lefebvre, O. Laparé, A. Vallee, etc. La soirée s'est terminée par un joli programme de chant et de déclamation, auquel prirent part MM. Abran, Mériaueau, Vallée, Brosseau, Déaulniers, Gauthier, alparé et autres. (Communiqué).

Coupon bon jusqu'au Samedi, le 24 avril

A inclure avec les réponses aux concours, et avec toutes les lettres à "Tante Annette". Adressez: "Tante Annette", le DEVOIR, Montréal.

DUPUIS FRERES

Limitée

Journée de Remerciements

Fondée en 1868

Lundi, des aubaines sans égales seront offertes dans tous les rayons afin de remercier nos clients de leur encouragement durant notre vente Anniversaire.

52ième Anniversaire

SOUS-VETEMENTS

SOUS-VETEMENTS de balbrigan ou laine et coton, pour garçons. Camisoles et caleçons de grands ours assortis. Aussi jerseys bleu-marine, quelques-uns avec collet rouge, blanc et bleu, pour garçonnets. Grands 22 à 32. Valeurs jusqu'à 1.25 pour...



.59

Au rez-de-chaussée.

Bottines de Travail

BOTTINES de travail pour hommes. Cuir à grain tan ou noir, semelle à l'épreuve de l'eau, Pointures 6 à 10. Spécial 5.95 Au rez-de-chaussée.

Salon de Coiffure

Mesdames, ne gardez pas vos cheveux blancs, puisque notre teinture garantie inoffensive vous les enlèvera. Retenez vos places à l'avance, car notre expert est constamment occupé à en faire. Renseignements gracieux. Au premier.

COUVRE-PIEDS

COUVRE-PIEDS blancs au crochet, pour lit 3.45 simple, bord ourlé. Chacun... COUVRE-PIEDS blancs au crochet, fabrication canadienne, grandeur pour lit double, bord ourlé. Chacun... COTON jaune de belle qualité, 36 pouces de largeur. La verge... COTON blanc de très belle qualité, pour sous-vêtements d'été. La verge... SERVIETTES blanches alvéolées pour la figure, grande grandeur, bords frangés, bordure rouge. Chacun... SERVIETTES Huckaback pour la figure, bord ourlé, bordure en pareil, petite grandeur, spécial pour dentistes et médecins. Chacune... TAIES d'oreiller en coton blanc, belle qualité, fini toile. Chacune... TAIES d'oreiller en coton Bengal non blanchi. Chacune... DRAPS de coton blanc pour lit double, bien faits, fini toile. La paire... DRAPS de coton croisé non blanchi, de fabrication canadienne, grandeur pour lit double, qualité sans apprêt. La paire...

COMPLETS

COMPLETS pour jeunes garçons de 9 à 17 ans. Modèles Norfolk, cut-lottes bouffantes. En tweed bleu marine uni, gris foncé uni ou brun foncé uni. Valeur de 15.00 pour... 10.95 Au rez-de-chaussée.



Garnitures Electriques



NOTRE SERIE DE GARNITURES ELECTRIQUES POUR 8 PIÈCES, NO 52, POUR... Cette série est d'une très jolie apparence et rendra votre maison plus confortable. Toute complète avec lampe et abat-jour, installation faite gratuitement dans les limites de la ville. Donnez-nous votre commande dès maintenant, faites un dépôt et nous garderons la marchandise jusqu'à demande. 1 garniture à 3 lampes pour le salon. 1 garniture à 2 lampes pour l'arrière-salon. 1 corde penante pour la cuisine. 2 appliques pour chambres à coucher. 1 boucle pour passage. 1 applique pour la chambre de bain. 1 bol de 16 pouces de diamètre pour la salle à manger.

Lampe "Ajusto", une petite lampe portative se posant partout, sur le pupitre, le piano, le lit. Trois finis: cuivre brossé, bronze ou fini nickelé. Régulier 6.95. Spécial... 6.52 Au deuxième.

OFFRES SPECIALES

AUX RAYONS DU VERRE TAILLE ET DE L'ARGENTERIE POUR LE DERNIER JOUR DE NOTRE VENTE ANNIVERSAIRE. CORBELLES à pain, en argent plaqué, 16 seulement, fini mat ou brillant, bordure de fantaisie. Valeur de 4.45. Lundi pour... 2.89 CABINETS à coutellerie en chêne, contenant 26 morceaux, couteaux, fourchettes et cuillers en argent plaqué Wm. Roger. Valeur de 18.95. Lundi pour... 13.89 PLATS en verre taillé pour les fourneaux, sur pieds, grande grandeur, dessins de fleurs, avec plat en argent plaqué. Valeur de 4.95. Lundi pour... 2.69 VASES en verre taillé pour les fleurs, forme carrée, 12 pouces de hauteur, dessins de fleurs, verre à pesant. Valeur de 5.95. Lundi pour... 3.89 CABINETS à coutellerie contenant 12 cutters à thé en argent plaqué sur nickel, dessins assortis. Valeurs de 3.95 et 4.50. Lundi pour... 2.95 JOLIS BOLS en acajou pour les noix, avec casse-noix et 6 pics. Valeur de 4.50. Lundi pour... 2.89 CABINETS à coutellerie, en chêne solide, contenant 27 morceaux: couteaux, fourchettes et cuillers en argent plaqué Wm. Roger. Valeur de 100.00. Lundi pour... 69.95 COMPOTIERS en argent plaqué, sur pieds, pour les fruits, 14 pouces de hauteur, intérieur fini or plaqué, et 4 petites bombonnières à même. Valeur régulière 12.50. Lundi pour... 7.95 Au premier.

Envoyez votre Complet de Printemps tout de suite. Faites-le rafraîchir par notre procédé scientifique. Résultats heureux à peu de frais. Ne tardez plus. Toilet Laundries, LIMITED Téléphone Upton 7640

CARPETTES, RIDEAUX ET PRELARTS CARPETTES Administer de fabrication américaine, 25 seulement. Texture serrée et épaisse. Dimensions: 4 x 9 pieds. Rég. 42.50. Spécial 36.00. 8.3 x 10.6 pieds. Régulier 68.50. Spécial 66.00. 8.3 x 10.6 pieds. Régulier 91.00. Spécial 80.00. 9 x 12 pieds. Rég. 75.00. Spécial 70.00. 9 x 12 pieds. Rég. 80.50. Spécial 70.50. CARPETTES en tapisserie sans couture, choix de dessins et de couleurs. Dimensions: 2 1/2 x 3 Spécial... 24.00. 3 x 3 Spécial... 29.00. 3 x 3 1/2 Spécial... 34.00. 3 x 4 Spécial... 39.00. RIDEAUX de marquetterie Ivoire ou écru, finis avec dentelle et entre-deux, choix de dessins. Prix, la paire... 7.75 à 32.00. MARQUETTERIE à rideaux, 36 et 48 pouces de largeur. Prix, la verge... 45 à 1.35. MARQUETTERIE à rideaux, finie avec dentelle et entre-deux, qualité de 30 la verge. Spécial... 60. CRETONNE de 36 pouces de largeur, choix de jolis dessins. Spécial, la verge... 60. PRELART de 2 verges de largeur; enviers sur canevas. Prix, la verge carrée .50 et 1.00. LINOLEUM de liège, 3 et 4 verges de largeur. Prix, la verge carrée 1.50 et 1.60. FELTOL couverture de plancher la meilleure qualité se pose sans bragues. Prix, la verge carrée... 50. Au troisième.

TABACS Achetez du bon tabac canadien. Régulier 10 le paquet. Spécial, lundi, 10 paquets pour... 79. Le cigare "Edmond", boîte de 25 pour... 2.19 Au rez-de-chaussée.

DUPUIS FRERES LE MAGASIN DU PEUPLE 447-449 rue St-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe. J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

BOBONS Le chocolat au lait par excellence, Maple Buds de Cowan. Régulier 70 la livre. Spécial, lundi, la livre. 53 Au rez-de-chaussée.